

Bisbille à La Baie

LA BAIE — La première assemblée publique de ville de La Baie restera mémorable dans l'esprit de plusieurs.

Les poignées de main se seront vite transformées en gants de fer.

Les villes de Port-Alfred et Bagotville se sont tournées le dos encore une fois hier soir. Quant aux paroisses, elles suivent silencieusement le maire Hervé Tremblay.

L'ancienne administration de Port-Alfred, Gérald Turbide en tête refuse catégoriquement de s'afficher à la table du conseil de ville de La Baie comme les "Yes men de M. Hervé Tremblay". C'est l'expression utilisée par l'ancien maire de Port-Alfred qui préconise des élections hâtives pour mettre fin à ce qu'il qualifie "une administration de mauvaise foi remplie d'inconséquences".

En page 3

EN BREF



Hellyer candidat

Paul Hellyer, ancien ministre libéral, a annoncé sa candidature à la chefferie du Parti conservateur. Selon lui, le parti doit élargir ses bases pour prendre le pouvoir, en particulier, chez les créditistes du Québec.

En page 9

Proposition rejetée

Environ 1.100 grévistes, membres du Syndicat canadien des employés du papier ont rejeté un projet de contrat de travail de trois ans, proposé par leur employeur, la compagnie Domtar Fine Papers.

En page 3 et 17

SPORTS

Hockey

Après leur éclatant triomphe contre les Ailes du Soviet, les Sabres de Buffalo avaient sûrement le vent dans les voiles puisqu'ils ont infligé un premier revers local cette saison aux Canadiens de Montréal.

En page 11

Dans le camp des Saguenéens, le pilote Yvan Gingras a accueilli deux nouveaux joueurs, hier.

En page 12

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	8
— Annonces classées	18
— Bandes dessinées	17
— Bourse	16
— Bridge	19
— Cinéma	8
— Décès	19
— Entrecroisés	17
— Finance	15
— Horoscope	18
— Mots croisés	15
— Mots mystères	17
— Patron	18
— Sports	11 à 14
— Télévision	8

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

3e année No 68 — Mardi 6 janvier 1976 — 20 pages 20 cents

Les Jeux pourraient être retardés...

MONTREAL (PC) — Le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, a évoqué, hier, pour la première fois en public, la possibilité de reporter à une date ultérieure la tenue des Jeux olympiques, initialement prévus pour le 17 juillet.

Le ministre, qui attend la fin du mois pour savoir de façon plus précise si les installations "ont des chances raisonnables" d'être complétées, a par ailleurs précisé qu'une récente étude technique l'avait convaincu de l'impossibilité d'organiser ailleurs dans la région métropolitaine un dispositif de rechange si le stade n'était pas prêt à temps.

Réticent à discuter avec la presse de la stratégie du COJO et de la Régie des installations olympiques, M. Goldbloom a commencé par qualifier "d'hypothèse assez improbable" toute remise des Jeux à une date ultérieure, parce que, a-t-il dit, "ça provoquerait un chambardement terrible" chez les athlètes et les organisations sportives ainsi que dans les milieux de la presse sportive internationale.

Toutefois, devait-il ajouter devant l'insistance des journalistes, "si je dois dire à Lord Killanin que les installations ne seront pas prêtes à temps, je préfère lui demander de reporter la date des Jeux plutôt que de les annuler et les confier à un autre pays".

M. Goldbloom doit rencontrer le 2 février prochain les membres du Comité international olympique (CIO) à Innsbruck, pour leur faire rapport de l'avancement des travaux. Cette rencontre devrait être capitale pour l'avenir des Jeux dans la mesure où le comité international devra prendre des mesures immédiates si les autorités gouvernementales y font état d'un retard irrécupérable.

Précisions

Se défendant d'afficher "un optimisme délirant", le ministre a déclaré sans plus de précisions que les architectes et les ingénieurs "avaient des chances raisonnables de compléter les travaux à temps". M. Goldbloom devait toutefois relativiser ses propos en ajoutant qu'il suffisait de peu de choses pour compromettre définitivement le projet, qu'il s'agisse de la température ou du rendement des travailleurs de la construction.

Le ministre a préféré laisser les journalistes évaluer l'état d'avancement des travaux plutôt que de "s'aventurer à donner des chiffres à peu près impossibles à obtenir à cause de la complexité de l'oeuvre". M. Goldbloom devait toutefois admettre que certaines installations accusaient un retard "d'un mois", se référant de toute évidence au stade principal. Il reste présentement six mois et onze jours avant l'ouverture officielle des Jeux.

De leur visite du chantier, effectuée par un froid sibérien, les journalistes ont surtout retenu que l'avancement des travaux du stade contrastait énormément avec celui du vélodrome et l'aile abritant les piscines. Si les 38 poutres radiales sont toutes érigées, 11 seulement ont reçu leur partie extrême qui formera éventuellement l'anneau technique ceinturant l'ouverture du toit. Trois poutres ont commencé à recevoir leurs gradins de béton précontraints.

Stade

L'ingénieur municipal L. Reeves a expliqué que la priorité était actuellement accordée au stade lui-même quitte à retarder après les Jeux la construction des étages supérieurs du mât actionnant la toiture. Le mât, a-t-il dit, est accessoire pour la tenue des Jeux puisque les règlements du CIO exigent des Jeux à ciel ouvert.

De même, a-t-il ajouté, l'entrepreneur général et la Régie se préoccuperont après les Jeux de cette partie de l'anneau technique qui ne coïncide pas avec ses voisines. D'après les explications obtenues à ce sujet, une des 38 poutres radiales aurait été mal alignée de sorte que la partie de l'anneau technique fixée à son extrémité accuse un décalage d'un bon pied avec les pièces voisines. Ce problème qui aura une importance certaine pour le bon fonctionnement du toit n'a jusqu'ici reçu aucune solution, son examen étant référé après les événements sportifs.

Le vélodrome est actuellement la section la plus avancée du chantier. Cet édifice, qui devait être prêt pour les compétitions internationales de cyclisme de 1974, devrait être terminé dans les prochaines semaines. Les travailleurs ont déjà installé une partie des sièges et parachèvent la piste de bois inclinée. D'ici 24 heures, a expliqué M. Reeves, les ouvriers enlèveront les poutres de soutènement qui supportent encore le toit des piscines, pour commencer à couler les parois des bains. D'ici trois mois, assure l'ingénieur, toute cette section aura été complétée.



(Téléphoto de la PC)

VISITE DU SITE — Victor Goldbloom, troisième à compter de la gauche, accompagné de Gilles Houde et de plusieurs journalistes, au cours d'une visite du site des Jeux olympiques, à Montréal, afin de constater le progrès sur le vaste chantier de construction.

En Jamaïque

Claude Harvey tiré à bout portant

CHICOUTIMI — M. Claude Harvey, un employé d'Air Canada, ancien résident de Chicoutimi, reposait dans un état grave en Jamaïque après qu'il eut été attaqué par un Noir au moment où il était dans sa chambre à l'hôtel Holiday Inn à Montego Bay.

M. Harvey a été atteint d'une balle au poumon gauche au moment où il remettait un montant de $20 à un Noir qui voulait obtenir l'argent du touriste canadien.

M. Harvey est bien connu à Chicoutimi, ayant été pendant une dizaine d'années attaché au bureau d'Air Canada à Chicoutimi. Depuis lors, il travaille à Québec pour la compagnie d'Etat.

La victime était en vacances en Jamaïque avec sa famille pour la période des Fêtes lorsque l'attentat s'est produit.

Le député de St-Henri en Cour

MONTREAL (PC) — Le juge Emile Trottier de la Cour des sessions, a ordonné lundi, au député de Saint-Henri à l'Assemblée nationale, M. Gérard Shanks, de comparaître en Cour des sessions pour y subir son enquête préliminaire le 9 février sous des accusations de corruption et d'abus de confiance.

M. Shanks a été accusé, le 28 juillet, d'avoir accepté des pots-de-vin de $1,750 entre 1972 et 1974 de la part de l'ancien urbaniste montréalais Roger Gagnon.

Ottawa en appel contre les raffineries

OTTAWA (PC) — Le ministère fédéral de la Justice en appellera de la décision de la Cour supérieure du Québec, rendue le 19 décembre dernier, d'acquitter trois raffineries de sucre de l'accusation d'avoir formé un cartel en vue de gonfler artificiellement les prix de cette denrée.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministre fédéral de la Justice, M. Ron Basford, qui a précisé que les avis d'appel avaient été déposés le jour même à la Cour d'appel du Québec.

On se souvient que le juge Kenneth Mackay, de la Cour supérieure du Québec, avait jugé "insuffisantes" les preuves accumulées par les procureurs du gouvernement, et particulièrement du ministère de la Consommation et des Corporations, contre les compagnies Atlantic Sugar Refineries Co Ltd., Redpath Industries Ltd., et St-Lawrence Sugar Limited.

A la suite de ce jugement, le ministre de la Consommation, M. André Ouellet, avait qualifié la décision du juge Mackay d'"inacceptable"

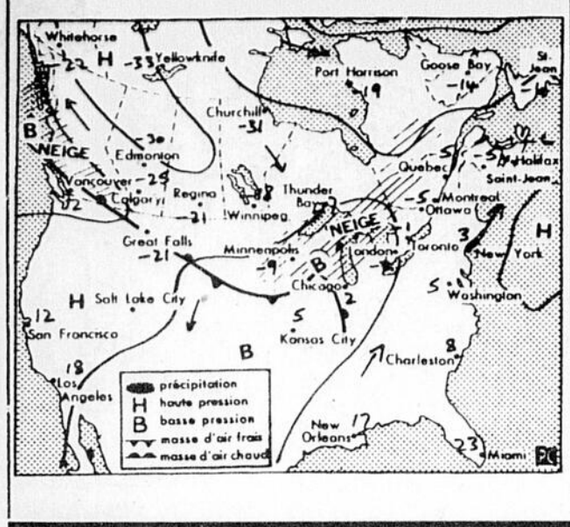
Collision moto-auto

RIVIERE-DU-MOULIN — Le cousins Gilles Thibeault et Richard Thibeault, des rues des Cèdres et Normandie à Rivière-du-Moulin ont subi des blessures graves hier après-midi lorsque la motoneige sur laquelle ils avaient prix place a été happée par une automobile sur la rue Thimothée. Ils ont été conduits à l'hôpital de Chicoutimi par les ambulanciers de la maison Aubin & Fils. Il n'est pas inutile de rappeler qu'il est défendu de circuler en motoneige sur les voies publiques et que cette pratique est extrêmement dangereuse.

(Photo Gratien Tremblay)



METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais, émises par Environnement Canada, pour mardi avec un aperçu pour mercredi.

Régions de l'Abitibi, de Chibougamau et du nord de la Haute-Mauricie:

Généralement ensoleillé. Maximum de moins 13 à moins 17. Mercredi, neige passagère.

Régions de Pontiac-Témiscamingue, des Laurentides, de l'Outaouais, de Montréal et du sud de la Haute-Mauricie:

Généralement clair. Venteux par moments. Maximum de moins 13 à moins 16. Mercredi, neige et moins froid.

Régions de Québec, de Trois-Rivières et des Cantons de l'Est:

Généralement ensoleillé et venteux par moments. Maximum de moins 15 à moins 18. Mercredi, neige et moins froid.

Régions du Saguenay et du Lac-Saint-Jean:

Généralement ensoleillé et venteux. Maximum de moins 22 à moins 24. Mercredi, ennuagement, moins froid.

Régions de Sept-Iles, de Baie-Comeau, de Rimouski et de la Gaspésie:

Clair et venteux. Maximum de moins 16 à moins 18. Mercredi, ennuagement.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées lundi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Vancouver	2	6
Edmonton	-24	-24
Calgary	-22	-20
Yellowknife	-42	-40
Saskatoon	-23	-22
Regina	-17	-18
Winnipeg	-22	-17
Churchill	-38	-37
Sudbury	-27	-9
Toronto	-13	-4
Ottawa	-24	-17
Montréal	-24	-19
Québec	-25	-19
Fredericton	-15	-14
Saint-Jean, N.-B.	-15	-14
Moncton	-14	-12
Halifax	-8	-6
Charlottetown	-10	-10
Saint-Jean, T.-N.	-5	-2
Chicago	-16	-3
Boston	-10	-5
Atlanta	-8	3
Jacksonville	-2	11
Miami	14	20
Los Angeles	6	18
San Francisco	6	14

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE,
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER
Président directeur-général
Gaston VACHON
Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef éditorialiste
Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information
Bertrand GENEST
Chef des nouvelles
Claude Côté
Chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes
Paul BERGERON
Directeur de la publicité
Yvon RHAINDS
Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE
Directeur mise en marche
Jean BELAND

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec.
Courrier de la
deuxième classe (No 3213).

● *Le point sur la situation dans le Haut-du-Lac*

Sans la Donohue, point de salut!

par Guy Fournier

ROBERVAL — Des événements, des hommes, une année qui vient de se terminer dans le secteur de Roberval-Saint-Félicien, aura apporté bien des espoirs, bien des désillusions aussi et une récession économique qui a marqué plusieurs secteurs de base, dont l'industrie du bois en particulier.

Fermetures temporaires, impossibilité d'écouler les copeaux auprès des usines de pâtes et papiers qui ont connu elles aussi (et qui connaissent encore) bien des difficultés. Domtar à Dolbeau est toujours sous le coup d'une grève, ce qui a obligé la fermeture de Murdock-Domtar à Mistassini, une scierie qu'on vient à peine de faire démarrer.

Mais, il y a par contre eu des débloquages dans bien des domaines, notamment au niveau des services et la politique aidant, les municipalités, petites et grandes, du comté de Roberval ont reçu cette année des dizaines de subventions pour de multiples raisons. Parachèvement de routes, constructions de HLM, programme d'infrastructures d'aqueduc et égouts; même que Roberval a reçu la plus grosse subvention jamais consentie au Saguenay-Lac-Saint-Jean pour le réaménagement de ces mêmes services ($5 millions).

Saint-Prime a inauguré son hôtel de ville, pendant que les Industries Tanguay, pour leur part, et par suite d'une baisse dans les commandes, fermaient temporairement leurs portes. Quant à Saint-Félicien (nous réservons les développements du zoo pour un "papier touristique"), cette municipalité a inauguré, en juin dernier, son amphithéâtre sportif, où était incidemment présentée l'exposition agricole et commerciale du Lac-Saint-Jean, qui fut un véritable succès. Par ailleurs, la municipalité du maire Alfred Hamel a également procédé à la réfection de certains services sur le boulevard Sacré-Coeur, à l'entrée sud de la ville, où on a également refait la route, pour le confort des automobilistes qui y circulent.

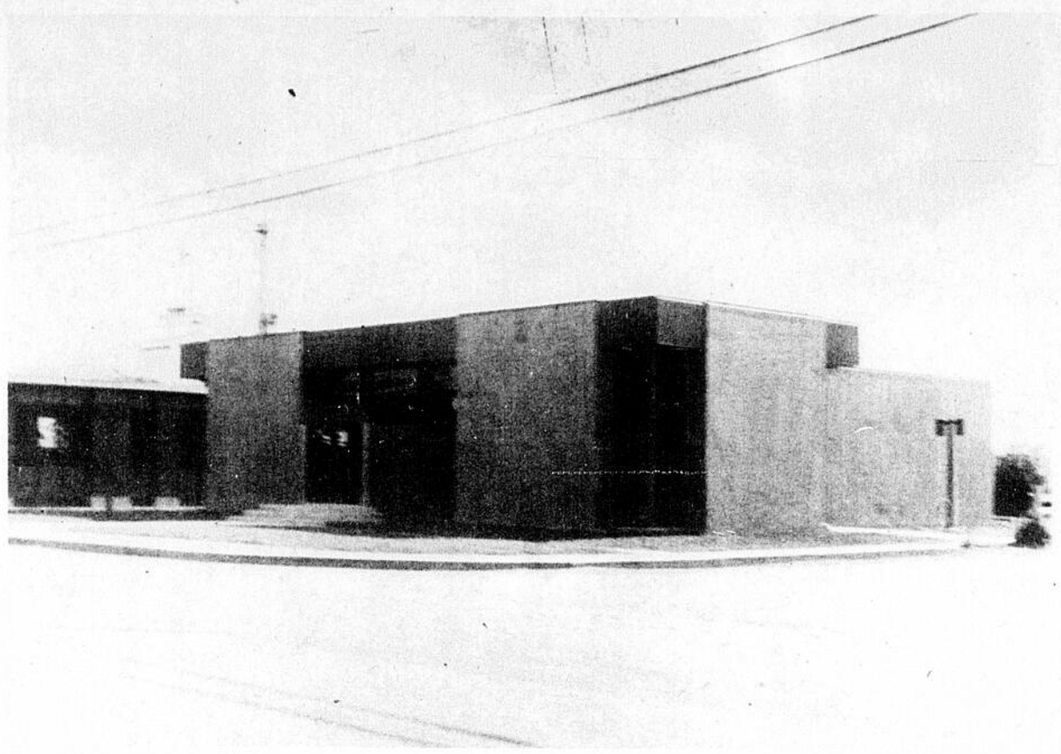
Et le centre de l'actualité dans le développement économique demeure Donohue, dont on connaîtra vraisemblablement les intentions définitives en février prochain, après de longs délais.

Mais il n'y a pas que les grands centres et les petites municipalités elles aussi ont continué leur développement. Saint-Hedwidge est actuellement à construire son réseau d'aqueduc et d'égouts, Lac Bouchette rénove et agrandit son hôtel de ville, Saint-Prime est à se doter d'installations sportives importantes, dont un stade de baseball, Chambord aura sa Marina l'an prochain, tout comme Saint-Félicien, où l'on a également parlé de fusion.

Les fusions

Il fallait d'ailleurs y venir. Les fusions ont défrayé la manchette, peut-être plus que tout autre sujet. A Roberval, il y a eu un net éloignement entre les populations des deux municipalités et le dossier est à son point mort. Saint-Félicien, après quelques semaines d'enthousiasme, a vu s'écrouler en un soir, tout le processus mis en branle par les deux municipalités pour aborder définitivement la fusion. La population de la paroisse, tout comme sa consoeur de Roberval, n'était pas d'accord. Mais dans la ville des Régates, il semble qu'on soit au bord d'une reprise du dialogue dans ce sens. A Normandin, on nous a fait savoir que le dialogue est très bien engagé, tout comme à Albanel. Quant à Mistassini, la chose est déjà réalisée.

Donc à l'horizon pour 1976, les fusions de Saint-Félicien, Normandin et Albanel. Pour les autres, il faudra suivre cela de près car il semble que les carottes soient encore loin d'êtres cuites.



Pendant que Tanguay fermait ses portes, on inaugu rait le tout nouvel édifice municipal de Saint-Prime, qui abrite également la caserne de pompiers.

Elections

Chambardement au niveau politique en 1975, et trois maires du secteur de Roberval ont été remplacés, soit par élection soit qu'ils ont laissé volontairement la scène politique. Ainsi Guy Gauthier a cédé son siège à M. Benoît Gagnon comme maire de la paroisse de Roberval, tandis que M. Arthur Guay maire de la paroisse de Saint-Félicien depuis près de dix ans, était battu par un nouveau venu, le Dr Laval Boily. A Saint-François-de-Sales, une surprise tout aussi forte avec la défaite d'un doyen de la municipalité, M. Rodrigue Deschênes, qui se faisait ravir son siège par un jeune enseignant de la polyvalente de Roberval, M. Raymond Gauthier.

Education

Et les problèmes scolaires ont également, et tout récemment, défrayé la manchette de l'actualité pendant plusieurs semaines. La Régionale Louis-Hémon a fait sa marque sur la scène provinciale en étant la première à suspendre ses professionnels de l'enseignement, suite aux mesures des profs, pour protester contre les offres salariales du ministère de l'Education. Mesure draconienne s'il en est, cette suspension aura marqué profondément la population du milieu dans son ensemble et bien que le climat se soit rétabli depuis, ce geste fort contesté demeure dans l'esprit de gens concernés.

Commerce

Côté commerce, et sauf peut-être à Dolbeau, où l'économie du milieu subit les contre-coups de la grève des 550 employés de Domtar, (on vient quand même d'y inaugurer un nouveau centre d'achats) tout semble aller normalement en cette fin d'année.

D'ailleurs et pour revenir à Dolbeau mentionnons que l'aréna de l'endroit aura été totalement rénové d'ici quelques semaines, après de très longs travaux et après que les Castors de la Ligue junior "B" régionale aient tiré leur révérence du circuit Dicaire. Egalement, le maire de la métropole du nord a subi une opération très sérieuse et il aura encore plusieurs semaines de convalescence devant lui, à l'aurore de l'année 1976.

Sur le plan politique, soulignons également l'apparition de Henri-Paul Brassard, qui vient d'être élu conseiller à la municipalité du maire J.-Armand Vézina. Et le préfet L.-Ovide Bouchard se fait réélire pour un quatorzième mandat consécutif.

Et récemment, autre fait important, mais dans le liquide cette fois, avec JULAC qui sort sa première cuvée de vin de bleuet en décembre à Dolbeau. Presque en même temps, on inaugurait la cinquième polyvalente de la région, à Mistassini. L'école secondaire est équipée pour recevoir 700 élèves, ce qui en fait la plus petite institution du genre dans le comté Roberval.

Et autres faits importants: le développement de deux aéroports dans le comté Roberval. Roberval et Saint-Méthode auront semble-t-il deux aéroports de calibre semblable en 1976.

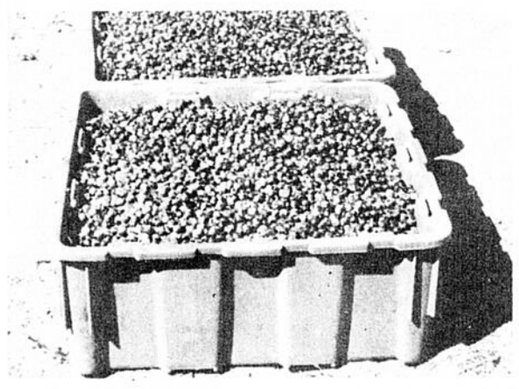
Et démission au cours de l'année du commissaire industriel de Dolbeau, M. J.-Paul Binet, tandis que Saint-Félicien ouvre sa corporation de développement industriel et qu'à Roberval, le commissaire Provencher retourne à l'entreprise privée, pour céder la place au commissaire Claude Godin.

Mais le clou de cette année, (les clous, pourrait-on dire) demeure la visite du cabinet Bourassa dans la ville de Saint-Félicien. Une "première" sur le plan provincial, mais qui n'a guère apporté de choses tangibles pour le comté. On avait d'ailleurs pris bien soin d'avertir la population qu'aucune annonce ne serait faite au cours de ce "siège" ministériel de quelques jours, qui a permis tout au moins, à la population, de voir ses ministres en chair et en os.

Et le taux de chômage grimpait pour atteindre en novembre 30% de la main-d'oeuvre régionale, chiffre maintenant résorbé en partie par les PIL.

Que réserve 1976?

Donohue, on l'espère vivement et une reprise économique au niveau des industries de base de la région, particulièrement la forêt. Et peut-être aussi un règlement efficace de tous les conflits syndicaux en suspens, en attente ou présentement en cours de grève.



LE BLEUET — L'industrie du bleuet, la récolte de 1975 en particulier, s'est avérée très abondante au Lac-Saint-Jean.

Première victime de la route à La Doré

LA DORE — M. Georges-Henri Gauthier, âgé de 30 ans, de La Doré, a connu une mort affreuse dimanche après-midi lorsque son automobile est venue en collision avec celle conduite par M. Fernand Gosselin de Chibougamau.

L'accident est survenu dans le rang simple de La Doré vers 3 heures dimanche, faisant ainsi la première victime sur les routes de 1976.

Son épouse de même que sa mère, Mme Madeleine Gauthier ont subi de graves blessures dans l'accident.

Les agents Jocelyn Bédard et André Bouffard mènent l'enquête dans cette affaire.

Selon les renseignements obtenus, l'accident fut d'une extrême violence et l'automobile de M. Gauthier a été complètement démolie sous la violence de l'impact.

Vols

A Jonquière, les patrouilleurs Benoit Anctil et Claude Lavoie ont arrêté deux individus dans la nuit de samedi à dimanche et les détectives Léopold Girard et Yvon Martineau ont éclairci le vol de plus de $500 qui venait de se commettre au local Shipshaw Loisir de Chute-à-Caron.

Les individus étaient en possession d'un amplificateur lors de leur arrestation et peu après les policiers découvraient les bouteilles de boisson de même que plusieurs cassettes qui avaient également été volées.

Le duo se retrouvera aujourd'hui devant la Cour criminelle.

A Albanel

La maison du Dr Réal Dallaire d'Albanel a presque complètement été vidée au cours de la fin de semaine.

En plus d'un montant d'argent de quelque milliers de dollars et de bijoux, la perte est de plus de $6,000.

Le sergent Paul Allaire de la Sûreté du Québec à Dolbeau a précisé que les policiers avaient plusieurs suspects et que des développements devraient survenir au cours des prochaines heures dans ce vol.

A Chicoutimi

Un voisin qui n'a pas voulu se mêler de ce qui ne le regardait pas se mord les doigts aujourd'hui du fait que M. Henri Tremblay, de la rue Roussel, du secteur Chicoutimi-Nord s'est fait volé un appareil de télévision-couleur et deux manteaux de fourrure le tout d'une valeur de plus de $3,500.

Le voisin avait aperçu le voleur pénétrer dans la maison mais il avait cru qu'il s'agissait du fils de M. Tremblay.

AU PALAIS DE JUSTICE

La Cour d'appel maintient une décision du juge J.-C. Simard

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Les juges de la Cour d'appel du Québec ont maintenu la décision et la sentence du juge Jean-Charles Simard qui avait trouvé coupable Robert Girard et Réjeanne Tremblay d'incendiat à la suite du feu qui avait détruit le 17 juin 1972 une propriété située sur le boulevard Saint-Paul où Girard et Mlle Tremblay cohabitaient.

On se rappellera que le juge Simard avait trouvé Girard et Mlle Tremblay coupables d'incendiat. Girard avait été condamné à huit mois de prison et à une amende de $500 tandis que sa complice écopait de deux mois de prison et de $250 d'amende.

Le juge Julien Chouinard de la Cour d'appel soutient que le jugement du juge Simard est bien fondé et qu'il n'y a rien qui puisse emmener le plus haut tribunal du Québec à casser cette décision.

Les juges Owen et Lucien Tremblay sont de la même opinion que le juge Chouinard.

La preuve soumise par le ministère public dans cette affaire en était une de circonstances qui fera sans doute époque dans les annales judiciaires du Québec concernant les incendies criminels.

D'ailleurs, à plusieurs occasions, au cours d'enquêtes du commissaire des incendies, Me Cyrille Delage avait soulevé le jugement du juge Simard, qui est aujourd'hui confirmé par la Cour d'appel du Québec.

Libérés sous caution mais aussitôt arrêtés

CHICOUTIMI — Gilles Laverdière et Daniel Gagnon, deux présumés faussaires de Montréal, arrêtés la veille du Jour de l'An à Chicoutimi, en possession de mandats-poste volés à Montréal, ont obtenu leur liberté provisoire hier matin.

Malgré les objections de Me Denis Vaillancourt, procureur de la Couronne, le juge Guy Tremblay, à la recommandation de Me Louis-Charles Fournier, a relâché Laverdière et Gagnon sous des cautionnements de $1,000 en argent ou de $2,000 par personne solvable.

Laverdière et Gagnon ne pourront cependant jouir de leur liberté provisoire bien longtemps puisque le détective Antoine Dallaire les attendait à la porte de la Cour pour leur signifier une autre accusation de vol obligeant les prévenus à se rendre au Palais de justice de Montréal.

L'enquête préliminaire s'instruira le 16 janvier.

Il en sera de même pour les deux complices de Laverdière et Gagnon, Mlles Mariette Binette et Gaétane Cyr.

Mlle Binette qui était parée d'or ne ressemblait pas du tout à une fraudeuse mais plutôt à une actrice de cinéma.

Nouvelle année

Bénéficiant sans doute des bons voeux de la Nouvelle Année, un individu de Chicoutimi qui a pénétré par effraction au magasin Ruelland & Simard dans la nuit du 3 décembre, dans l'intention d'y commettre un acte cirminel, a évité la prison.

Le juge Tremblay l'a condamné à une amende de $50 et l'a soumis à une ordonnance de probation pour une période de 12 mois.

Plusieurs comparutions ont eu lieu hier matin. Mais l'envoi de sommations à la plupart des prévenus n'est pas tellement heureux puisque la majorité ne se rend pas devant le tribunal.

Il faudra la Sûreté du Québec pour quérir les retardataires.

Pour aplanir les difficultés à La Baie

Turbide souhaite des élections hâtives



ON S'ENGUIRLANDE — Il n'y avait que les guirlandes de Noël suspendues au plafond qui donnaient un air de fête à cette première assemblée publique de ville de La Baie, assemblée qui a tourné au vinaigre. Plusieurs citoyens s'étaient déplacés pour assister à cette "première" qui devait se dérouler dans "la joie de la fusion".

par Martha Gagnon

LA BAIE — Après des souhaits de "bonne année", la première assemblée publique de ville de La Baie s'est terminée dans le désordre le plus complet.

Les chicanes de clocher entre Port-Alfred et Bagotville ont repris de plus belle, hier soir, alors que le dossier sur la localisation du centre administratif est apparu sur la table du conseil, à la toute fin de l'assemblée.

L'ancien maire de Port-Alfred, Gérald Turbide, a quitté la salle des délibérations la face rouge de colère et les poings serrés.

"S'il y a toujours eu des "Yes men" dans l'administration du maire Hervé Tremblay, ce temps est désormais révolu." En disant ces paroles, Gérald Turbide donnait la preuve que la loi 98 était loin d'avoir enterré la hache de guerre entre Port-Alfred et Bagotville.

Tout ce désordre a été provoqué par une proposition du conseiller J.-Jacques Tremblay à l'effet de choisir l'hôtel de ville de Bagotville comme lieu de localisation du futur centre administratif de ville de La Baie.

Cette proposition qui va à l'encontre des conclusions du rapport Pominville (firme mandatée par le ministre des Affaires municipales pour préparer un rapport sur la localisation du centre administratif) a été approuvée par la majorité des conseillers: 21 pour, 7 contre et une abstention. Les seuls à s'opposer à cette proposition furent les anciens conseillers de Port-Alfred qui réclamaient qu'aucune décision ne soit prise avant la publication de la seconde partie du rapport Pominville à la fin de février. Cette deuxième tranche doit présenter une évaluation des coûts d'aménagement.

Pour ceux qui l'ignorent encore, le rapport Pominville recommande dans sa première partie que le centre administratif soit localisé dans l'hôtel de ville de Port-Alfred.

Commentant la décision du conseil de faire fi de l'étude Pominville pour localiser le centre administratif à Bagotville plutôt que dans l'hôtel de ville de Port-Alfred, le maire Turbide a déclaré publiquement devant l'assistance nombreuse: "Jamais nous n'accepterons que les décisions du conseil municipal servent à bâtir un temple de la renommée au maire Hervé Tremblay." Poussant plus loin ses intentions, M. Turbide affirmait au cours d'un entretien avec les journalistes qu'il ferait tout en son pouvoir pour déclencher des élections rapides afin d'éviter que le grabuge ne s'étende davantage. Il partage sur ce point l'avis du député de Dubuc, Ghislain Harvey.

Selon l'ancien maire de Port-Alfred qui avait peine à retenir des mots de colère hier soir, Hervé Tremblay est arrivé à ses fins avec la fusion mais son beau temps est fini. Appuyé par tous ses anciens conseillers, M. Turbide se dit prêt à aller jusqu'au bout pour renverser la décision sur la localisation du centre administratif.

"C'est une absurdité surtout lorsqu'on regarde l'hôtel de ville de Port-Alfred qui est moderne et offre tous les avantages pour la réalisation du centre administratif et ce, à un coût très modique." Mais il n'y a pas que cette question du centre administratif qui dérange M. Turbide qui voit les élections bien avant novembre 1977.

"Tout au long des négociations sur la fusion, le maire Hervé Tremblay s'est montré de mauvaise foi et il veut continuer d'agir de la même façon encore aujourd'hui", de dire l'ancien maire de Port-Alfred qui terminait la conversation sur ce ton pour aller rejoindre ses anciens conseillers afin d'élaborer la stratégie pour les prochains jours.

Quant au maire de ville de La Baie, M. Hervé Tremblay, il s'est montré très peu loquace, se contentant de dire aux journalistes:

"Le conseil a fait ce qu'il devait faire en raison de la loi 98 qui nous obligeait à prendre une décision sur la localisation du centre administratif avant la troisième assemblée publique du conseil."

Lors de l'assemblée d'hier, le maire Hervé Tremblay a fait état d'un rapport commandé par la ville de Bagotville qui tendait à démontrer que l'hôtel de ville de Bagotville était l'endroit idéal pour le centre administratif. Ce rapport préparé par la firme Gravel, Cauchon & Simard, évalue entre $22,000 et $45,000 les coûts d'aménagement.

Pour M. Gérald Turbide, ce rapport n'a aucune valeur scientifique, surtout qu'il a été commandé par la ville de Bagotville.

Le choix des membres de l'exécutif soulève une chicane à Chicoutimi-Nord

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Les municipalités de Chicoutimi-Nord et de Rivière-du-Moulin ont nommé hier leurs représentants sur l'exécutif de la nouvelle ville de Chicoutimi et le canton de Chicoutimi désignera le sien, mercredi, au cours d'une courte assemblée spéciale.

A Chicoutimi-Nord, MM. Serge-Jean Fillion, David Boucher et Jacques Gravel, ont été nommés, hier, et joindront leur représentation à celle du maire Jean-Claude Villeneuve, désigné par l'arrêté-en-conseil.

A Rivière-du-Moulin, c'est le conseiller Robert Wells qui accompagnera le maire Lionel Major à l'exécutif de la ville de Chicoutimi.

A Chicoutimi-Nord, la courte assemblée s'est terminée de façon quelque peu dramatique alors que le conseiller Fernand Tremblay a quitté la salle en claquant la porte, insulté qu'il était de n'avoir pas été choisi.

Le conseiller Tremblay avait demandé, au début, que l'on oublie le vote pris en juillet sur le choix des trois représentants de Chicoutimi-Nord. Il en a profité pour lancer une flèche disant que l'on avait voulu écarter le maire et qu'il a fallu un bill pour qu'il soit nommé. Il a dit que le choix initial ne représentait pas le voeu de la population et il a proposé en bloc la nomination des conseillers Serge-Jean Fillion, Yvon Gagnon et lui-même. Il n'a pas trouvé de secondeur.

Le conseiller Levesque, qui a demandé de ne pas être considéré, dans le vote a proposé les noms de MM. Serge-Jean Fillion, David Boucher et Jacques Gravel.

C'est alors que le conseiller Gagnon voulant appuyer la première résolution a dû en formuler une nouvelle après que le maire Villeneuve lui eut refusé ce privilège. Le vote favorisa le trio Fillion, Boucher et Gravel.

C'est alors que le conseiller Fernand Tremblay, rouge de colère lança que Chicoutimi-Nord sera désormais représenté par deux seules personnes sur l'exécutif de la grande ville, les deux autres ne répondant pas au voeu de la population.

Le maire Villeneuve lui reprocha son attitude, se disant désappointé par la façon dont il acceptait le verdict de ses collègues. Il se porta en faux contre l'accusation qui l'avait écarté, lors du premier vote.

"Ce n'était pas un vote de non-confiance", a-t-il lancé.

Pour sa part, le conseiller Yvon Gagnon offrit sa collaboration aux élus sur l'exécutif, disant qu'il continuerait à travailler pour la nouvelle ville de Chicoutimi. Il en fut de même du conseiller Levesque.

Le maire tranche

A Rivière-du-Moulin, le maire Lionel Major a dû faire valoir son vote prépondérant pour que le deuxième représentant de la municipalité soit nommé.

Deux noms ont été mis de l'avant, MM. Robert Wells et Rosaire Rouleau. Comme chacun des deux candidats ont vu leur candidature proposée et appuyée, le maire a opté pour M. Robert Wells, disant qu'il se basait sur le critère de la compétence pour appuyer son choix.

M. Rosaire Rouleau, au début de l'assemblée, a tenté de mettre en évidence le fait qu'une résolution du conseil appuyait sa candidature, mais le maire à déclaré qu'aucune promesse ne lui avait été faite.

Un conseiller a même proposé que le nom du représentant soit tiré au sort, mais le gérant, M. Martial Tremblay a lu un article du protocole d'entente disant que l'on devait nommer le représentant dans la période de neuf jours suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes.

La Paroisse est officiellement regroupée à la Cité d'Alma

par Serge Cloutier

ALMA — Par exception, le conseil municipal d'Alma ne s'est pas réuni hier soir. Des développements importants sont en effet survenus, et qui ont changé bien des choses à Alma, qui est maintenant devenue une ville beaucoup plus grande, un peu plus populeuse, et probablement ni plus riche ni plus pauvre.

Après plusieurs mois de préparation, pour ne pas dire plusieurs années, la fusion Cité et Paroisse est en effet maintenant officielle. Les lettres patentes de la nouvelle ville d'Alma ont été publiées le 27 décembre, et sont devenues officielles le premier janvier. Il faut attendre le deuxième lundi du mois pour tenir la première assemblée du conseil, ce qui explique que l'assemblée régulière d'hier a été remise.

Un conseil modifié

Le conseil municipal comprendra maintenant, et pour toute la durée du mandat commencé en novembre, deux membres de plus, c'est-à-dire huit conseillers et un maire. Les deux nouveaux conseillers, représentants de la paroisse, seront MM. Gérard Couture, ancier maire, et Georges-Henri Lavoie, ce dernier ayant été choisi par ses collègues.

Et le budget de la prochaine année aussi sera modifié, et on saura le 12 janvier si les deux ont été fusionnés, ou si on aura choisi de les administrer en parallèle en 1976.

Des observateurs se demandent à Alma si les contribuables de l'ancienne paroisse seront plus assidus que ceux de l'ancienne-cité lors des assemblées publiques du conseil de la nouvelle ville d'Alma.

Les temps changent

Les temps ont bien changé depuis 1917, et Alma comme ailleurs, et si jadis on considérait que les intérêts des uns et des autres étaient différents, de nos jours la vogue est au contraire.

Il suffit de feuilleter l'histoire d'Alma, écrite par Mgr Tremblay, pour constater que la fusion des deux Alma n'est qu'un retour des choses.

— Vers la fin de janvier 1916 (il y a 60 ans) les nouvelles d'Alma annonçaient: "On parle beaucoup ici de la séparation du village d'avec la paroisse et un certain travail sera fait bientôt en ce sens." Ce fut un travail de longue haleine, peut-on lire dans l'histoire d'Alma, si on en juge par le mutisme des nouvelles, qui font silence sur ce sujet jusqu'au 15 mars 1917, alors que le journal de Roberval, à l'occasion de l'engagement d'un nouveau secrétaire-trésorier par le conseil à un salaire moindre que celui du précédent, insinue que "probablement ce changement amènera une séparation entre la paroisse et le village".

— On ne doit pas cependant en conclure que le projet avait dormi. Le 13 septembre 1916 "un grand nombre de contribuables et électeurs", avaient signé une requête demandant la séparation, et le 22 octobre un avis public avait été affiché avertissant que "le 13 décembre 1916, à dix heures de l'avant-midi, le conseil de comté, après avoir entendu les intéressés", devait adopter les dispositions requises pour ériger en municipalité sous le nom de "Municipalité du Village de Saint-Joseph d'Alma" le territoire compris dans les bornes suivantes... etc".

— La demande fut acceptée ce 13 décembre 1916; le notaire J.-A. Gingras était chargé de procéder à la mise à exécution vu l'absence de certaines pièces requises pour les règles de procédure, la décision finale fut renvoyée à la séance suivante, qui eut lieu le 14 mars 1917. Enfin la municipalité fut érigée par une proclamation du lieutenant - gouverneur Pierre-Evariste Leblanc datée du 22 octobre 1917..." (extraits tirés du livre de Mgr Tremblay).

Plus ça change, plus ça redevient pareil, pourrait-on conclure à Alma

Sévères hausses de taxe à prévoir à Roberval

par Guy Fournier

ROBERVAL — Tous les contribuables robervalois doivent s'attendre à de sévères hausses de taxes pour l'année 1976, si on s'en tient aux nouvelles transmises par le conseil municipal, lors de sa première assemblée de 1976, tenue hier soir.

Dans un premier temps, les locataires de terrains, au parc des roulottes de la rue Roberval, subiront, à compter de juillet 1976, une hausse de 33⅓%, c'est-à-dire que leur taux passera alors de $360.00 à $480.00 annuellement. Rappelons que ces mêmes propriétaires ont reçu en juillet dernier une hausse de $60.00 par an.

Donc, cela fera en un an une hausse de $180.00 ou 60% du taux d'avant juillet 1975, qui était de $300.00 par année.

D'ailleurs, une vingtaine de propriétaires de roulottes, locataires de ce type de terrain (32 X 70 pieds) se sont rendus à l'hôtel de ville hier soir, pour protester contre cette hausse pour le moins vertigineuse depuis douze mois.

Interrogés à la suite de l'assemblée, ces mêmes contribuables ont souligné qu'ils remettraient le dossier entre les mains de la Commission de contrôle des prix, ou commission Pépin, en demandant à cet organisme fédéral d'intervenir.

Quant aux membres du conseil, il ont surtout appuyé sur des questions d'inflation et de rattrapage, mais sans pour autant convaincre les citoyens en cause, d'accepter cette augmentation sans rechigner

Mais ces contribuables ne seront pas les seuls à bubir des hausses, et plus tard durant l'assemblée, la municipalité du maire J.-Arthur Tremblay annonçait que la taxe de locataire serait portée de 5 à 8% du taux de location, ce qui signifie en gros qu'un locataire payant $5.00 par mois ou $60.00 par an paiera désormais $8.00 mensuellement ou $96.00 par année.

Quant aux propriétaires, ils ne seront pas non plus négligés et en attendant le dessert de la hausse de la taxe foncière, hausse qui sera annoncée dans les prochaines semaines, les membres du conseil ont entériné un règlement d'augmentation de la taxe d'aqueduc de l'ordre de 10%. C'est dire que les propriétaires robervalois paieront $100.00 par an pour cette même taxe, plutôt que $90.00 comme c'était le cas en 1975. Pour ce qui est des égouts, encore là une hausse de $5.00 annuellement, ce qui revient à dire que les contribuables paieront $35.00 plutôt que $30.00 en 1975.

En somme, à Roberval comme ailleurs, le taux d'inflation se fait sentir à tous les niveaux, et à ce temps-ci de l'année, d'une façon toute particulière à l'hôtel de ville et chez les contribuables de toute catégorie.

Progrès dans la construction

M. Robert Gagné, gérant de la municipalité de Roberval, a remis hier soir, lors de la première réunion de l'année 1976, son rapport annuel sur les activités de la construction dans les limites de Roberval pour l'année se terminant le 31 décembre dernier.

Ce rapport indique que le taux de croissance au chapitre de la construction tant domiciliaire que commerciale s'est maintenu à Roberval en 1975, alors qu'un grand total de 175 permis divers ont été émis, soit une augmentation de 17 par rapport à 1974, année où l'on avait émis 158 permis.

Quant aux sommes investies, elles sont passées de $1,762,150 en 1974 à $2,492,400 en 1975, ce qui représente une augmentation de $730,250.

L'augmentation des commerces en 1975 est de deux, soit le même nombre qu'en 1974. Mais c'est au chapitre des multifamiliales que l'augmentation du montant investi est la plus considérable. On n'avait enregistré aucune construction dans ce type en 1974, alors que 1975 a apporté un investissement de $509,000 à cet item.

Papetiers

Négociations reprises vendredi prochain

par Martha Gagnon

DOLBEAU — Les négociations touchant quatre usines de pâtes et papiers du Québec reprendront vendredi, à Montréal.

Pour des motifs inconnus, la rencontre qui devait avoir lieu aujourd'hui a été reportée au 9 janvier. Il s'agit des négociations entre les compagnies membres du Eastern Canada Newsprint Group (ECNG) et les 3,500 employés des usines Reed de Québec, Domtar de Dolbeau, Quebec North Shore de Baie-Comeau et McLaren de Buckingham.

Quelques jours avant Noël, les représentants patronaux déposaient sur la table des négociations des augmentations de salaires de 14.5 pour cent, pour la première année; de 8.5 pour cent, pour la seconde année, et de 8 pour cent, pour la dernière année d'un contrat de 36 mois. Ces offres sont conformes aux exigences de la Commission de contrôle des prix et des revenus.

A Dolbeau, la réaction des employés a été très négative. Ils jugent les offres comme inadmissibles, surtout après trois mois de grève. C'est ce que déclarait, hier, le président du syndicat, M. Yvan Larouche, au cours d'un entretien téléphonique.

Au cours d'une assemblée générale qui a eu lieu entre Noël et le Jour de l'An, les employés ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la lutte pour tenter de se sortir de l'étau dans lequel les a placés la Commission Pépin.

Les syndiqués du groupe ECNG sont les seuls pour lesquels il y a des négociations actuellement au Québec. Les compagnies veulent en arriver à un contrat qui pourrait servir de modèle dans les autres usines paralysées par les grèves.

Le président du syndicat de Dolbeau montre peu d'optimisme quant aux résultats de la rencontre de négociations de vendredi.

"Les compagnies se cachent derrière la commission Pépin pour négocier", dit-il.

Services de santé

Entente sur le maintien des services essentiels

CHICOUTIMI — Fait étonnant, plusieurs établissements de santé de la région ont déjà signé leur entente sur les services essentiels qui devront être maintenus en cas de grève.

La fameuse loi 31 sur les services essentiels, adoptée à la fin de la session parlementaire, n'aura que très peu d'effets dans la région si l'on en juge d'après le déroulement des négociations dans les différents hôpitaux.

La loi 31, comme on le sait, suspend le droit de grève des travailleurs de la santé tant et aussi longtemps qu'une entente sur les services essentiels n'est pas intervenue.

Au cours d'un entretien téléphonique hier, le conseiller syndical des Affaires sociales (CSN) et porte-parole à la table provinciale de négociations, Edgar Lavoie s'est dit très heureux de l'attitude des cadres des hôpitaux de la région qui n'ont pas attendu la loi 31 pour négocier véritablement leurs ententes sur les services essentiels.

Selon M. Lavoie, les hôpitaux de Chicoutimi, de La-Baie et de Jonquière ont déjà signé leur protocole d'entente. Quant aux autres établissements, on ne prévoit pas de problèmes.

Dans un autre ordre d'idées, des négociations auront lieu jeudi et vendredi entre le comité patronal et le groupe des Affaires sociales (CSN), soit le groupe le plus important en nombre.

Pour M. Edgar Lavoie, il ne fait aucun doute que les négociations qui auront lieu durant tout le mois de janvier seront déterminantes pour l'avenir. Les deux parties seront fixées en ce qui concerne l'aspect normatif de la convention collective. Au cours des prochaines séances, le gouvernement devrait faire connaître sa position par l'entremise de documents en ce qui regarde la semaine de travail, le mouvement de main-d'oeuvre, les postes, etc.

Vers le début de février, la Fédération des Affaires sociales (CSN) devrait entreprendre une tournée des conseils consultatifs régionaux pour faire le point sur toute la negociation.

Le grand conseil d'orientation des négociations qui regroupe des représentants de chacune des centrales syndicales du front commun doit se réunir en février.

Dans le secteur des Affaires sociales, le droit de grève légale sera acquis en février. A ce moment-là, toutes les entrevues sur les services essentiels devront être signées.

Lessard sur la côte
à Chicoutimi
Le royaume de l'élégance
de
Place du Royaume
en collaboration avec
PELE-MELE des 2
Galeries Jonquière
VOYAGES MICHEL (Chicoutimi)
VIVA TOUR
vous offrent une semaine au soleil à ACAPULCO
Transport aérien et frais d'hôtel EL CID gratuits
POUR 2 PERSONNES
Valeur de mille dollars ($1,000.)
AUCUN ACHAT REQUIS
A DEPOSER A L'UN DE NOS 3 MAGASINS
NOM .....
ADRESSE .....
TELEPHONE .....

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Malgré la loi 22, le français continue de perdre du terrain

Même si le Saguenay-Lac-Saint-Jean est la région la plus francophone d'Amérique, elle est toujours menacée par l'anglicisation croissante de Montréal. Car lorsque la métropole aura basculé dans l'autre groupe ethnique, le Québec français connaîtra son crépuscule.

Je ne voudrais pas paraître alarmiste, mais il faut bien reconnaître que la première année d'application de la loi 22 sur la langue officielle, dans le secteur de l'enseignement, ne présente pas les résultats escomptés.

Malgré le favoritisme de la loi 22 à l'endroit du français, un rapport présenté récemment à la Commission des écoles catholiques de Montréal, révèle que moins de 10% des candidats à l'école anglaise ont été inscrits à l'école française.

L'étude fait cette constatation étonnante: les élèves qui ont été inscrits pour la présente année scolaire avec la mention "de langue maternelle anglaise" forment 29% de la population scolaire du secteur anglais, alors que le pourcentage ne s'établissait qu'à 16.3% l'année précédente.

En outre, plusieurs familles d'immigrants déclarent faussement que la langue habituellement parlée à la maison est l'anglais. "A titre d'indicatif, explique le rapport, nous avons choisi 100 enfants dont la langue maternelle n'est pas l'anglais mais dont la déclaration atteste que la langue parlée à la maison est l'anglais. Un sondage mené par téléphone nous indique que près de 80% des parents de ces enfants ne peuvent s'exprimer adéquatement en anglais".

On constate donc que la langue anglaise conserve son magnétisme auprès des immigrants et même dans un grand nombre de familles d'origine française, habitant la région de Montréal. Afin de contourner les barrières érigées par la loi 22, on multiplie les fausses déclarations et, la facilité des tests d'aptitude linguistique permet de franchir le dernier obstacle.

La préférence des immigrants n'est pas l'unique menace. Les transferts du secteur français au secteur anglais en est une autre. Et les commissions scolaires qui voudront enrayer ce mouvement en sont dorénavant empêchées par l'interprétation: que le juge en chef Jules Deschênes vient de donner à l'article de la loi 22 touchant la liberté de choix des parents.

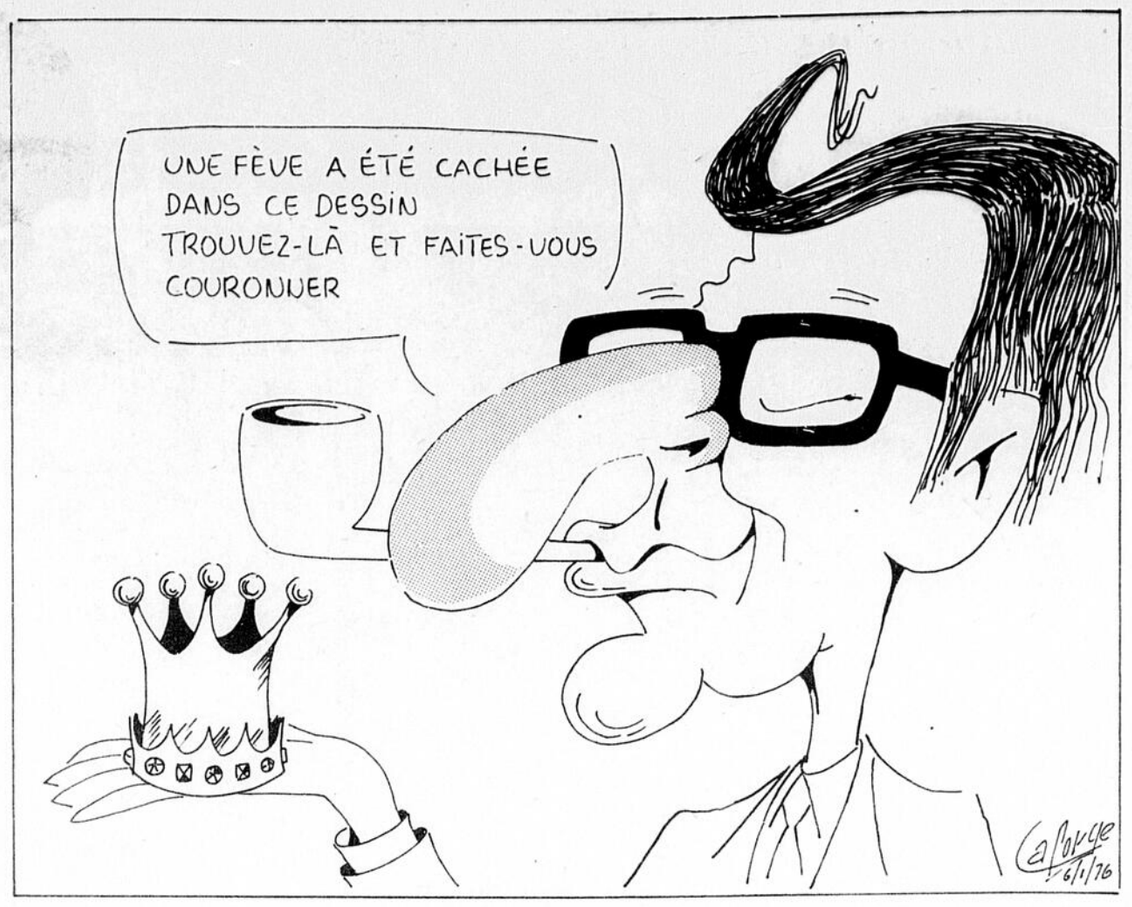
La Commission scolaire de Sainte-Foy, dans la banlieue de Québec, avait passé une résolution limitant l'accès à l'école anglaise aux seuls enfants dont la langue maternelle est l'anglais.

Or, les parents de deux enfants inscrits à la maternelle ont contesté la légalité de cette résolution. Le juge Deschênes leur donne raison en rappelant que l'accès à l'école anglaise n'est limité dans la loi 22 que par le critère de la connaissance suffisante de l'anglais.

Le grand espoir d'une popularité croissante du français réside dans l'efficacité des articles de la loi 22 touchant la langue de travail. Les règlements, qui n'ont pas encore été publiés, pourraient fournir au français l'arme dont il a besoin pour établir sa prédominance définitive en sol québécois.

Mais, il faudra une longue démonstration d'une priorité réelle pour convaincre les immigrants et plusieurs milliers de francophones de la région de Montréal présentement séduits par la rentabilité de la langue anglaise.

Bertrand TREMBLAY



AU FIL DE LA PENSÉE

Comment vit le Russe moyen?

Le journaliste et écrivain, Michel-M. Solomon, a résumé, récemment, devant les membres de la Société des écrivains canadiens (section de Montréal) le dernier livre publié par le prix Nobel de la Paix Andrei Sakharov sur le sort du prolétaire en Russie. En voici la synthèse:

Si je regarde en arrière à mes 17 années de prison et de travaux forcés dans les camps d'extermination de Sibérie d'abord, et dans les geôles de mon pays natal ensuite, tout ce qu'il m'est resté à l'esprit de la culture marxiste-léniniste c'est les dimensions de son application dans la pratique: la dictature la plus intolérante, la plus inhumaine exercée contre l'esprit humain depuis les débuts de l'histoire.

Pour les hommes de bonne volonté, cette culture représente tout ce qu'il y a de plus ténébreux et son application dans la vie quotidienne le cauchemar le plus long que l'humanité ait jamais vécu. Elle est d'autant plus redoutable que ce n'était pas le cas dans le passé, car grâce aux armes développées par la technologie contemporaine, le plus petit nombre d'individus peut rendre malheureux le plus grand nombre de leurs semblables avec le minimum d'effort.

Ce principe taylorien appliqué à l'échelle de la société humaine devient, en l'examinant, cynique et révoltant. Par rapport au destin de l'esprit humain, il s'avère être incompatible avec l'espoir dans un monde meilleur. (...)

Le dernier livre de l'académicien russe Andrei Sakharov vient de paraître sous le titre "Mon pays et le monde. (...)"

"Tout ce que le monde civilisé exige des Soviets, écrit M. Sakharov, est le respect d'un minimum de droits humains, une garantie contre les abus du pouvoir exécutif, la liberté pour les écrivains de mettre sur papier leurs idées sans peur d'être appréhendés et expédiés dans les asiles d'aliénés."

"58 ans après la Révolution d'octobre, écrit le nouveau prix Nobel, le salaire d'un ouvrier moyen ne dépasse pas 55 dollars, alors que la moitié de cette somme doit être dépensée pour la nourriture. Que fait l'Etat avec ses revenus gigantesques, se demande-t-il? Sa réponse est qu'une partie des revenus est réinvestie tandis que la majeure partie va au financement de toutes les dépenses militaires, y compris les activités subversives au Proche-Orient et en Amérique latine.

Au paradis des ouvriers, les travailleurs ne bénéficient que de deux semaines de congé par an, et c'est le droit imprescriptible de l'administration de déterminer quand ces vacances devront être prises. Hiver ou été, la décision est arbitraire et sans appel.

La semaine de travail est de 44 heures, quatre heures de plus que dans les pays capitalistes. La grève est considérée comme un crime et punie au même titre que le sabotage en temps de guerre. Les mères sans famille — divorcées et filles-mères — reçoivent une subvention mensuelle de $2 par enfant. La moitié des jours fériés, les dimanches en particulier, sont décrétés "journées de travail volontaire", sans indemnité. C'est une corvée, et ceux qui songeraient à s'y soustraire, s'exposeraient à des représailles terribles.

Le mythe répandu par Moscou concernant le logement bon marché est démenti par M. Sakharov qui considère qu'aucun ouvrier du monde capitaliste n'accepterait de loger sa famille dans les conditions existantes pour les familles d'ouvriers en URSS.

"Chez nous le pain est de mauvaise qualité et plein d'impuretés. Il faut faire la queue pendant des heures au magasin pour acheter un morceau de viande, une visite chez le médecin fait perdre au citoyen une demi-journée. La qualité des soins médicaux est médiocre et les lits des malades surnuméraires s'allongent dans les corridors où la majorité attrapent des pneumonies à cause des courants d'air. Ces derniers doivent être traités en même temps que les maladies pour lesquelles on entre à l'hôpital. Le traitement est si médiocre, écrit M. Sakharov, que tous mes amis étrangers qui habitent Moscou expédient leurs femmes enceintes en dehors du pays lorsqu'arrive pour elles le moment d'accoucher.

A cause des bas salaires, le citoyen ne peut faire les frais de sa famille même s'il n'a qu'un seul enfant. A cause de cette situation des millions de femmes mariées doivent accepter un travail pénible et ruineux pour leur santé.

L'immense majorité des travailleurs mène une existence végétative et l'alcoolisme fait des ravages. Le tableau est tragique, écrit-il. On assiste à la transformation du prolétariat soviétique en un "lumpenproletariat", prolétariat des vauriens. Dans la société soviétique, la consommation d'alcool est trois fois plus grande qu'elle n'était du temps des tsars. Les autorités voient cette dégradation d'un oeil bienveillant.

Sakharov affirme que dans la république soviétique russe seulement — il y a en tout, 16 républiques — chaque année, dix milles cadavres d'ivrognes morts gelés sont recueillis dans les rues.

Si le tableau est si sombre, comment se fait-il que le peuple ne réagit pas plus énergiquement? se demande-t-il. Sa réponse est que le régime base sa force sur l'inertie causée par la peur et sur la passivité des citoyens. Malgré le bourrage de crâne pratiqué par la radio et la presse pour lui enseigner qu'il est le maître du pays, l'ouvrier se rend bien compte que les vrais maîtres sont ces messieurs bien nourris qu'il voit traverser en vitesse les boulevards déserts dans leurs limousines blindées alors que lui-même doit se rendre au service à pied ou dans des autobus remplis à craquer." (...)

A cause du massage cérébral administré au nom d'une idéologie qui le poursuit du kindergarten jusqu'au tombeau, l'homme soviétique a été transformé, en hypocrite, en bureaucrate médiocre qui ne fait que marquer le temps et, somme toute, en spécimen de stupidité, ajoute-t-il.

La farce rituelle de la loyauté envers le parti répétée à l'infini à eu comme résultat une pression idéologique monstrueuse sur les écrivains, les artistes et les savants. C'est un vrai miracle que, dans ces circonstances, les arts n'aient pas totalement disparu de notre pays, déclare l'académicien soviétique.

Avec l'autorité que lui confèrent ses travaux nucléaires, M. Sakharov affirme que sauf pour les missiles et la bombe atomique rien n'a été créé par les hommes de science dans son pays. Aucune découverte n'a été enregistrée non plus dans les domaines de la chimie, de la physique, de la biologie, de la science cybernetique, des antibiotiques, de la médecine préventive, des ordinateurs, de l'agriculture et que, en un mot la science soviétique se trouve tributaire de la technologie occidentale même pour les machines à coudre, à calculer et à écrire.

Selon lui, abstraction faite des milliers de personnes condamnées pour leurs convictions religieuses, dix mille citoyens se trouveraient derrière les barreaux en tant que condamnés politiques. Les conditions de vie pour les condamnés politiques sont aussi dures qu'au temps de Staline. Quant à la jeunesse, écrit-il, elle est déçue de la réalité.

Elle se partage en deux groupes: les non-marxistes expédiés aux camps de travaux forcés et les marxistes désillusionnés expédiés aux cliniques psychiatriques. La persécution religieuse, notoire en pays socialistes, est pire encore en URSS.

Après avoir été liquidé sous Lénine et sous Staline, l'Eglise orthodoxe est seulement tolérée aujourd'hui comme simple annexe de l'Etat — le KGB extermine une après l'autre baptiste, catholique, pentecostaliste et bouddhiste. Bien entendu, la place d'honneur revient à la religion juive.

"Une des formes les plus inhumaines de persécution consiste dans l'enlèvement des enfants du sein d'une famille religieuse afin de les protéger (!) contre une éducation malsaine ce qui, déclare Sakharov, représente une violation flagrante du principe de la séparation de l'Eglise, principe inscrit dans la constitution religieuse.

Concernant le manque de scrupules observés par les Russes en matière de politique étrangère, M. Sakharov rappelle avoir assisté en 1955 à une conférence au Kremlin à laquelle un des ministres déclarait aux savants réunis que la politique soviétique au Moyen-Orient est basée sur l'exploitation du nationalisme arabe afin de créer des difficultés aux nations européennes pour tout ce qui est de l'approvisionnement en carburant provenant des pays arabes.

Sous le prétexte de "défendre les intérêts légitimes arabes", le Kremlin a réussi à désorganiser l'économie mondiale, écrit Sakharov tout en demandant aux démocraties de faire des sacrifices en matière de l'économie allant jusqu'à l'embargo sur le pétrole arabe et la requête faite au gouvernement soviétique de limiter la vente des armes aux pays arabes qui mettent en péril la paix mondiale.

La propagande soviétique s'efforce de peindre en rose la vie en Union soviétique et à démontrer aux citoyens combien heureux ils sont sous le régime actuel. Ce bonheur peint sur une toile de fond existait en Russie du temps de l'impératrice Catherine II et s'appelait "les villages de Potemkine".

Si on accepte la définition de Freud que le bonheur n'est que l'adoucissement de la peine, donc une souffrance amoindrie, on est en droit de dire que, pour l'immense majorité des citoyens soviétiques, le bonheur représente le soulagement du present face aux souffrances du passe

OPINION DES AUTRES

L'esprit olympique à Québec

Sauver les Jeux Olympiques! C'est le pari que propose M. Bourassa aux Québécois en 1976. D'une obsession il tire un slogan. Mais à qui s'adresse le premier ministre? A la fierté des travailleurs du bâtiment dont la productivité sur les chantiers ne doit pas fléchir, ou plutôt aux contribuables qui feront, quoi qu'il arrive, les frais de cette gigantesque opération démesurément coûteuse? A vrai dire, son appel s'adresse à tous, même à ceux qui ne peuvent rien pour prévenir un désastre dont la menace n'a pas encore été conjurée.

S'il fallait qu'aux difficultés courantes, d'ordre financier et politique, le destin ajoutât l'échec des Jeux Olympiques, toutes les énergies qu'investissent le gouvernement et le Parti libéral dans la conservation du pouvoir, tous les efforts déployés pour contrer les oppositions seraient perdus. S'il est vrai, ainsi qu'on le raconte en divers milieux depuis quelques semaines, que l'équipe libérale songe à un scrutin précipité au printemps, il lui faut d'abord l'assurance absolue que les installations seront achevées dans les délais et que tous les invités seront logés convenablement.

Jamais depuis 1970 les oppositions au régime libéral n'ont été aussi nombreuses, aussi diversifiées, aussi militantes qu'aujourd'hui. D'Ottawa, M. Trudeau n'hésite plus à dire à la télévision qu'il est en désaccord avec certaines politiques des Libéraux du Québec. Partout dans la province, l'ancien bras droit de M. Bourassa, malgré la faiblesse de son mouvement, multiplie les attaques contre le gouvernement. Dans la région montréalaise, la minorité anglophone ose de plus en plus critiquer et contester le gouvernement; la presse de langue anglaise élève le ton contre le premier ministre et déplore la médiocrité de ses performances en 1975. Le Parti québécois, renonçant à exalter le paradis que serait l'indépendance, concentre son tir contre l'administration, ses hommes et ses politiques. Les représentants des milieux d'affaires et de la haute finance tolèrent plus qu'ils n'acceptent le gouvernement actuel; beaucoup de patrons sont insatisfaits des décisions ou de l'absence de décisions, des lenteurs et lourdeurs de l'appareil gouvernemental; le mouvement syndical a épuisé son stock d'épithètes péjoratives dans ses dénonciations; la jeunesse étudiante ne veut plus rien entendre et oscille entre l'indifférence et le dégoût. Les sondages, reflets fugitifs d'une opinion incertaine, tendent à confirmer l'ampleur du mécontentement.

Et pourtant, l'économiste du PQ écrit dans son journal que l'année 1975 se termine "avec un M. Bourassa bien en selle", que "le cheval n'est peut-être pas fringant mais (que) le cavalier l'a bien en main".

La force de M. Bourassa et de son équipe réside dans l'improbable unité de ces oppositions dont les motifs sont souvent contradictoires et les stratégies, incompatibles. Le PQ cherche à mettre l'indépendance en veilleuse, mais les anglophones et les fédéralistes n'ont pas oublié que la conquête de la souveraineté était et reste sa raison d'être. Le mouvement syndical rêve d'un socialisme qui effraie les honnêtes gens parce qu'il n'arrive pas à le définir; ses leaders sont impopulaires et le PQ n'est pas disposé à les accueillir dans la bergerie. Les milieux d'affaires régleraient pour une révolution de palais à l'intérieur du Parti libéral. Ottawa aussi. L'Union nationale, les créditistes et le Parti national populaire, enracinés à droite, ne peuvent songer, au risque d'aliéner leur clientèle, à solliciter des alliés à gauche.

Dans ces conditions, à moins d'un désastre olympique, M. Bourassa est en effet bien en selle.

Michel ROY
"Le Devoir".

Comme l'Université du Québec

La crise de l'enseignement universitaire francophone qui durait depuis mars 1974 a connu hier un dénouement heureux. Toute l'Acadie réagissait fortement depuis une semaine aux fausses conclusions de la Commission de l'enseignement supérieur des Maritimes, dite Commission Wallace.

L'enseignement supérieur universitaire en français est assuré dans le Nord-Est et le Nord-Ouest comme dans le Sud-Est. Le campus de Moncton sera le campus principal même si cela n'est pas dit comme tel. Pour décerner des programmes de maîtrise et de doctorat, il faut une fondation solide.

Les Acadiens doivent une énorme dette de reconnaissance au premier ministre Richard Hatfield pour ses interventions personnelles et sa médiation afin de mettre fin à ce conflit si déchirant pour l'Acadie. En accédant au pouvoir en 1970, M. Hatfield avait dit qu'il voulait être le premier ministre de TOUS les citoyens du Nouveau-Brunswick. Le temps, les efforts, les frustrations et la patience du premier ministre au cours des derniers jours pénibles nous prouvent que M. Hatfield voulait sincèrement régler un problème acadien.

D'autres personnes, hauts fonctionnaires, nationalistes, hommes politiques, gouverneurs, et surtout les gouverneurs "sudistes" dissidents, professeurs et citoyens, ont posé des gestes concrets et courageux mais discrets pour le plus grand bien de la population acadienne et on leur doit à eux aussi une très grande dette de reconnaissance.

Les succès rencontrés par le campus de Moncton sont fort nombreux et éloquents. Leur expertise et leur bonne volonté suffisent pour me convaincre qu'ils voudront bâtir avec tous les Acadiens du Nouveau-Brunswick cette "nouvelle" université avec ses trois campus.

Un rapport de force est toujours une dure épreuve. Le recul et le temps devraient cicatriser tous les blessures.

Claude Bourque,
"L'Evangéline",
Moncton, N.-B.

Le 18 décembre.

EPI ALIMENTATION



VOTRE

CLUB DE NOEL

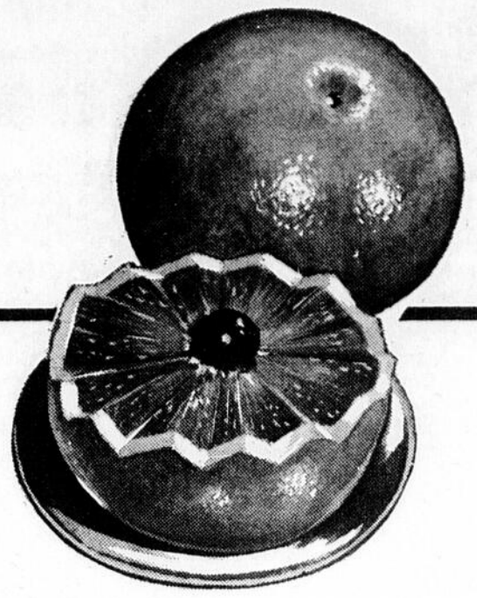
1976

Y AVEZ-VOUS PENSE?

NOTEZ BIEN QUE LES CARTES DU

"CLUB DE NOEL EPI"

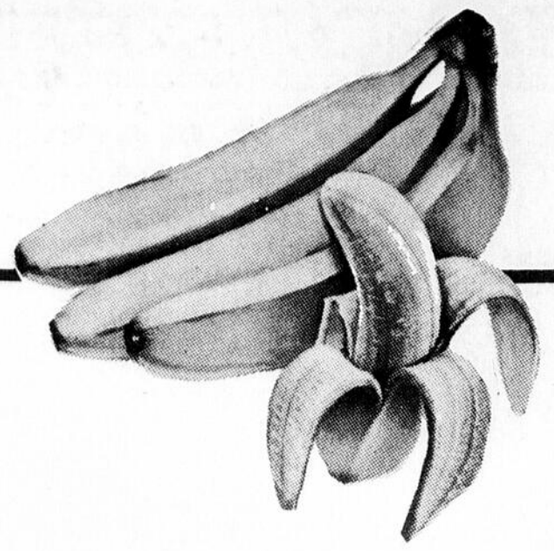
SONT MAINTENANT DISPONIBLES
DANS CHAQUE MAGASIN.
N'OUBLIEZ PAS LA VOTRE!..



PAMPLEMOUSSES

BLANCS U.S.

6 POUR **.69**



BANANES

CHIQUITA

.15 LB

NAVETS FRAIS DU QUEBEC LB **.09**

PIMENTS VERTS U.S. LB **.63**

CAROTTES DU QUEBEC SAC DE 5 LB. **.49**

LIQUEURS

CANETTES 10 OZ,
PEPSI, SEVEN-UP,
FRAISE, ORANGE,
CREME SODA,
CAISSE 24.

3.89

CREME GLACEE Diamant, contenant ½ gallon plastique.	1.49	**CERISES ROUGES** Coronation, bocal 12 oz.	1.07	**PAPIER ALUMINIUM** Alcan, boîte 25 pieds.	.53
Papier de toilette Cashmere, paquet 6 rouleaux.	1.29	**BISCUITS RITZ** de Christie, boîte 8 oz.	.55	**HUILE VEGETALE** Crisco, cont. 38 oz.	1.69
Gâteaux de fruits Rayon Soleil, pain 1 lb.	1.45	**BISCUITS SODA** salés de Christie, boîte 16 oz.	.65	**OIGNONS MARINES** Habitant, bocal 16 oz.	.97
Gâteaux de fruits Rayon Soleil, pain 2 lb.	2.85	**FARINE TOUT USAGE** Robin Hood, sac 10 lb.	1.69	**OLIVES MELANGEES** Gattuso, bocal 15 oz.	.73
Gelée de fraises framboises, cerises, orange, Royal, boîte 3 oz.	.25	**DATTES** Jaffa, boîte 16 oz.	.85	**PECHES TRANCHEES** Libby's, boîte 14 oz.	.47
Café en grains moulu, Maxwell House, paquet 1 lb.	1.49	**RAISINS** Sultana de Wasco, boîte 15 oz.	.77	**SALADE DE FRUITS** Del/Monte, boîte 19 oz.	.59
CHOCOLAT LOWNEY'S Vesta, boîte 3 lb.	3.55	**EAU MINERALE** Vichy Célestin, bouteille 32 oz.	.73	**CHOUX-FLEURS** et oignons Aylmer, bocal 15 oz.	.79
CHOCOLAT SELECTION de Moir's, boîte 3 lb.	3.55	**SEL DE FRUITS** ENO, en sachets, boîte de 10.	.55	**DREAM WHIP** boîte 4 oz.	.68
FROMAGE TRANCHE individuel de Kraft, paquet de 1 lb.	1.35	**POUDRE A PATE** Magic, boîte 1 lb.	.88	**SAUCE ATOCAS** Aylmer, bocal 9 oz.	.51
FROMAGE CHEEZ WHIZ de Kraft, bocal 32 oz.	2.43			**NOIX EN MORCEAUX** Grenoble, St-Arnaud, paquet 8 oz.	.79

GRAISSE

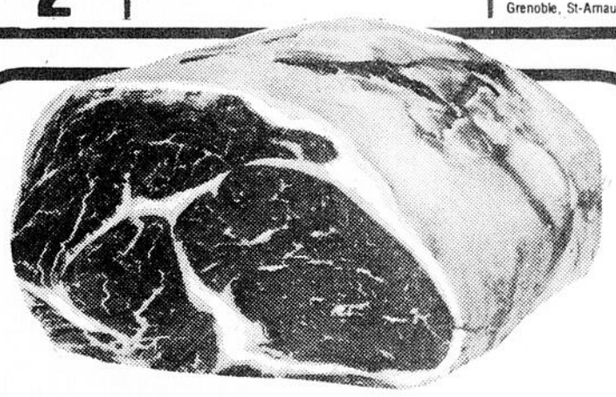
VEGETALE
DOMESTIC
BOITE 2½ LB
(½ GRATIS),
BOITE 3 LB.

1.59



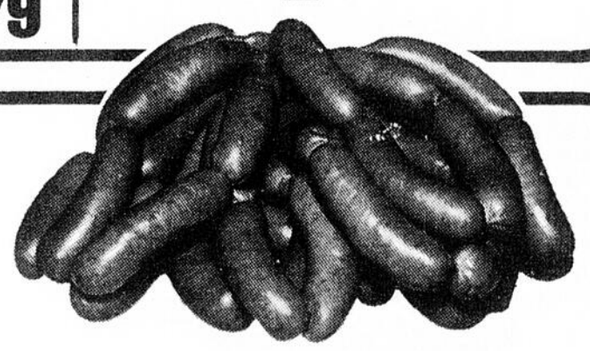
BOEUF

HACHE FRAIS **.59** LB



BOEUF

CENTRE D'EPAULE STEER ROUGE **.89** LB



SAUCISSE

FRAICHE DE NOS
CHARCUTERIES EPI

.89 LB

FROMAGE CANADIEN FRAIS **1.49** LB

BOEUF PALETTE STEER ROUGE **.95** LB

BOEUF COTES CROISEES STEER ROUGE **1.29** LB

PATES DE VIANDE 4 ETOILES 14 OZ **1.19**

Viande fraîche tous les jours

JONQUIERE-KENOGAMI

2— Marcel Bouchard
70, Chabot - Kénogami
542-6043

3— Alimentation Beaupré
6, Laval - Kénogami
542-5705

4— Philippe Harvey Ltée
339, St-Jean-Baptiste - Jonquière
542-2104

6— Magasin Guy Inc.
190, Angers - Jonquière
547-2666

JONQUIERE-KENOGAMI

Roger BOUCHARD
Boucherie: 542-2365
88, Ste-Famille

Raymond BOUCHARD
Epicerie: 547-7353
86, Ste-Famille

42— Marché Laurier Ltée
218, Fabrique - Jonquière
Tél.: 547-2154

ARVIDA

46— Boucherie Davis Ltée
325, Davis - Arvida
548-5243

CHICOUTIMI

39— Raymond Lavoie
616, Ste-Anne - Chicoutimi
Tél.: 549-7504

25— Antonin Tremblay
St-Honoré, Cté Dubuc
673-4651

35— Léopold Lapointe
St-David-de-Falardeau
673-4595

BAGOTVILLE-PORT-ALFRED GRANDE-BAIE

9— Camille Gagné
1025, Bagot - Bagotville
544-2829

31— A. Simard & Fils
3671, boul. Grande-Baie
544-3366

ST-JEAN-EUDES

17— Eddy Lavoie Ltée
20, boul. St-Jean-Eudes
548-4681

LAC-ST-JEAN

33— Truchon & Larouche Ltée
690, Sacré-Coeur - Alma
662-2390

LAC-ST-JEAN

28— Saguenay Store E.
750, Price - Alma
662-2808

41— Epicerie du Coin Enr.
502, 1ère Rue - Chibougamau
Tél.: (819) 276-4138

EPI ALIMENTATION

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



LA SOLIDARITE

Dans son message à l'occasion de la Nouvelle Année, la présidente de la Fédération de l'AFEAS, Mme Jeanne Blackburn souhaite qu'en 1976, on entreprenne une vaste mission de solidarité où se retrouveront réunies toutes les classes sociales (associations, syndicats, patrons, consommateurs et usagers). "Ensemble, ajoute-t-elle, on définira la solidarité". Et, selon elle, nous devons vivre cette solidarité dans la lucidité et la réflexion commune, sachant en payer le prix. "Je veux dire, précise-t-elle, que nous devons apprendre à sacrifier nos intérêts personnels, nos intérêts de groupe aux intérêts de la collectivité. C'est à cette seule condition que nous pourrons espérer un meilleur équilibre social, une plus grande justice", conclut la présidente de la Fédération régionale de l'AFEAS.

LE PLAISIR DE L'ACHAT

Le vol à l'étalage est devenu si courant à Tokyo que les propriétaires de magasin ont fait mettre au point un système de cartes magnétiques que l'on introduit dans les cases réservées aux articles mis en vente. Il ne reste plus qu'à payer, au moment de sortir. On ne peut, en somme, ni toucher, ni soupeser, ni même lire le mode d'emploi. Aussi la ménagère japonaise affirme-t-elle que cette méthode lui retire "tout le plaisir de l'achat".

NOMINATIONS

Sur la recommandation du Conseil des médecins et dentistes et de l'Université Laval, le conseil d'administration de l'hôpital de Chicoutimi a renommé les docteurs Roger Brassard, Lucien Privé, André Roberge et Léopold Genest, à la direction respective du département d'anesthésiologie-réanimation, du département d'anatomopathologie, du service de neurochirurgie et du service de radiothérapie.

Les docteurs Laval Claveau, généraliste et obstétricien, et Gérald Tremblay, cardiologue, ont été nommés membres actifs du Conseil des médecins et dentistes.

Enfin, Mlle Christiane Moreau, i.a., a été promue au poste d'infirmière-chef à la pouponnière.

VIE SEXUELLE

Le procureur général danois Per Lindegaard est resté sourd aux appels de l'Eglise en refusant de poursuivre pour blasphème, un metteur en scène qui compte filmer "La vie sexuelle de Jésus-Christ".

"L'article sur le blasphème de notre code criminel n'a pas été invoqué dans les 50 dernières années", déclare-t-il dans une interview publiée vendredi par le magazine "Weekend-Avisen".

Mgr Hans Martensen, évêque catholique du Danemark, a lancé un appel, mardi, pour que le metteur en scène, Jens Joergen Thorsens, soit poursuivi pour son projet. Le film dont le scénario vient d'être publié s'attache à décrire les relations hétérosexuelles et homosexuelles de Jésus-Christ.



LES NON-FUMEURS

La semaine nationale des non-fumeurs au Canada et aux Etats-Unis aura lieu du 11 au 17 janvier. Au Québec, c'est la Société du timbre de Noël qui a pris charge de cette campagne afin de sensibiliser les Québécois à cette habitude néfaste pour leur santé. On sait déjà que de nombreuses recherches faites dans plusieurs pays ont clairement démontré les effets nocifs du tabagisme sur l'organisme. Il ne faut pas oublier non plus que respirer de l'air pur est un droit des non-fumeurs. Une semaine sans fumée... Pourquoi pas?



L'ANTIVIERGE

Et dire que dans certains milieux, on prétend encore que les "films de fesses" sont en perte de vitesse. Sorti le 25 décembre au Japon, "EMMANUELLE, L'ANTIVIERGE" brise tous les records d'assistance de l'histoire du Japon, $600,000 de recettes en deux jours. Et à Paris, ce film tient toujours l'affiche, avec 1,879,206 entrées en 77 semaines de présentation. Ce film sera projeté en première à Montréal le 20 février. "Emmanuelle, vous amenait au seuil de l'érotisme et du plaisir, Emmanuelle, l'antivierge vous y fait pénétrer totalement...", dit-on dans la publicité pour annoncer ce film qui met en vedette Sylvia Kristel.

DEPART

Le docteur Gérald Dufour, spécialiste en chirurgie buccale, quitte temporairement l'hôpital de Chicoutimi pour aller exercer son art en Afrique du sud, plus précisément à l'hôpital universitaire de Pretoria. Le docteur Dufour sera de retour à Chicoutimi le 1er janvier 1977.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

CLUB RICHELIEU: Le souper hebdomadaire du Club Richelieu de Chicoutimi aura lieu mercredi, à 18 h. 30 à l'Hôtel Chicoutimi.

JONQUIERE

CLUB KIWANIS: Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis Saguenay aura lieu mercredi, à 18 h. 45 à l'hôtel Paul-Baillargeon.

CLUB KIWANIS: Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis du quartier Arvida, aura lieu mercredi, à 18 heures au Manoir du Saguenay.

SOYEZ GÉNÉREUX

Ordre Rosicrucien
AMORC
LATIA MAGNA
SAGU ENAY

NOUVEAU SIGLE

Voici le nouveau sigle de l'Ordre Rosicrucien qui compte plusieurs adeptes au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Sigle qui contient plusieurs symboles. Entre autres, les ailes représentent l'envolée vers la recherche spirituelle; le cercle, le symbole de l'univers, de l'espace infini, l'immortalité, la vie sans commencement, ni fin; la croix indienne d'Amérique symbolise les sources mystiques et spirituelles que possède la terre d'Amérique. D'autre part, le mot Saguenay qui signifie en terme indien "source de paix" a été donné au chapitre pour représenter la vie accueillante et naturelle qu'ont les gens du territoire et pour démontrer l'entraide qui existe au sein de l'organisme rosicrucien. D'autres symboles y sont incorporés au sigle et seule la mystique y verra.

Terrebonne

Retour au travail à la Sonoco

Les 120 travailleurs de la SONOCO de Terrebonne (CSN), en lock-out depuis le 19 août 1975, ont accepté le protocole de retour au travail intervenu, il y a quelques jours, entre leurs représentants syndicaux et la partie patronale. On sait que la convention avait été signée le 2 septembre. Le protocole de retour au travail vient tout juste d'être signé.

La nouvelle convention donnera une augmentation salariale de $1.65 l'heure réparti sur la période se terminant au 1er août 1977.

Les travailleurs membres de la CSN toucheront un montant forfaitaire de $300., une augmentation supplémentaire de $0.15 l'heure pour ceux qui ne sont pas au bonus, une prime d'équipe de $0.15 de soir et de $0.20 de nuit. L'ancienneté est reconnue pour les promotions, les transferts et les mises-à-pied. La qualification sera le deuxième critère dans ces cas. Le temps supplémentaire obligatoire qui était autrefois de 10 heures sera porté à 4 heures à la condition que la compagnie en ait averti les syndiqués par ordre d'ancienneté le jeudi avant et qu'elle ait procédé au temps supplémentaire volontaire avant. Les avis de discipline sont rayés du dossier des employés après un an et le système d'évaluation des tâches est négocié et donne droit à l'arbitrage en cas de désaccord.

Le retour au travail s'effectuera les deux premières semaines, selon les besoins de la compagnie. Par après, c'est l'ancienneté qui est le critère de rappel au travail.

M. Michel Philippe, président du syndicat, a tenu à remercier tous ceux qui les ont appuyés. Il s'est déclaré satisfait de l'entente intervenue et s'est dit assuré que le syndicat de SONOCO déclarera à son tour la guerre aux mesures Trudeau qu'il juge inacceptables pour les travailleurs.

Tragédies routières

Bilan total moins lourd qu'en 1974

Dix-sept personnes ont trouvé la mort dans des accidents au Québec entre 18 hres mercredi et minuit dimanche soir, ce qui constitue le bilan le plus élevé au pays. Neuf des victimes ont péri dans des accidents de la circulation, cinq sont mortes dans des incendies, deux ont été victimes d'accidents de motoneige et une autre s'est noyée.

Pour l'ensemble du pays, un relevé de la Presse Canadienne indique que 47 personnes sont mortes accidentellement, dont 25 dans des accidents de la route.

Les quinze victimes d'accidents de la route signalées entre mercredi soir et la fin du week-end portent à 3,554 le bilan total non officiel des personnes qui ont perdu la vie sur les routes canadiennes en 1975, contre 3,928 en 1974.

Pour la nouvelle année, ce bilant atteint déjà 20 morts.

Le Conseil canadien de la sécurité avait prédit que de 15 à 20 personnes perdraient la vie dans des accidents de la circulation à l'occasion du Nouvel An.

Après le Québec, c'est la Colombie Britannique qui déplore le plus grand nombre de morts accidentelles, soit huit: sept dans des accidents de la circulation et une dans un incendie.

L'Ontario déplore sept morts accidentelles: trois dans des accidents de la route, deux par les flammes et deux dans des accidents de motoneige.

L'Alberta signale cinq morts accidentelles: quatre par les flammes et une dans un accident de la route.

La route a fait quatre victimes en Nouvelle-Ecosse.

En Saskatchewan, trois personnes ont péri par les flammes et on craint qu'une autre soit morte de froid.

La Colombie Britannique déplore trois morts accidentelles: deux sur ses routes et une dans un incendie.

Une personne a péri dans un accident de la route à Terre-Neuve et une autre dans un incendie au Manitoba.

Le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard n'ont aucune mort accidentelle à signaler.

Les victimes d'accidents industriels, de meurtres ou de suicides ne figurent pas dans le relevé de la PC.

LES CAMELOTS DU QUOTIDIEN SONT A VOTRE SERVICE

6

JOURS PAR SEMAINE

Augmentation de tarifs

Requête du CP devant le CRTC

MONTREAL (PC) — Le Canadien Pacifique a révélé lundi qu'une requête a été présentée à la Commission canadienne des transports en vue d'une augmentation de 16 pour cent de ses tarifs pour plusieurs lignes de la région de Montréal.

Les lignes touchées seraient celles de Ste-Thérèse, de Farnham et de Vaudreuil, qui transportent chaque jour une moyenne de 16,000 passagers.

Les augmentations demandées rapporteraient $500,000 de plus par année à ces trains de banlieue.

En 1974, ces services ont eu un déficit de $2.5 millions; le déficit de l'exercice financier 1975 serait encore plus considérable; et aucun profit n'est prévu pour 1976.

Comme le service des trains de banlieue n'est pas rentable, la requête du CP ne contrevient pas aux règlements anti-inflation qui limitent à 10 pour cent les augmentations de prix.

Régie de la Langue

Rencontre avec des professeurs

QUEBEC, le 5 janvier 1976 — Le 7 janvier prochain, des représentants de la Régie de la langue française rencontreront les professeurs de l'enseignement technique et industriel de la région de Québec qui ont participé, l'été dernier, à des stages de perfectionnement dans le cadre de l'entente Chirac-Bourassa.

La réunion aura lieu à l'édifice "G", au 1er étage de la tour.

A 15 hres, les représentants des média d'information pourront s'entretenir avec les représentants de la régie et obtenir ainsi plus de renseignements sur ces stages qui devraient normalement s'échelonner sur une période de cinq ans. Ils pourront aussi interviewer quelques-uns des stagiaires.

A 16 hres, monsieur Bruno Giroux, agent d'information à la Régie de la langue française, prononcera une allocution au cours de laquelle il parlera de la Régie de la langue française, des services qu'elle rend à la population et, d'une façon plus spécifique, de ceux qu'elle pourrait rendre à ces stagiaires.

Une table ronde permettra ensuite aux participants d'échanger des idées sur toutes les possibilités et modalités du suivi de ce stage et des stages futurs.

La journée du 7 janvier sera consacrée à des entrevues accordées aux media d'information: on peut dès maintenant réserver une heure donnée pour une telle entrevue. Pour ce faire, on téléphone, à frais virés, au soussigné.

Pour la Régie de la langue française, ces stages et leurs suivis représentent une préoccupation première du service des relations avec le monde de l'enseignement.

Bombardier — La Pocatière

Le syndicat se défend d'être contre les dispositions de la loi C-73

Les 300 employés de la compagnie Bombardier, à La Pocatière, sont convaincus que leurs demandes syndicales ne vont pas à l'encontre des dispositions de la loi C-73 anti-inflation.

Ce syndicat qui débraye légalement mardi matin pour appuyer ses demandes, considère que les employés de Bombardier, qui s'apprêtent à construire les nouvelles rames du métro de Montréal, sont engagés dans une nouvelle entreprise, dans un secteur nouveau, puisque, jusqu'ici, ils fabriquaient des motoneiges.

Le syndicat estime qu'il ne s'agit pas là de majorations de salaires, mais bien de la négociation d'une nouvelle échelle de salaires pour des nouvelles occupations et que, par conséquent, cette négociation ne tombe pas sous le coup de la loi.

un bon coin coin coin...

Auberge les 3 CANARDS à Pointe-au-Pic

- Atmosphère chaleureuse propice à la détente
- Excellente table — Mets régionaux — Steak House
- En plus de l'auberge, 26 chambres de motel à votre disposition
- À 15 minutes de la nouvelle station de ski «Grand Fonds»

Ski-séjours spéciaux: fins de semaine (2 pers) $18.00 par jour semaines de ski de 6 jours (2 pers) $100.00

...dans le merveilleux décor du Charlevoix

pour information et réservations: C. Donohue (418) 665-3761

SESSION D'HIVER 1976

BACCALAURÉAT D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Dans le cadre du plan directeur de perfectionnement des maîtres en exercice, l'Université du Québec et l'Université de Sherbrooke offrent un programme de *baccalauréat d'enseignement professionnel*, conçu spécialement pour les enseignants du niveau secondaire.

COMPOSANTES DU PROGRAMME

Bloc I - Formation psychopédagogique
Bloc II - Formation professionnelle
a) Tronc commun
b) Champ de spécialisation
Bloc III - Formation complémentaire

INSCRIPTIONS

Université de Sherbrooke	(819) 565-5497
Université du Québec à Chicoutimi	(418) 545-5311
Université du Québec à Montréal	(514) 282-6921
Université du Québec à Rimouski	(418) 724-1717
Université du Québec à Trois-Rivières	(819) 376-5600
Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois	Hull (819) 770-3360 Rouyn (819) 762-0971

La région immédiate de Québec sera desservie par l'Université du Québec à Trois-Rivières.

PRIX D'ESCOMPTE - PRIX D'ESCOMPTE - PRIX D'ESCOMPTE - PRIX D'ESCOMPTE

PRIX D'ESCOMPTE - PRIX D'ESCOMPTE - PRIX D'ESCOMPTE

Chez Provibec on s'occupe de vous

provibec

VERIFIEZ - COMPAREZ - ECONOMISEZ AVEC LES...

"PRIX D'ESCOMPTE"

PROVIBEC... en vigueur tous les jours

PLAN CERTIFICATS DE NOEL 1976

ACHETEZ VOS CERTIFICATS

CHAQUE SEMAINE A... $1.00 CHACUN

PRENEZ NOTE QUE VOTRE ARGENT EST DEPOSE EN FIDUCIE

TOUTES NOS VIANDES SONT A "PRIX D'ESCOMPTE"

STEAK DE RONDE DE BOEUF

LA LIVRE $1.69

SUPER VALEUR

Rôti croupe de boeuf	FRAIS, LA LIVRE $1.69	Saucisse fraîche	"4 ETOILES", LA LIVRE .99
Rôti pointe de boeuf	FRAIS, LA LIVRE $1.99	Creton "4 Etoiles"	FRAIS, BOITE 15 ONCES 1.59
Steak haché	FRAIS, LA LIVRE $1.09	Tête fromagée	"4 ETOILES", 10 ONCES .79
Boeuf haché	FRAIS, LA LIVRE .69	Eperlans congelés	VIDES, POT. 1 LIVRE .63
Boudin frais	"4 ETOILES", LA LIVRE .63	Filets de morue	CONGELEE, LA LIVRE .99

FEVES VERTES COUPEES — MACEDOINE CAROTTES TRANCHEES — MAIS EN CREME FEVES JAUNES COUPEES

FERLANDIERE — BTE 10 OZ

A VOTRE CHOIX!

.17¢

SUPER VALEUR

ECONOMISEZ AVEC LES PRODUITS PROVIGO

JUS DE TOMATES

PROVIGO — BOITE 19 OZ

.28¢



MELASSE GRANDMA

CARTON 40 ONCES

77¢

SUPER VALEUR

ANANAS TRANCHES

"PIC-NIC" BOITE 19 ONCES

41¢

SUPER VALEUR

Café Instant	PROVIGO, JARRE 10 OZ 2.49	Pâte de tomates	PROVIGO, BOITE 6 OZ .28
Poulet désossé	PROVIGO, BOITE 7 ONCES .71	Burger boeuf	PROVIGO, BOITE 72 OZ 1.99
Moutarde préparée	PROVIGO, JARRE 24 OZ .49	Poli à plancher	ACRYLIQUE, PROVIGO, 27 OZ 1.29
Miel pur	PROVIGO, JARRE 16 ONCES .97	Ampoules	40, 60, 100 WATTS, PQT 2 AMP. .42
Lait en poudre	PROVIGO, BOITE 3 LIVRES 1.99	Cure-oreilles	PROVIGO, BOITE 180 .69
Beurre d'arachides	PROVIGO, JARRE 16 OZ .79	Poli à meubles	CITRON, PROVIGO, 14 ONCES 1.09

POUR ECONOMISER, FIEZ-VOUS AUX "PRIX D'ESCOMPTE" PROVIBEC!

Graisse	SHORTENING DOMESTIC, 1 LIVRE .66	Fèves	AU LARD, CLARK SAUCE TOMATES, 19 OZ .52	Nettoyeur	SPIC AND SPAN GEANT, 38 OZ 1.19
Pêches	EN DEMIES PROVIPRIX, 28 OZ .63	Ragoût	DE BOULETTES CORDON BLEU. 19 OZ $1	Déodorant	ULTRA PARFUME BAN 6 OZ 1.25
Maïs	EN GRAINS NIBLETS BOITE 12 ONCES .45	Spaghetti	SAUCE TOMATES CATELLI, 19 OZ .46	Détergent	TIDE "XK" KING SIZE 2.29
Sel fin Sifto	BOITE 2 LIVRES .23	Gruau	ROBIN HOOD RAPIDE, 12 ONCES .38	Empois Glide	A VAPORISER 14 ONCES .79
Miracle Whip	KELLOGG 16 OZ. .75	Pizza	AU FROMAGE KRAFT, 14 ONCES .82	Bain	DE MOUSSE LIQUIDE MR. BUBBLE, 24 OZ 1.22
Corn Flakes	KRAFT 16 ONCES .70	Beurre	DE CARAMEL VACHON, 32 OZ 1.17	Nettoyeur	LIQUIDE LESTOIL, 28 OZ 1.23
Riz Dainty	GRAIN COURT 32 ONCES .80	Sauce B.B.Q.	"GAZA" 14 OZ .33	Lotion	MOSTLY MOISTURE NOXZEMA, 240 M.G. .85
Saucisses	CAMPFIRE BURN'S — 14 OZ 1.11	Jus	DE RAISINS, WELCH CONGELE, 12 ONCES .67	Crème	A BARBE NOXZEMA, BOMBE 7 OZ .98
Bettes	MARINEES, SUCREES RAYMOND — 24 OZ .53	Sel	DE FRUITS "END" LARGE 7 OZ, BREVET 4994 $1.39	Kotex	SERVIETTES SANITAIRES ECONOMY, BTE 48 2.91
Fromage	TRANCHE, SINGLE KRAFT — 1 LIVRE 1.35	Eau	MINERALE, VICHY CELESTINS, 32 OZ .69	Tampons	REGULIERS, ULTRA KOTEX, PQT 30 1.63
Carottes	ENTIERE RIVIERA, 19 OZ .44	Savon	DE TOILETTE, WOODBURY PQT. 6 BARRES .98	Fleecy	RINCE-LINGE BOUT. 64 ONCES 1.09
Chocolat	MALTED MILK, JERSEY MILK ASST. — NEILSON PQT. FAM. 10 X 20¢ 1.55	Lames	DE RASOIR, GILLETTE SUPER BLEU, PQT. 10 .86	Nettoyeur	TOILETTE, AUTOMATIC VANISH, 12 OZ 1.06

CHEZ LES EPICIERS PROVIBEC SUIVANTS ON S'OCCUPE DE VOUS

ROLAND JAUVIN INC 445 BOUL. ST-JUDE SUD, ALMA	WELLIE COTE 439 RACINE EST, CHICOUTIMI	J-EDMOND MALTAIS 490 ST-JACQUES, JONQUIERE	MARCHE BANCO No-3 67 ST-JOSEPH, ST-C. DE MARIE	LEON BELANGER 942 BOILY — CHICOUTIMI
DUCHESNE & FRERES 164 BURMA, ARVIDA	GERARD CHAREST 452 FRADETTE, CHICOUTIMI	JACQUES SAVARD 53 DEQUEN, MISTASSINI	GIRARD & FILS 242 SACRE-COEUR, ST-FELICIEN	RAYMOND PRIVE STE-HEDWIDGE
PLACIDE COLLARD 219 LASALLE, ARVIDA	JACQUES IMBEAULT 51 BOSSE O. - CHICOUTIMI	VICTOR BOULIANNE 400 ST-CYRILLE, NORMANDIN	L. LEMIEUX & FILS 169 PRINCIPALE, ST-LEON	CHARLES REGNIER 33 ST-GEORGES, ST-JEROME
MARCHE RACINE 244 RACINE, ARVIDA	FORTIN & MERETTE RIVIERE DU MOULIN	MARCEL HUDON N.-D. DE LA DORE	NOEL DARVEAU 2 AVE DU MOULIN, ST-THOMAS	MARCHE GENERAL INC. 1415, MANOIR, ISLE-MALIGNE
MARCHE E.L.T. 455 VICTORIA, BAGOTVILLE	MARC DORE N.-DAME HEBERTVILLE	MARCHE BANCO Ltée 477 SIMARD, ST-AMBROISE	MARCHE SIROIS 15, 2e RUE, FORESTVILLE	PAVILLON BLANC 512 CANTON DELISLE ALMA
				J-H-BOULIANNE 63 ST-MARCELLIN — ESCOUMINS



CHAQUE MARDI DANS CE JOURNAL

LISEZ Les conseils pratiques de Soeur Berthe

FRUITS ET LEGUMES A "PRIX D'ESCOMPTE"

CAROTTES FRAICHES

CULTURE DU QUEBEC

CELLO 5 LIVRES .39¢

SUPER VALEUR

Navets frais	CULTURE DU QUEBEC, LA LB .09	Brocoli frais	ETATS UNIS, GROSSEUR 14, CH. .79
Pommes McIntosh	CANADA, FANTAISIE, PANIER 4 PTES 1.19	Champignons frais	CULTURE DU QUEBEC, ½ lb .75

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 5 AU 10 JANVIER 1976.
LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS A FLUCTUER.

PRIX D'ESCOMPTE - PRIX D'ESCOMPTE - PRIX D'ESCOMPTE

TELEVISION - RADIO

CKRS-TV

MARDI, LE 6 JANVIER 1976

8.45 Mini-Fée
9.10 Information première
9.15 Les Oraliens
9.30 Les cent tours de Centour
9.45 En mouvement
10.00 Les Chiboukis
10.15 Minute Moumoute
10.30 Conseil-express
11.00 Les recettes de Juliette
11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information midi
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.31 Cinéma "Il pleut dans ma maison"
16.00 Bobino
16.30 Le grenier
17.00 Daniel Boone
18.00 Au fil de l'actualité
18.20 Cinéma pour rire "Elle cause plus... elle flingue"
20.00 La p'tite semaine
20.30 Vedettes en direct
21.00 Rue des Pignons
21.31 Le 60
22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.53 Nouvelles du sport et météo
23.00 Les gens de Mogador, no 12
00.00 Cinéma "Pendulum"

MERCREDI, LE 7 JANVIER 1976

8.45 Skippy
9.10 Information première
9.15 Les Oraliens
9.30 Les cent tours de Centour
9.45 En mouvement
10.00 You-Hou
10.15 Minute Moumoute
10.30 A communiquer
10.45 Crochet d'art, crochet d'argent, no 3
11.00 Les recettes de Juliette
11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information midi
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.31 Cinéma "Voyage au bord de la mer"
16.00 Bobino
16.30 La Fricassée
17.00 Vivre et survivre
18.00 Au fil de l'actualité
18.30 Télé-Sélection "Madigan: conquête à Park avenue"
20.00 Le travail à la chaine
20.31 Les grands films "Un flic"
22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.53 Nouvelles du sport et météo
23.00 Cinéma canadien "La conquête"

CJPM-TV

MARDI, 6 JANVIER

10.00 Fanfan Dédé
10.30 Pour vous mesdames
11.30 A votre service
12.00 Les nouvelles du midi
12.15 A la bonne heure
13.30 Fémina
14.00 Cinéma: "Quand le rideau tombe"
15.30 Pour vous mesdames
16.00 Fusée XL-5
16.30 Patofville
17.00 Les Tannants
18.00 Studio Six
18.30 Parle parle jase jase
19.30 Hawaii 5-0
20.30 Symphorien
21.00 Les arpents verts
21.30 Les Incorruptibles
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.05 Fin de soirée: ""La chute d'un autre"

MERCREDI, 7 JANVIER

10.00 Fanfan Dédé
10.30 Pour vous mesdames
11.30 A votre service
12.00 Les nouvelles du midi
12.15 A la bonne heure
13.30 Fémina
14.00 Cinéma: "Perdu dans les ténèbres"
15.30 Pour vous mesdames
16.00 Capitaine Scarlett
16.30 Patofville
17.00 Les Tannants
18.00 Studio Six
18.30 Parle parle jase jase
19.30 Le ranch à Willie
20.00 Les grandes productions: "Lumières sur la piazza"
22.00 Qui dit vrai
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.05 Fin de soirée

CHUT-FM

96,7 AU CADRAN

MARDI

6.00 Avec ou sans sucre
10.00 Le temps qu'il fait
12.00 Le point d'interrogation (1)
13.00 Complicité
16.00 Le tour d'un 33
16.30 Le monde est parallèle
17.00 Variation
18.00 Le point d'interrogation (2)
19.00 En jazz-mottes
19.30 Canevas
20.00 Entre 8 et 9
21.00 La grande ourse
24.00 En chute libre
1.00 Fin des émissions

MERCREDI

6.00 Avec ou sans sucre
10.00 Le temps qu'il fait
12.00 Le point d'interrogation (1)
13.00 Complicité
16.00 Le tour d'un 33
16.30 Avant d'être dépaysé
17.00 Variations
18.00 Le point d'interrogation (2)
19.00 En jazz-mottes
19.30 La fête à longueur d'année
20.00 Entre 8 et 9
21.00 La grande ourse
24.00 En chute libre
1.00 Fin des émissions

Programmation télésag Inc.

TECS-TV CANAL 13

MARDI, 6 JANVIER 1976

8.00 Musique d'ambiance - Marché aux puces - Contact - Météo - Promotion des émissions
17.00 à 21.00 "La CECO" - Combat contre la Mafia (C)..
21.00 Cercle de presse du Saguenay. (C).
22.00 Urba 80 - Conseil de ville (C).
17.00 à 21.00 "La CECO" - Combat contre la Mafia.
21.00 Qui perd gagne - Le chef de sécurité (C) - Premiers soins à la colonne vertébrale (C).
21.30 Vivre en ce pays - Marie Christine - L'hiver en froid mineur (C).
22.00 Opération survie - Conservons la verdure (C) - Fleuve en péril (C).

MERCREDI, 7 JANVIER

8.00 Musique d'ambiance - Marché aux puces - Contact - Météo - Promotion des émissions

télésag

392, RACINE EST, CHICOUTIMI, P.Q.

CANAL 13, TECS-TV — Tous les jours de 13 hres à 15 hres, répétition de la programmation de la soirée précédente. — Pour connaître la description de ces émissions, regardez le canal 13, tous les jours de 8 hres à 10 hres a.m. et de 12 hres à 13 hres p.m.
CANAL 8, RADIO-QUEBEC — Tous les jours de 13 hres a 17 hres, répétition de la programmation de la soirée précédente. — Pour connaître la description de ces émissions, regardez le canal 8, tous les jours de 10 hres à 12 hres.
Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant:
Tél.: 545-1112*

* Disponibilité des services à Chicoutimi-Nord seulement.

CINEMA

ALMA
Canadien: Jusqu'au 8 janvier inclusivement: "Tueur à gages à Trinita" - "Révolte du karaté" - "Des roses blanches pour ma soeur noire".

CHICOUTIMI
Impérial: Jusqu'au 8 janvier inclusivement: "Des petites saintes y touchent" - "Les ébranlées".
Cartier: Jusqu'au 8 janvier inclusivement: "Cercueils de plomb pour une jeunesse dorée" - "Si ce n'est toi... c'est donc ton frère".
Capitol: Jusqu'au 8 janvier inclusivement: "Le Parrain, 2ième partie".

BAGOTVILLE
Saguenay: Jusqu'au 8 janvier inclusivement: "Gorgo".

PLACE DU ROYAUME
Cinéma 1: "Le tour du monde de Fanny Hill" - "Journal d'une jeune fille précoce".
Cinéma 2: "Les assassins meurent aussi" - "Mon nom est Pecos".
Cinéma 3: "Les cajoleuses" - "Madame Zenobia".

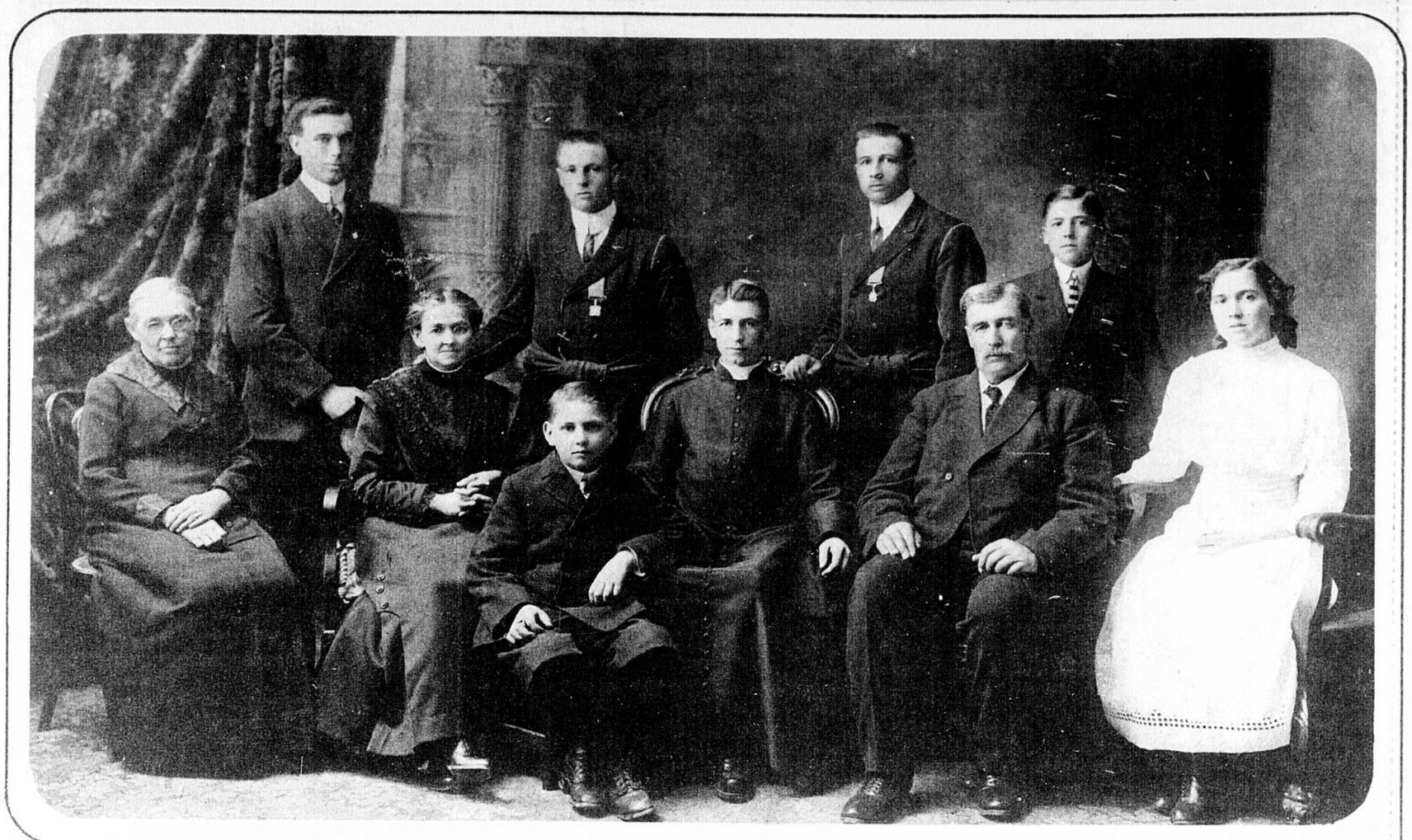
ARVIDA
Palace: Jusqu'au 8 janvier inclusivement: "JAWS".

JONQUIERE
Bellevue: Jusqu'au 8 janvier inclusivement: "Le Parrain, 2ième partie".
Centre: Jusqu'au 8 janvier inclusivement: "Cercueils de plomp pour une jeunesse dorée" - "Si ce n'est toi... c'est donc ton frère".
Elysée: Jusqu'au 8 janvier inclusivement: "Des petites saintes y touchent" - "Les ébranlées".

DOLBEAU
Météore: Jusqu'au 10 janvier inclusivement: "A nous quatre cardinal" - "Les 4 mercenaires d'El Paso". Aussi un autre film.

MISTASSINI
Orphéon: Jusqu'au 8 janvier inclusivement: "Le conseiller" - "Doucement les basses".

ARTS ET SPECTACLES



Oui! On y revient! Cette photo est celle de la famille Tremblay. Elle date de 1915 et est vraiment représentative de cette famille. Elle marque aussi un événement d'importance.

En 1915, M. Onésime Trmblay avait 60 ans et sa femme, Ariane Ouellet, cinquante. Charles-Elzéar était ordonné prêtre cette même année. Victor, notre Mgr Victor régional et presque national est debout à l'arrière, une main sur le dossier de la chaise de Charles-Elzéar. Il entrait dans l'état ecclésiastique l'année même. Raoul à gauche, s'est marié la même année. Antoine, entre Raoul et Victor passait son baccalauréat.

Anne-Marie, pour sa part entrait au couvent. Alphonse, à l'extrême droite entrait chez les rédemptoristes et Laurent, à l'avant, avait 10 ans. Et à l'extrême gauche, Madame Elzéar Ouellet, mère de Madame Trernblay qui avait 65 ans en 1915.

Voilà qui met un point final sur l'affaire de la famille Tremblay.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), **chef-d'oeuvre**, à (7), **minable. A**, signifie pour adolescents et **E, pour enfants.**

CHICOUTIMI — CJPM
MARDI, 14.00 HEURES

QUAND LE RIDEAU TOMBE (5)

(The Velvet Touch) — E.-U. 1948. Drame policier de J. Gates avec Rosalind Russell, Leo Genn et Claire Trevor. — Une actrice tue son amant et laisse tomber les soupçons sur une jeune fille. — Conventionnel. Longueurs. Interprétation sobre.

MARDI, 23.05 HEURES

LA CHUTE D'UN AUTRE (4)

(The Rise and Fall of Legs Diamond) — E.-U. 1960. Drame policier de B. Boetticher avec Ray Danton, Karen Steele et Elaine Stewart. — La carrière d'un gangster des années 20. — Scénario bien construit. Mise en scène de qualité. Bonne interprétation.

JONQUIERE — CKRS-TV
MARDI, 14.30 HEURES

IL PLEUT DANS MA MAISON (4)

Bel. 1969. Comédie fantaisiste de P. Laroche avec Marcella Saint-Amant, Frédéric Latin et Hélène Dieudonné. — Une jeune directrice de maison de couture hérite d'un domaine hanté par un fantôme. — Mélange de farfelu et de fantastique. Jolis effets. Photographie soignée. Interprétation dans la note voulue.

MARDI, 18.20 HEURES

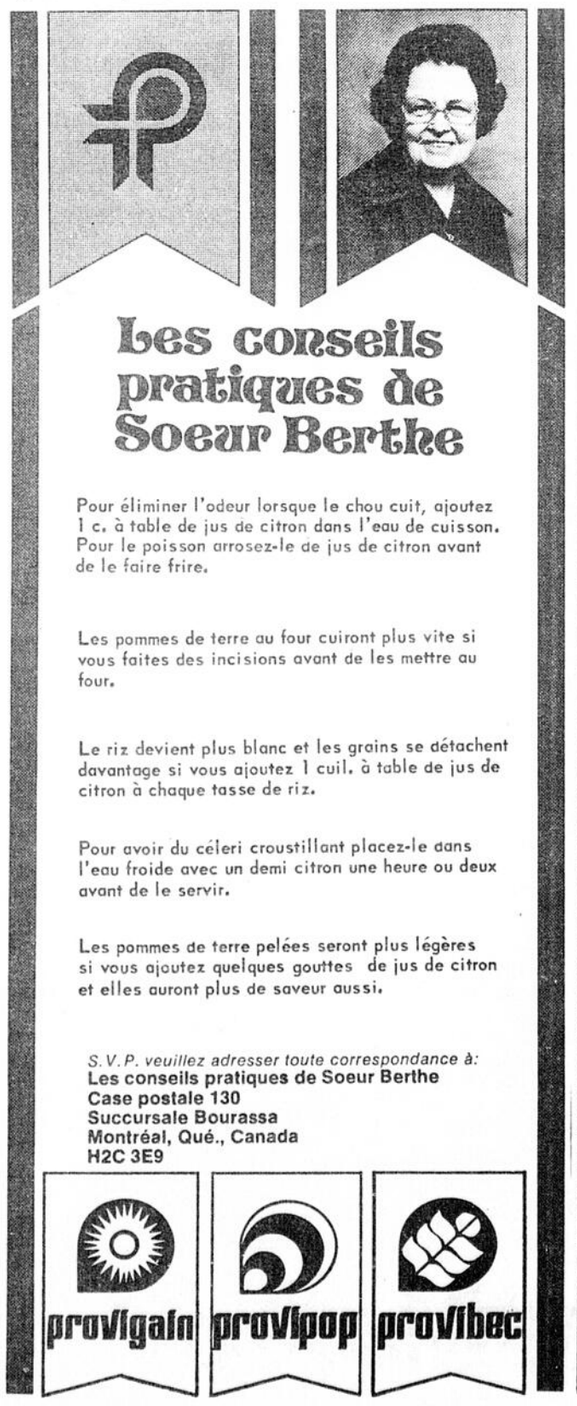
ELLE CAUSE PLUS, ELLE FLINGUE (6)

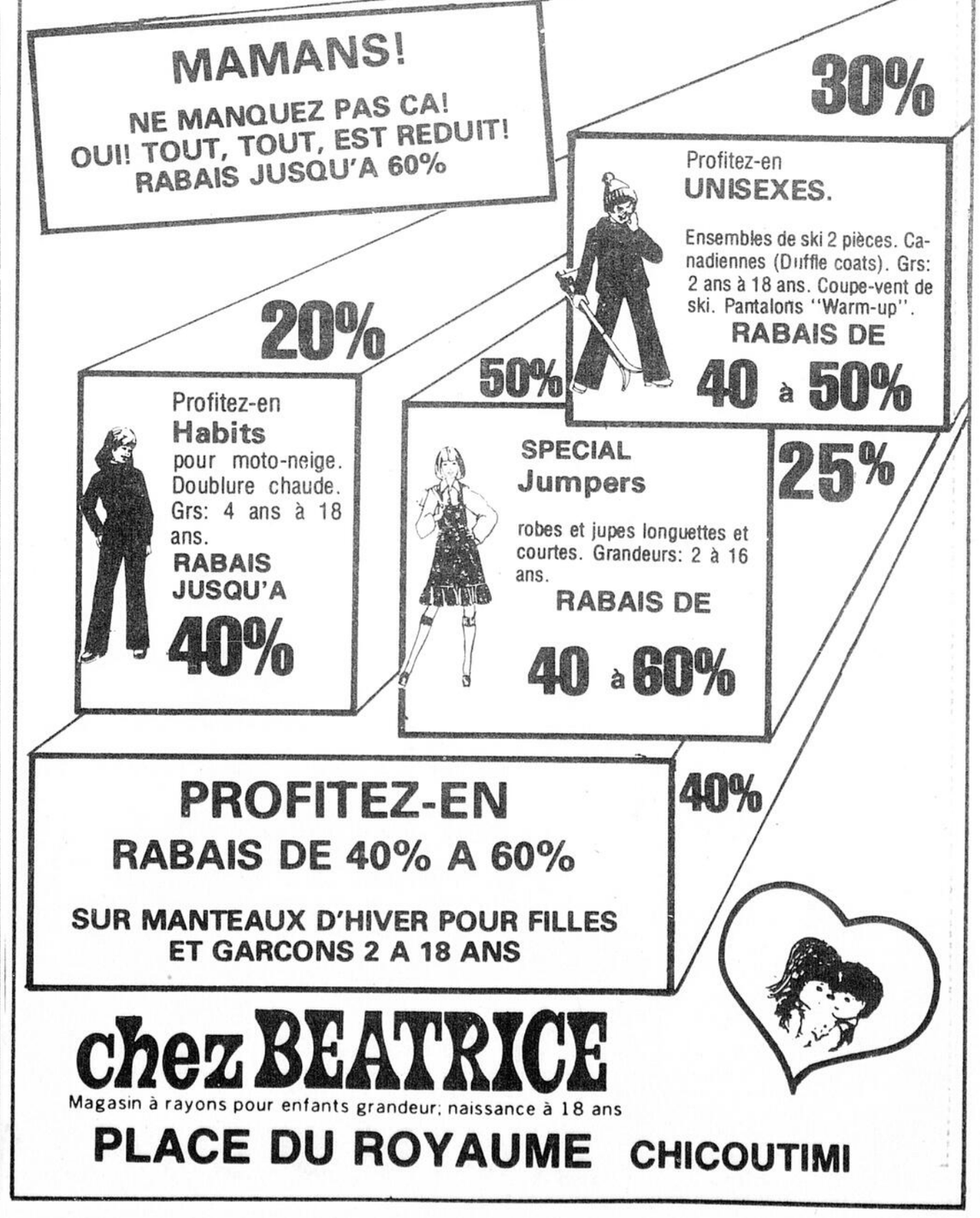
Fr. 1972. Comédie de M. Audiard avec Annie Girardot, Bernard Blier et André Pousse. — Une fausse princesse dirige les destinées des miséreux d'un quartier de la zone. — Situation initiale assez originale. Développements lourds et faciles. Eléments d'un goût douteux. Cabotinage des interprètes.

MARDI, MINUIT

PENDULUM (4)

E.-U. 1968. Drame policier de G. Schaefer avec George Peppard, Jean Seberg et Richard Kiley. — Un capitaine de police est accusé d'avoir assassiné sa femme. — Histoire policière intéressante. Mise en scène habile. Tension soutenue. Interprétation convaincante.





En 1976

L'Opposition s'attend à des élections

QUEBEC (PC) — L'année 1976 pourrait être une année d'élections au Québec, malgré les démentis officiels apportés par le chef du Parti libéral et premier ministre, M. Robert Bourassa.

C'est du moins l'opinion des partis politiques d'Opposition à l'Assemblée nationale et celle de plusieurs observateurs de la scène politique à Québec.

Pour le député de Lafontaine et whip du Parti québécois en Chambre, M. Marcel Léger, le gouvernement Bourassa, rendu à bout de souffle, devra faire appel aux électeurs dès le printemps 1976.

M. Léger estime qu'ainsi, le gouvernement Bourassa pourra dire, à quelques semaines de la tenue des Jeux olympiques à Montréal, du 17 juillet au premier août: "Donnez la chance au coureur et laissez-nous poursuivre notre oeuvre."

C'est pourquoi le député de Lafontaine a donné ordre aux troupes péquistes d'être prêtes au printemps. Plusieurs candidats ont déjà été choisis comme porte-étendard du Parti québécois pour le prochain scrutin.

Le chef du Ralliement des créditistes et député de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson, se prépare lui aussi pour des élections en 1976.

Deux candidats créditistes ont déjà été choisis dans les comtés de Berthier et de Lotbinière. M. Samson prévoyait même les élections à l'automne 1975, mais ses prévisions ont été déjouées.

Du côté du Parti national populaire de l'ex-ministre Jérôme Choquette, on craint que des élections ne se tiennent pendant l'année en cours à cause de l'état embryonnaire de l'organisation du parti.

M. Choquette reconnaît cependant que le premier ministre Bourassa pourrait déclencher des élections le plus tôt possible afin de prendre par surprise les forces du PNP. M. Bourassa jouerait ainsi un tour à une formation politique susceptible de lui ravir sa clientèle dans plusieurs comtés.

Bourassa

Quant au premier ministre, M. Robert Bourassa, c'est lui qui prendra la décision finale puisque c'est à lui qu'incombe la tâche de décider du jour du scrutin.

Lors d'une conférence de presse au terme de la session parlementaire, le premier ministre a dit: "Je ne vois pas pourquoi il y aurait des élections avant la tenue des Jeux olympiques. Notre mandat s'étend jusqu'en octobre 1978."

Le chef libéral a laissé la porte ouverte à la tenue d'un scrutin général après les Jeux olympiques, quelque part à l'automne 1976.

Un scrutin pourrait même avoir lieu avant les Jeux, malgré les démentis de M. Bourassa. En 1973, à peine deux mois avant les élections du 29 octobre, M. Bourassa niait catégoriquement toutes rumeurs de scrutin...

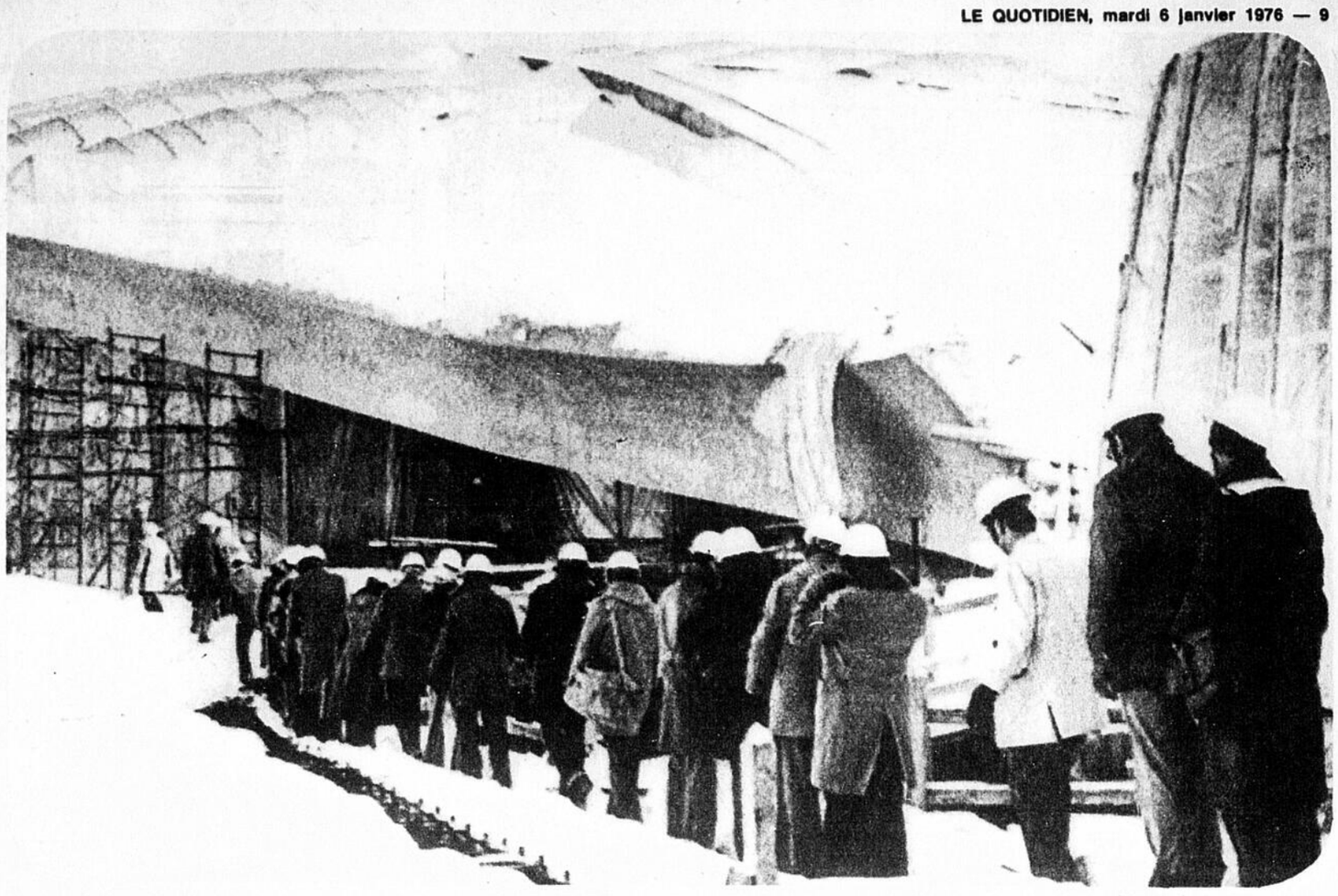
Situation

En octobre 1973, les libéraux avaient, sous la direction de M. Bourassa, fait élire 102 députés à l'Assemblée nationale.

Six des huits autres sièges de la Chambre étaient occupés par le Parti québécois et les deux autres par le Ralliement des créditistes.

La situation a été modifiée quelque peu depuis ce temps. Lors de la seule élection partielle tenue depuis 1973, un député libéral, M. Jean-Claude Boutin, a perdu son siège aux mains du chef de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare.

Un autre député libéral, M. Guy Leduc (Taillon), a été invité à démissionner du Parti après qu'une commission d'enquête eut jugé sa conduite "inexplicable" à cause de ses relations avec deux membres de la pègre.



VISITE AU STADE — Le COJO était l'hôte des représentants de la presse, hier, pour effectuer une visite des installations olympiques. Les journalistes ont pu se rendre compte que les travaux allaient bon train, et l'optimisme semble à son meilleur pour terminer les installations à temps.

(Téléphoto PC)

Hellyer candidat à la chefferie du PC

Il faut l'appui des créditistes québécois

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Afin de prendre le pouvoir au niveau national, le Parti conservateur se doit d'élargir ses bases, et particulièrement au Québec, tenter d'obtenir l'appui des créditistes.

C'est ce qu'a déclaré hier à Ottawa, M. Paul Hellyer, alors qu'il a annoncé sa candidature pour la direction du Parti conservateur au cours d'une conférence de presse.

Ancien ministre libéral, député conservateur défait aux dernières élections fédérales et maintenant chroniqueur parlementaire, M. Heliyer devient ainsi le 17e candidat à solliciter la succession de M. Robert Stanfield en vue du congrès au leadership de février.

Le désir de M. Hellyer d'ouvrir toutes grandes les portes du parti pourrait amener la réadmission de l'ex-maire de Moncton, M. Leonard Jones, puisque, a-t-il dit, tous devraient être admis au sein du caucus, même dans les cas où il y a de profondes divergences de vues.

M. Hellyer a dit avoir l'appui d'une vingtaine de membres du caucus fédéral, mais a refusé pour l'instant de divulguer l'identité de ses partisans.

Parmi les supporters avoués de M. Hellyer, on compte toutefois MM. Jack Epp et B. Friesen, respectivement député de Provencher, au Manitoba, et de Surrey-White Rock, en Colombie Britannique.

Au Québec, M. Hellyer a dit espérer obtenir l'appui de 50 à 100 délégués sur une possibilité de quelque 600, comptant notamment sur le support des groupes "populistes", qu'il a identifiés aux "vieux bleus des régions rurales".

La plate-forme politique de M. Hellyer est orientée vers une réforme de la société, dont la base reposerait sur "les plus hauts principes moraux".



Paul Hellyer

Il s'est prononcé en faveur de la suppression du droit de grève dans les services essentiels, ainsi que pour le principe de la conciliation, plutôt que de la confrontation pour régler les différends qui surgisent entre les divers groupes.

M. Hellyer évalue à quelque $175,000 le coût de sa campagne au leadership et, outre une "modeste contribution personnelle", espère recueillir cette somme auprès de ses partisans à travers le pays.

Il a expliqué avoir décidé de poser sa candidature à la direction conservatrice dans le but de faire contrepoids à la "nouvelle société" du premier ministre Trudeau, qui, selon M. Hellyer, conduira à une influence indue du gouvernement central au détriment des autres agents économiques.

"Si M. Lougheed avait décidé de se présenter, je n'aurais sûrement pas été candidat", a-t-il par ailleurs confié.

Agé de 52 ans, M. Hellyer a été ministre de la Défense de 1963 à 1967, et ministre des Transports de 1967 à 1968.

Il a démissionné du cabinet en 1969, suite à un différend sur la politique de l'habitation.

M. Hellyer a par la suite oeuvré au sein du mouvement Action-Canada avant de se joindre aux conservateurs.

Loin de lui nuire, cet itinéraire politique lui permettrait, a-t-il dit, de rallier au Parti conservateur de nouveaux appuis, dont notamment celui des libéraux mécontents.

Programme de restrictions

La Commission anti-inflation donnent des séminaires

OTTAWA (PC) — La Commission anti-inflationniste a entrepris, lundi, une série de séminaires destinés à fournir des explications sur le programme de restrictions sélectives sur les prix et les salaires et ce à l'intention des compagnies affectées, des organismes professionnels et des syndicats.

Cette série — dont la presse est exclue — a été inaugurée par la première de trois séances consécutives à Ottawa, et se poursuivra mardi et mercredi. A compter de la semaine prochaine, et jusqu'au 2 février, il y aura 22 séminaires régionaux dans 19 villes canadiennes.

Des représentants d'environ 200 grandes compagnies avaient été invités au premier séminaire d'Ottawa, ainsi que de 45 organismes d'affaires et professionnels, qu'une vingtaine de maisons de conseillers juridiques, comptables et de gestion qui pourront conseiller les compagnies quant à ces contrôles fédéraux, et d'une quinzaine de grands syndicats de travailleurs qui ont leur siège social à Ottawa.

Environ 2,200 organisations ont été invitées à se faire représenter à ces séminaires régionaux.

On estime qu'environ 130 personnes ont assisté au premier séminaire, lundi, qui comprenait des séances simultanées sur l'application des directives relatives aux augmentations de salaires et aux prix et aux profits.

Un DC-3 un peu froid

QUEBEC (PC) — C'est par exception que la compagnie Québecair a utilisé un DC-3 de sa filiale les Ailes du Nord, dimanche, pour une envolée entre les Iles-de-la-Madeleine et Québec.

C'est ce qu'a déclaré, lundi, un porte-parole de cette entreprise alors qu'il était interrogé au sujet des plaintes formulées par les passagers à leur arrivée à Québec.

L'appareil, transportant 28 personnes, a mis huit heures pour franchir la distance séparant les Iles-de-la-Madeleine de Québec. Les passagers se sont plaints d'avoir souffert du froid à cause d'une défectuosité du système de chauffage.

"Quand on parlait, la vapeur nous sortait de la bouche", a déclaré l'un d'eux, M. Jean-Marie Michaud, de Québec. "J'ai peut-être fait 150 voyages aux Iles, mais celui-là, c'est sûrement le pire", a-t-il précisé.

LE SECOURS AUX LEPREUX
(CANADA) INC.
Une administration scrupuleusement honnête



Des amis très dévoués de la belle région du Saguenay-Lac-St-Jean nous prient de fournir à tous nos bienfaiteurs et à la population de leur région des précisions très importantes qui suivent sur l'administration "scrupuleusement honnête" de notre oeuvre.

1— **Il n'y a pas d'intermédiaires.** Tous nos bienfaiteurs adressent leurs offrandes directement à notre bureau central de Montréal. C'est là que le courrier est dépouillé. Tous les montants (chèques, mandats, coupons, etc.) sont déposés et doivent être déposés dans le compte de banque. Chaque bienfaiteur reçoit un RECU officiel, quel que soit le montant de son offrande.

2— **Nos frais d'administration** sont aussi bas que 9%. Il est impossible de faire mieux. Pour émettre plus de 30,000 reçus par année, tenir le fichier à jour, nous avons trois jeunes "dactylos" (non des secrétaires) qui n'ont qu'un salaire de dactylo. C'est le directeur-général lui-même qui fait toute la correspondance, toute la comptabilité, rédige le bulletin, entretient les rapports avec les Fondations Follereau de Paris, et Emmaus-Suisse, ou les Amis du Père Damien de Belgique, et, enfin, avec les Centres de la lèpre à travers le monde.

3— Nous pouvons affirmer et prouver que l'argent que nous envoyons pour les lépreux VA AUX LEPREUX dans la proportion de 100%. Nous avons des ententes avec les associations indiquées ci-dessus, qui ont leurs hommes sur place et que nous connaissons bien. C'est à eux (non à des agents du gouvernement) que nous envoyons les montants. Ce sont eux qui nous accusent réception et nous adressent des rapports.

4— Le gouvernement fédéral, qui nous a octroyé une charte et qui nous a autorisés à recevoir des dons du public, a le droit et le DEVOIR de contrôler notre administration, et il le fait par des enquêtes périodiques, auxquelles nous tenons. Lorsque ces enquêtes retardent, nous les réclamons, car nous tenons à ce que le gouvernement soit en mesure de pouvoir répondre à quiconque demande des renseignements: "Nous avons vérifié, et nous pouvons affirmer que tout est fort bien administré."

5— Tous les bienfaiteurs qui nous écrivent pour obtenir des renseignements sont traités avec la plus grande courtoisie et reçoivent toujours une réponse détaillée à leurs questions. Il suffit d'écrire à:

LE SECOURS AUX LEPREUX

C.P. 1672, Succursale B,
Montréal, H3B 3L3.
Tél.: (514) 336-9492.

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI

18 ANS Adultes
EROTISME! HUMOUR! AVENTURE!
FANNY HILL s'envole à la recherche du PLAISIR



LES FILMS MUTUELS présentent
LE TOUR du MONDE de FANNY HILL
Un film de MAC AHLBERG / avec SHIRLY CORRIGAN
2ème GRAND FILM
JOURNAL d'une JEUNE FILLE PRÉCOCE
(VERSION FRANÇAISE de LOVE TIMES THREE)
HORAIRE:
FANNY HILL: 7 h. 55.
LE JOURNAL: 6 h. 30, 9 h. 35.
CINEMA 1

GRANDE PRIMEUR VERSION ORIGINALE
14 ANS
JAWS



Heures des représentations
Mercredi, 31: 7.30 heures.
Jeudi, 1er janvier: 1 h. 30, 4 h. 30, 7 h. 30.
Vendredi, samedi et dimanche, les 2, 3 et 4 janvier: 1 h. 30, 4 h. 30, 7 h. 30, 10 h. 15.
Lundi, mardi, mercredi et jeudi, du 5 au 8 janvier, 2 représentations: 6 h. 30 et 9 h. 00.
LE FILM LE PLUS POPULAIRE AU MONDE.
CINEMA PALACE
436, BOUL. MELLON ARVIDA
TEL.: 548-2244

LA PLUS DIABOLIQUE DES MACHINATIONS DU MEURTRE...
14 ANS
AGATHA CHRISTIE
LES ASSASSINS MEURENT AUSSI
OLIVER REED STEPHANE AUDRAN ELKE SOMMER
Version Québécoise de TEN LITTLE INDIANS
HORAIRE:
MON NOM EST PECOS: 7 h. 25.
LES ASSASSINS: 9 h. 00.
MON NOM EST PECOS
CINEMA 2

Vous n'avez pas vu "le Parrain"
si vous n'avez pas vu...
Le Parrain est devenu l'un des plus grands succès de l'Histoire du cinéma. Et pourtant, étant donné l'épaisseur du roman, le cinéma avait dû sacrifier un tiers du best-seller de Mario Puzo lors du premier film. Le Parrain 2e Partie, n'est donc pas une suite; grâce aux retours en arrière, il revient au tout début du livre, pour relater l'enfance de Don Vito Corleone, s'attarder aux autres personnages et aux événements qui n'apparaissaient pas dans le premier film.
14 ANS
2e SEM.
le Parrain 2e PARTIE
LE FILM AUX 6 OSCARS
CAPITOL BELLEVUE



Deux hommes sans pitié dans une lutte sans merci pour le contrôle de la corruption et du vice
14 ANS
Du cinéma de feu et de sang
CERCUEILS DE PLOMB POUR UNE JEUNESSE DORÉE
2e FILM AU MÊME PROGAMME
SI CE N'EST TOI... C'EST DONC TON FRERE
DIMANCHE CONTINUEL A 1.00 P.M.
SUR SEMAINE A 7.30 P.M.
CARTIER



ENFANTS DE MOINS DE 14 ANS $1.00
POUR TOUS
RIEN NE PEUT ARRÊTER SA PUISSANCE DEVASTATRICE
GORGO
QUAND LES CLAMEURS SE SONT TUES
SAGUENAY
DIMANCHE CONTINUEL A 1.30 P.M.
SUR SEMAINE A 7.30 P.M.



18 ANS Adultes
Des petites saintes y touchent
2e FILM
Les ÉBRANLÉES
IMPERIAL ÉLYSÉE

Drole et amusant... ce conte merveilleux pour adultes amoureux NOUS
2 GRANDS FILMS
18 ANS Adultes
version francaise
LINDA BOYCE ANTY LINN SHIBA STUART
LES CAJOLEUSES
MADAME ZENOBIA
HORAIRE:
CAJOLEUSES: 8 h. 20.
MADAME: 7 h. 00, 9 h. 45.
CINEMA 1

Chez Provigain on est bien d'adon



ACHAT SPECIAL
Tomates Rodina
BOITE 28 ONCES
49¢

ACHAT SPECIAL
Pois Verts Asst.
"PROVIPRIX" BTE. 19 OZ
24¢

ACHAT SPECIAL
CRYSTAUX A SAVEUR D'ORANGE
GAI MEUNIER-PQT. 3 env. 3 oz
59¢

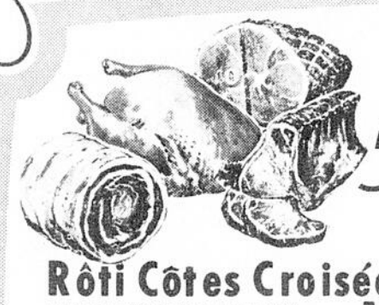
ACHAT SPECIAL
SUCRE BLANC
GRANULE-SAC 10 LIVRES
$2.19

"Prix Champion"
... à l'année longue !



"PRIX CHAMPION" ...bas tous les jours

Eau Minérale CAMILLE-BOUT. 32 ONCES	.74
Miel Pur Doyon LIQUIDE-JARRE 16 ONCES	1.01
Macédoine Idéal DE CHOIX-BOITE 19 ONCES	.40
Arachides Blanches PLANTER'S-CELLO 12 ONCES	.72
Soupe POULET-NOUILLES LONEY-ENV. 2.3 ONCES	.16
Carottes Entières RIVIERA-BOITE 19 ONCES	.44
Remplissage à Tarte AUX CERISES-VACHON-19 OZ	.76
Pâtés Veau Porc ET POULET CORDON BLEU-BOITE 7 OZ	.62
Chocolat CHAUD A LA GUIMAUVE INSTANT-BORDEN-10 ENV.	.88
Thé Tenderleaf FORMAT 60 SACHETS	.99
Miracle-Whip KRAFT-JARRE 32 ONCES	1.22
Sauce à Salade ITALIAN-KRAFT-16 ONCES	.90
Sauce pour Lasagne GATTUSO-BOITE 14 ONCES	.66
Sauce à Barbecue KRAFT-CONTENANT 18 OZ	.70
Fèves Jaunes COUPEES-AYLMER-BTE. 19 OZ	.37
Mousse à Barbe NOXZEMA-BOITE 7 ONCES	.98
Pâte à Dentifrice STRIPE-TUBE 100 M.L.	.65
Lotion à mains JERGEN'S-BOUT. 7 ONCES	1.01
Couches Pamper's PREMIER PAS-Pour BEBES-Pqt. 12	1.64



"Prix Champion" AU DEPARTEMENT DES VIANDES!

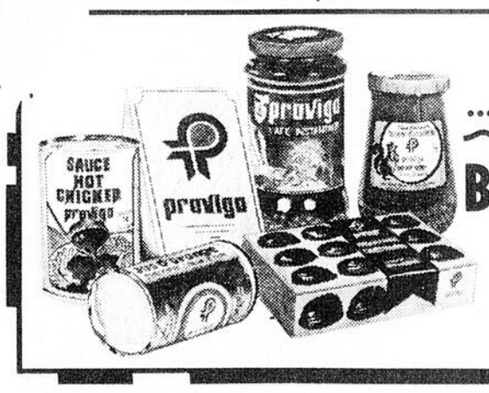
Rôti Côtes Croisées ROUGE-"A" 1-LA LIVRE	1.09
Steak Haché FRAIS la lb.	1.09
Boeuf Haché FRAIS LA LIVRE.	.69
Jambon ½ COTTAGE C.C.S.-LA LIVRE	1.69
Saucisse FUMEE-C.C.S. PQT. 16 onces	.79
Cretons Frais C.C.S. 14 OZ	1.29
Bologna C.C.S. EN MORCEAUX-LA LB	.37

Roti Haut de Côtes
ROUGE "A" 1 - LA LIVRE
79¢

Bacon TRANCHE C.C.S. - 16 OZ	1.39
Foie Boeuf FRAIS LA LIVRE	.39
Filet DE GOBERGE Congelé-la livre	.73
Filet de Perche CONGELE-LA LIVRE	.99

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 5 AU 10 JANVIER 1976.

Lames Rasoir Gillette ACIER INOXYDABLE-PQT. 5	.88
Nettoyeur Spic & Span BOITE 38 ONCES	1.15
Détergent Liquide LUX-BOUT. 32 ONCES	1.12
Savons de Toilette LUX-PQT. 2 BARRES	.68



Produits Provigo
...qualité supérieure à prix inférieur !

BETTERAVES MARINEES
PROVIGO
JARRE 24 ONCES
52¢

Sauce SPAGHETTI A LA VIANDE PROVIGO-JARRE 12 ON	.63
Tomates Choix PROVIGO 28 ONCES	.52
Asperges COUPEES- CHOIX PROVIGO-12 ON	.36
Pêches Demies PROVIGO 28 ONCES	.63
Liqueurs Asst. PROVIGO- CANNETTE 10 OZ	.13

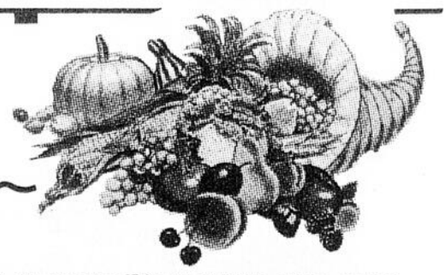
ACHAT SPECIAL
CIGARETTES Asst.
REGULIERES **$5.39** LE CARTON | KING SIZE **$5.49** LE CARTON

ACHAT SPECIAL
SEL DE FRUITS
ENO-JARRE 7 ONCES
$1.24

ACHAT SPECIAL
KLEENEX
COUL. ASST.-BTE. 200
59¢

ACHAT SPECIAL
DETERGENT MIR
LIQUIDE-2 x 24 OZ
69¢

Fruits et Légumes Frais
A "PRIX CHAMPION"



Radis	FRAIS de FLORIDE cello de 6 onces	.13
Tomates	FRAICHES de FLORIDE GROSSEUR 6x7	.45
Avocados	des ETATS-UNIS grosseur 14 - chacun	.59

LAITUE "ICEBERG"
DE CALIFORNIE - GROSSEUR 24 - CHACUNE
35¢

Piments VERTS - LARGE Floride - CHACUN .19



Chaque mardi dans ce journal LISEZ...
Les conseils pratiques de Soeur Berthe



COMPLETEZ VOTRE ENSEMBLE
Ustensiles à cuisson
WEAR-EVER
DES MAINTENANT

Casserole d'une pinte	$5.95
Casserole de deux pintes avec couvercle	$9.95
Casserole de trois pintes avec couvercle	$10.95
Cocotte de cinq pintes pour cuisson au four	$13.95
Poêle à frire de 10"	$8.95

provigain

SAGUENAY LAC ST. JEAN

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

SPORT

le journal des jeux

59

2e section | Mardi 6 janvier 1976 | Page 11

Allen Globensky a raté sa mission

Jerry "King Kong" Korab a donné, dimanche après-midi, une magistrale démonstration des pouvoirs que possédait un athlète comblé d'un physique imposant.

Non seulement King Kong est-il sorti de ce duel avec les Ailes du Soviet nanti des décorations de héros, mais personne ne l'a accusé de bête furieuse, de cerveau dérangé, ou de malade aux gros bras.

Malgré une profusion de vedettes à l'offensive, les Sabres n'en considèrent pas moins Jerry Korab



CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien)

comme la clé de voûte du massacre des forces de Boris Kulagin mises en déroute d'humiliante façon.

Avant de faire sa valise pour le Maine, le géant Allan Globensky a peut-être pris le temps de jeter un coup d'oeil sur l'écran de la télévision, dimanche après-midi. En surveillant Jerry Korab, il aurait peut-être compris le rôle qu'on lui réservait avec les Nordiques de Québec, pas nécessairement celui de truand, de voyou ou de tueur à gages, mais celui d'un gaillard puissant capable à l'occasion d'écraser un rival dans la côture, et au besoin d'engager le combat.

Samedi soir dernier, face aux Roadrunners de Phoenix, Globensky a été jeté dans la mêlée, avec la mission précise de provoquer quelques étincelles dans une rencontre moche à mourir. Il s'est contenté de valser comme il l'a toujours fait depuis que Marius Fortier l'a embauché en 1972. Il s'est retrouvé à un certain moment devant un Cam Connor belliqueux. Il s'est limité à le regarder dans le blanc des yeux comme il l'a fait depuis le début de l'hiver dans d'autres tête-à-tête avec le gaillard de Phoenix.

On ne demandait pas à ce colosse de compter des buts à la pelle, on lui demandait de brasser quelques rivaux, de joindre le commando de Gordie Gallant, et de mettre un peu de vie dans un décor professionnel trop souvent terne.

Inquiétude montante

Pour ma part, l'affaire Globensky est classée. Cette image de brute sans cervelle qu'on lui avait collée, à l'époque du junior, l'horripilait. Il m'en a parlé à quelques reprises. Mais il recherchait un juste milieu avec l'espoir de sonner quelques rivaux à l'occasion. Il s'est avéré incapable de le faire. Son désir de regagner le camp des bons garçons, impeccables, était trop puissant. De sorte qu'on n'a jamais vu Globensky planter un rival au Colisée.

Dommage. Globensky était bien payé pour son maigre talent, mais il refusait de jouer son rôle. Il n'est pas le seul. De nombreux professionnels grassement payés traversent une saison à vitesse réduite. Le spectacle écope largement, et les amateurs boudent.

Québec n'y échappe pas au moment où les réflecteurs sont braqués sur la Super série. Depuis plus d'un mois, les foules dans les 8,700 spectateurs, au Colisée, sont monnaie courante, alors qu'elles se situaient régulièrement à 10,000 spectateurs et plus, l'an dernier.

Le directeur-gérant Maurice Filion a chassé le grand Allan parce qu'il refusait d'ajouter le piment capable de soulever l'intérêt des amateurs au milieu de nombreux clubs visiteurs se traînant les pieds. Les Nordiques sont dans la lutte pour le premier rang, mettent à l'affiche le meilleur compteur du circuit, un Marc Tardif déployant avec éclat l'un des plus grands talents du monde du hockey, mais les partisans ne trouvent pas leur compte parce qu'ils constatent des défections écoeurantes à d'autres niveaux.

On est loin de la panique à la direction des Nordiques, mais certaines attitudes trahissent une inquiétude montante. On s'interroge sérieusement, et Maurice Filion ne s'est pas balladé pour son simple plaisir dernièrement.

L'équipe québécoise s'arrange tout de même assez bien parce qu'elle compte un solide noyau de 6,500 abonnés. Normalement, avec un tel noyau de "billets de saison", on devrait faire salle comble de façon constante. L'indice d'une désaffection est inscrit noir sur blanc.

"Je suis le premier à me rendre compte de la situation, mais j'ai bon espoir que les choses vont se replacer, affirme Filion. Si on ne commence pas à attirer plus de spectateurs, il va se passer quelque chose. Ca c'est promis."

Un vrai scandale

Le fait que leur bon ami Marc Tardif n'a pas délogé Bobby Hull sur la première équipe d'étoiles, en dépit de ses 35 buts, a scandalisé Serge Savard, Pierre Bouchard, et Guy Lapointe du Canadien... Lapointe était le plus révolté: "Je comprends, fit-il, que Bobby Hull est une institution, mais quand un joueur comme Marc Tardif réussit à le surpasser de façon aussi catégorique, on devrait le reconnaître publiquement. C'est un vrai scandale."

Quant à Serge Savard, il ajoute que Hull poserait un geste déçent en affirmant publiquement qu'on s'est trompé... Apparemment Bud Poile de l'AMH et Sam Pollock du Canadien feront partie d'un comité chargé de constituer l'Equipe-Canada de septembre prochain, équipe recrutée dans les deux circuits... Il faut espérer que Poile et Pollock n'oublieront pas Tardif, comme l'ont fait certains journalistes.

C'est Claude Ruel qui soulignait, qu'avec un bon plan de jeu, les Black Hawks de Chicago possédaient le mordant pour vaincre les Ailes du Soviet, demain soir... Mais l'ineffable Billy Reay est déjà battu avant de croiser le fer... Rien de nouveau, Reay alors qu'il dirigeait des super-équipes, amenaient le drapeau blanc avant le signal du départ... Il n'a jamais rien gagné non plus!

Ligue Nancy-Greene

Tenue incertaine des compétitions

par Pierre Fellice

CHICOUTIMI — Si la collaboration des différents clubs du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'est pas meilleure, il se pourrait bien que la Ligue de ski Nancy-Greene ne prenne pas le départ cette année.

C'est du moins l'opinion émise par le responsable, Luc Gagnon, au cours d'une conversation téléphonique.

Et la raison est fort simple... Chaque club participant doit verser une cotisation de $25.00 annuellement à la zone de ski Sag-Lac, cotisation qui sert à l'administration de la Ligue Nancy-Greene. Malheureusement, au 31 décembre, date limite pour rencontrer cette obligation, aucun des clubs membres n'avaient verser son dû.

"Tant et aussi longtemps que les clubs n'auront pas payer cette cotisation, il nous est impossible d'établir un calendrier de compétitions car nous ne savons pas le nombre d'équipes participantes", fait remarquer Luc Gagnon. "C'est pourquoi, suite à un pré-avis que nous expédierons aujourd'hui, les différents clubs de la zone Saguenay-Lac-Saint-Jean auront jusqu'au 15 janvier pour faire connaître leur réponse. Si ces réponses sont favorables, la ligue pourra commencer ses activités vers le 25 janvier prochain".

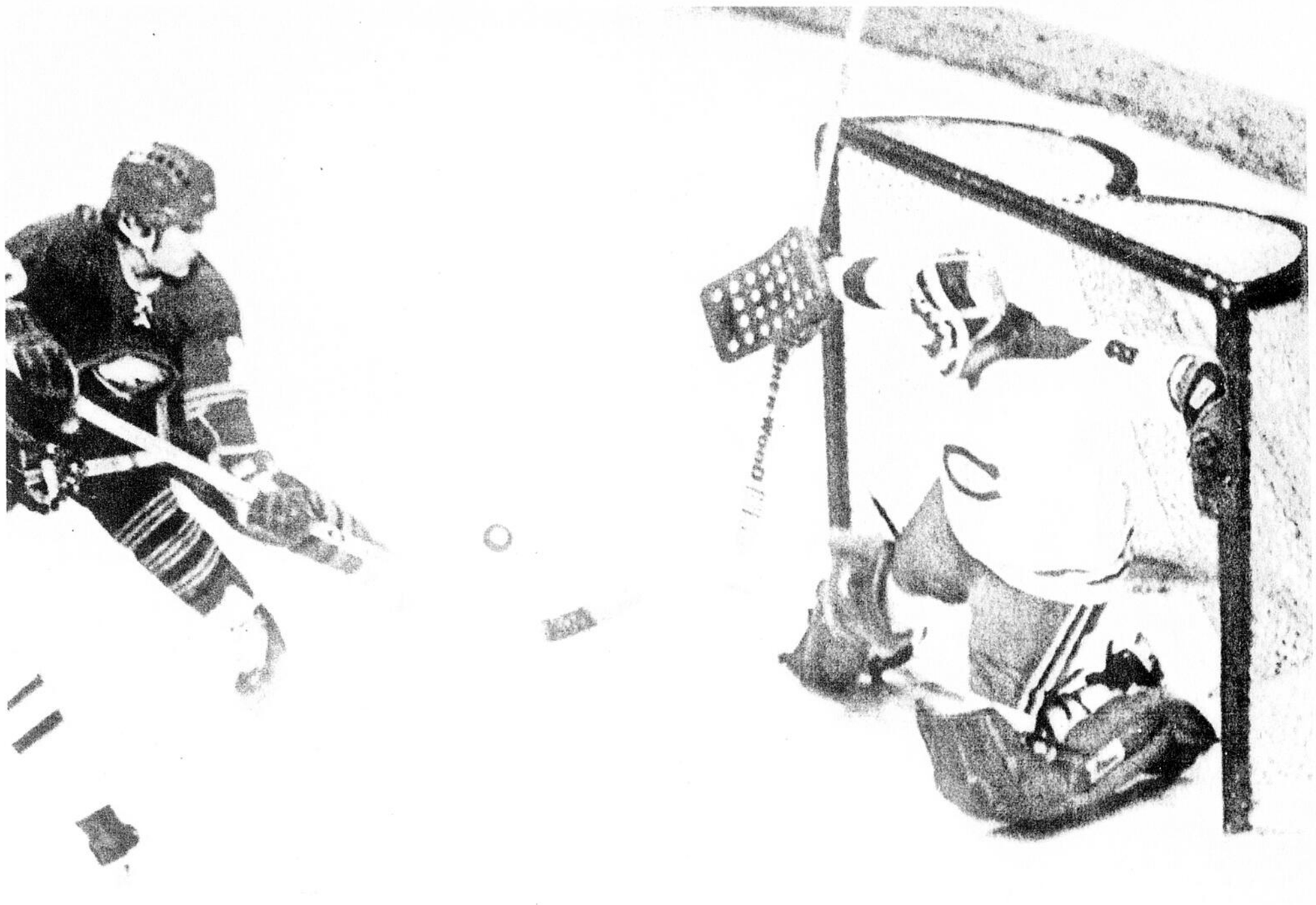
Former l'esprit d'équipe

La Ligue Nancy-Greene a été lancée il y a quelque huit ans et son but était, et est encore d'ailleurs, de former un certain esprit d'équipe chez les jeunes de 11 ans et moins.

L'an dernier, la ligue comptait huit équipes participantes et selon les responsables, ce nombre pourrait facilement être porté à dix pour la prochaine saison, si prochaine saison il y a naturellement. Le Parc Rosaire-Gauthier de Chicoutimi, pour un, a manifesté le désir d'intégrer les rangs du circuit, ce qui constituerait une nouvelle acquisition.

Pour fonctionner, la Ligue Nancy-Greene doit pouvoir compter sur un minimum de trois équipes par secteur, c'est-à-dire le Saguenay et le Lac-Saint-Jean.

Chose certaine, Luc Gagnon espère que les clubs collaboreront afin que la Ligue Nancy-Greene puisse continuer ses activités car il s'agit d'un excellent tremplin pour les jeunes avant de pouvoir réellement faire leurs preuves dans les rangs juvéniles et juniors.



RATE — Craig Ramsey, des Sabres, manque de contrôle sur la rondelle sur ce jeu mais le gardien du Canadien, Ken Dryden, n'a cependant pas été aussi chanceux contre Richard Martin qui a enfilé trois buts.

(Téléphoto PC)

Premier revers du Canadien au Forum

Une tornade appelée Martin...

MONTREAL — Pour une raison mystérieuse, les joueurs du Canadien avaient perdu toutes leurs couleurs et tout leur éclat démontrés devant les Soviétiques, hier soir, alors qu'ils ont baissé pavillon 4-2 face aux Sabres de Buffalo au Forum de Montréal devant une foule de 18,053 personnes.

Tout au long de la rencontre, les joueurs de Scotty Bowman ont semblé chercher ce petit quelque chose qui les avait animés contre les Soviétiques. Des passes imprécises, des lancers imprécis, un manque flagrant de coordination et une offensive diminuée par des décisions douteuses de Scotty Bowman ont fait que le Tricolore a encaissé la première défaite de la saison sur sa propre patinoire.

Et les Sabres n'ont pas eu à forcer beaucoup pour parvenir à leurs fins. C'aurait été nécessaire qu'ils n'en auraient probablement pas été capables physiquement. Ils n'ont pas eu à patiner comme ils doivent généralement le faire dans un affrontement Sabres-Canadien.

Richard Martin a continué son travail de la veille en enregistrant trois buts pratiquement parfaits. Jacques Richard a marqué l'autre but des vainqueurs qui ont nettement senti l'appui du public montréalais quand ils ont sauté sur la patinoire en début de match. Suite à leur performance de la veille, les Sabres ont reçu une longue ovation à leur entrée.

"Je tiens personnellement et au nom de l'équipe à remercier le public montréalais qui a montré beaucoup de classe en nous donnant cette belle ovation au début de la rencontre. Je ne m'attendais pas à une telle démonstration", disait Martin.

"Non, surtout pas ici", ajoutait René Robert. "Le public de Montréal a réellement montré qu'il était partisan en nous réservant une telle ovation."

Et Martin de poursuivre: "Pour nous, dans cette rencontre, il s'agissait de bien défendre l'honneur du Canada. Nous sommes Canadiens d'abord et il fallait remporter la victoire pour notre pays d'abord et pour la Ligue nationale ensuite."

Même s'il n'a pas très bien joué, le Canadien aurait pu mieux s'en tirer. Tirant de l'arrière 2-0, Steve Shutt a diminué la marge au deuxième vingt et Bob Cainey a nivelé le compte en début de troisième période alors que Doug Risebrough purgeait l'une de ses trois punitions. Parlant de Risebrough, il a nettement fait preuve d'inexpérience en écopant de trois punitions dont deux étaient simplement stupides, non nécessaires et inopportunes. Entre autres, en deuxième période, Risebrough a été envoyé avec l'unité du jeu de puissance. Il a remporté la mise au jeu et deux secondes plus tard, il écopait d'une punition pour obstruction à la mise au jeu annulant par le fait même une chance de marquer pour les siens.

Guy Lafleur a été tenu en échec. Après avoir mené la colonne des pointeurs depuis le début de la saison, Lafleur a cédé la première position à Bobby Clarke et il ne pourra probablement pas encaisser le chèque de $1,000 remis au meilleur pointeur de la première moitié de la campagne.

De son côté, Gilbert Perreault a obtenu une assistance mais il n'a pu lancer une seule fois vers Dryden. Hier soir, Gilbert était surveillé par le jeune Doug Jarvis qui a joué un match du tonnerre. En fait, Jarvis a été le seul joueur du Canadien à bien paraître.

"Tremblay? Trop petit pour moi"

—Jerry Korab

MONTREAL — Le gros défenseur Jerry Korab, qui aurait certainement mérité mieux qu'une mention de troisième étoile lors de la victoire des Sabres de Buffalo sur les Ailes du Soviet dimanche après-midi, était littéralement vidé après le gain de 4-2 remporté par les Sabres sur le Canadien hier soir. Il se départissait lentement de son équipement. Il avait peine à délacer ses patins.

"Je suis totalement épuisé. Deux rencontres en deux jours et surtout contre les deux meilleures équipes au monde... Les Soviétiques ont joué tout un match contre nous. Ils n'ont jamais cessé de patiner. Il ne faut pas oublier qu'ils ont marqué six buts et ce, même si nous avons très bien joué et que nous avons passé de longs moments dans leur territoire...", racontait Korab.

"Et ce soir, je m'attendais à ce que nous éprouvions beaucoup de difficultés à cause de la fatigue accumulée d'hier après-midi. Le Canadien a toujours représenté une équipe très rapide et je m'attendais à ce que nous soyons souvent débordés. Mais tel n'a pas été le cas puisque dès le début de la première période, nous les avons surveillés de près et nous les avons ainsi empêchés d'augmenter le rythme de la rencontre. En les ralentissant de cette façon, cela nous a permis d'y aller à notre propre rythme", disait un Korab soulagé de voir que les Sabres semblent sortis de la mauvaise passe qu'ils ont traversée la semaine dernière. On sait qu'avant le match contre les Soviétiques, les Sabres n'avaient remporté aucune victoire au cours de leurs trois sorties précédentes, qu'ils avaient alloué 17 buts et que Punch Imlach les avait engueulés de verte façon et en particulier les défenseurs.

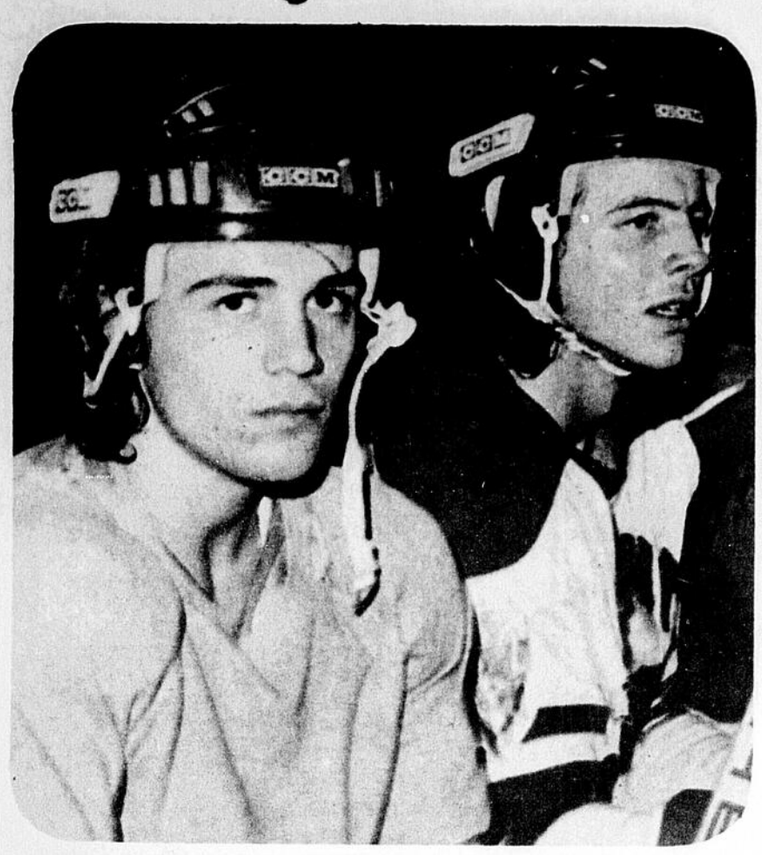
"Punch Imlach a mis le blâme sur nous mais nous savions que nous n'étions pas les seuls à mériter des réprimandes. Quand une équipe traverse une période léthargique, tous les joueurs jouent mal. Nous, les défenseurs, avons accepté notre part du blâme et nous avons décidé de retrousser nos manches et de travailler plus fort. Et il semble que tout a bien fonctionné..."

Korab n'a pas parlé longuement de la bataille qu'il avait livrée plus tôt dans la rencontre avec Mario Tremblay. Le combat a été nul avec un léger avantage à Tremblay qui a été l'agresseur.

"Il m'a asséné un coup de bâton à la tête et c'est cela qui a déclenché le combat. De toute façon, c'est une perte de temps. Il est bien évident qu'il ne cherchait qu'à m'amener au banc des pénalités. D'autant plus qu'il est beaucoup trop petit pour moi et je hais me battre contre des joueurs plus petits. Mais il est fort. Il m'a surpris. Il n'a que 19 ans, n'est-ce pas?"

Invités à s'entraîner avec les Saguenéens

Harvey et Scoland comptent faire le poids



NOUVELLES FIGURES — Gérard Harvey et Ken Scoland ont participé, hier, à l'exercice des Saguenéens. Ils ont semblé apprécier profiter d'un moment de répit. (Photo Réal Tremblay)

par André Lestourneau

CHICOUTIMI — Après avoir manqué une première chance de graduer dans le junior majeur, Gérard Harvey et Ken Scoland viennent de voir surgir une nouvelle lueur d'espoir avec l'arrivée de 1976, étant invités à s'entraîner avec les Saguenéens.

Même s'ils ne possèdent pas des physiques impressionnants, les deux hockeyeurs comptent bien faire le poids, après avoir été écartés des listes des Remparts de Québec et des Castors de Sherbrooke.

"Mon poids peut être un handicap, mais j'essais de me défendre avec mes 150 livres", de faire observer Harvey, un athlète de 18 ans qui évolue à la défensive.

"Je n'ai présentement pas grand chose dans les jambes, car je n'ai joué qu'une fois par semaine, depuis le début de l'année, dans une ligue intermédiaire de La Malbaie. Je suis à peu près à 60% de ma condition physique."

Malgré tout, Harvey ne perd pas espoir de se tailler un poste au sein de la brigade défensive des Saguenéens.

"Si l'on m'a invité, c'est parce que je dois avoir une chance", rétorque-t-il. Je n'ai pas encore les réflexes pour faire de beaux jeux, mais j'espère que ça va venir. Je sais qu'il y a déjà plusieurs candidats. Je tiens à me faire une place parmi tout ça".

De son côté, Ken Scoland se considère privilégié d'avoir reçu une telle invitation de la part des Saguenéens et se dit anxieux de démontrer ses possibilités.

"Je suis heureux et très chanceux", de déclarer Scoland qui ne s'exprime qu'en anglais. "Non, je ne crois pas que ma langue soit un problème. Je suis capable d'apprendre le français... et rapidement."

Agé de 17 ans, Scoland évoluait depuis le début de la campagne avec les Basques de Sept-Iles. Etant handicapé par un malaise au genou, il a toutefois raté plusieurs parties.

"Je préfère jouer à l'aile droite", de spécifier Scoland qui a marqué l'an passé trente buts en 35 parties, en plus d'amasser 31 mentions d'assistances.

Et d'ajouter ce dernier après avoir pris part, hier, à sa première séance d'entraînement. "J'étais un peu nerveux, surtout lors des montées contre un défenseur, à la toute fin, mais j'essaie normalement de préconiser un style agressif'.

Commentant le travail de ses deux nouveaux joueurs, l'instructeur Yvan Gingras a dit qu'il avait toute la semaine pour se faire une idée. Il s'est dit impressionné par la façon dont Scoland travaillait devant le filet adverse.

Sur la rampe...

Les Saguenéens recevront ce soir la visite des Remparts de Québec. Il s'agira de la sixième confrontation entre les deux équipes...

Jusqu'à maintenant, chaque équipe a triomphé à deux reprises, l'autre match s'étant soldé par un verdict nul. Les deux formations revendiquent une production de 23 buts...

Les Remparts aligneront un nouveau joueur en la personne d'Yvan Hamelin, acquis des Dynamos de Shawinigan au cours de la journée d'hier. En retour, Ron Racette a laissé partir Mike Odisio, un joueur de centre de 16 ans...

Le pilote Yvan Gingras compte apporter des changements à son attaque à cinq. C'est ainsi qu'il a fait pratiquer Locas en compagnie de Côté et Daigneault, hier, tandis que Lavoie et Dubois évoluaient à la pointe...

La recrue André Boudreault sera appelée à jouer au centre, tandis que Daniel Dufresne sera transporté à l'aile droite. "Daniel était porté à retarder de passer le disque lorsqu'il jouait au centre. Il essayait de contourner les défenseurs", d'expliquer Gingras...

Frais et dispos, Jako reprend le bouleau...

par Pierre Fellice

JONQUIERE — Après deux semaines de repos, le repaire de Jako a recommencé à bourdonner d'activités hier matin alors que permanents et secrétaires ont réintégré les lieux pour entreprendre le dernier droit devant les mener aux grandes compétitions de mars prochain.

Beaucoup de travail a été fait à l'intérieur de la centrale administrative au cours des derniers mois et le comité organisateur des prochains Jeux d'hiver du Québec peut se vanter d'être en avance dans à peu près tous les domaines, sur l'échéancier prévu.

"Il n'est quand même pas permis de nous asseoir sur nos lauriers", devait pourtant faire remarquer le président, Bernard Bergeron, hier. "Tout le monde a accompli de la bonne besogne jusqu'ici, mais il reste énormément encore à faire et nous ne pouvons nous permettre de laisser quoique ce soit au hasard. C'est un peu une dernière planification que nous effectuons à compter d'aujourd'hui".

Il y a certes des priorités dans cette dernière planification dont parle le président du comité organisateur. Et parmi celles-ci, on note principalement certaines commandites importantes qui seront confirmées au cours des prochaines semaines, la mise en place du journal de Jako dont la responsabilité sera confiée à Jacques Gilbert-Tremblay, de Communications-Québec et enfin la signature de différents protocoles d'ententes avec la commission scolaire. Il y aura également une attention particulière qui sera portée à la vente des "gadgets" publicitaires, point important dans le financement des prochains Jeux de Jonquière.

Tournée provinciale

Pour sa part, le responsable du secteur de l'information, Roger Hudon, devra planifier la tournée provinciale du comité organisateur au cours des prochains jours. Et c'est un point qui selon lui, est fort important dans les circonstances.

"Au départ, il est certain que nous effectuerons une tournée au niveau régional", de souligner Roger Hudon. "En ce qui concerne le niveau provincial, rien n'est encore certain et c'est un point sur lequel nous devrons nous pencher attentivement. Il est même possible que nous adopterons une formule tout à fait nouvelle dans les circonstances. De toute façon, c'est le conseil d'administration qui aura la décision finale dans ce domaine et cette décision sera prise vers la mi-janvier".

Pour le moment, le responsable de l'information voit à étudier les bons et les mauvais côtés de cette prochaine tournée provinciale et il verra par la suite à soumettre des points précis au conseil d'administration de Jako.

D'un bouleau à l'autre

Une équipe de Radio-Canada est à Jonquière depuis hier et elle voit à tourner certaines scènes qui serviront par la suite à la promotion des prochains Jeux d'hiver du Québec. Il s'agit en fait de mini-métrages d'une minute et de trente secondes respectivement qui seront échelonnées sur tout le réseau quelques semaines avant les finales provinciales...

Le 25 janvier prochain constitue la date limite pour le recrutement des effectifs humains devant oeuvrer à l'intérieur des Jeux de Jako. Présentement, on évalue à environ 800 le nombre de bénévoles recrutés alors que le nombre à atteindre est de 1,200...

Le comité organisateur des Jeux Jako espère que la population du grand Jonquière conservera certaines sculptures de glace de même que les sapins glacés qui ont été fabriqués pour la période des Fêtes. Ceci afin de créer une ambiance spéciale pour la période des Jeux...

La Société des Jeux du Québec sera dorénavant présente aux réunions hebdomadaires du comité de régie des Jeux de Jonquière. Au moins deux membres de la société assisteront régulièrement à ces réunions à compter de lundi prochain...

Les joueurs de 20 ans sont reluqués

Le circuit Dicaire révise certaines de ses positions

CHICOUTIMI — A la suite d'une enquête-maison, les formations de la Ligue junior régionale se sont déclarées en faveur d'aligner des joueurs de 20 ans la saison prochaine. Toutefois, elles demeurent réticentes à l'idée d'accepter des joueurs âgés de plus de 20 ans.

Cette enquête dénote donc un changement de philosophie chez les dirigeants du circuit Dicaire, qui, l'an dernier, ne montraient aucun enthousiasme pour la hausse de l'âge limite des joueurs.

Pour la prochaine saison, les clubs de la Ligue junior voient d'un bon oeil l'augmentation de l'âge limite, d'autant plus que la hausse de l'âge constitue maintenant une réglementation permise par la Fédération provinciale du hockey. Il y a également le fait que plusieurs ligues juniors "B" alignent des joueurs de 20 ans.

D'autre part, on semble entiché à l'idée d'accorder une concession à un groupe qui s'occuperait de doter d'une franchise les secteurs Kénogami et Arvida.

Toujours d'après cette enquête-maison, les dirigeants d'équipe affichent un bon moral, mentionnant qu'ils en sont à leur dernière année difficile. L'équilibre des forces devrait se produire l'an prochain avec l'excellence des talents en provenance des rangs midgets et juvéniles.

Enfin, les dirigeants sont d'avis que la Ligue junior devrait conclure une entente avec le juvénile régional pour aligner les joueurs surdoués de 17 et 18 ans.

Pendant ce temps, Germain Munger ne mâche pas ses mots en mentionnant qu'il désire une saison record pour ses Marquis. Il a ajouté que sa formation est plus mobile et plus profonde que l'an dernier.

Les Marquis connaissent de merveilleux moments avec une série sans précédent de 19 victoires consécutives; le club n'a pas perdu depuis le 5 octobre 1975. Ils affichent un dossier global de 21 gains contre deux revers seulement depuis le début des hostilités.

Munger désire que son équipe efface le fameux record de 35 victoires et 5 défaites des Saguenéens en 73-74. Le tout est possible si l'on considère l'équilibre des champions défendants. Munger affiche, toutefois une crainte que son équipe se fasse jouer un vilain tour comme la chose a failli se produire à deux reprises contre Chicoutimi il y a un mois. Les Marquis avaient alors triomphé deux fois par le compte de 5 à 4.

L'instructeur-gérant des Jonquiérois éprouve une autre crainte également. Il a peur que ses troupiers manquent d'opposition et ce, même dans les prochaines séries. "Si nous recevons une forte opposition de la part des Aiglons d'Alma nous irons chercher le titre provincial et nous répéterons l'exploit des fameux Marquis de 1972 avec Donat Deschênes", de dire Munger. Ce dernier n'est pas un type complexé et il tient mordicus à réaliser sa dernière ambition dans le junior B.

Claude Larocque reprend là où elle a terminé

CHICOUTIMI — La jeune Claude Larocque, du club Igloo d'Alma, a débuté la saison 1976 un peu comme elle avait terminé la dernière, alors qu'elle a remporté le slalom spécial présenté au cours du week-end, à Alma.

La jeune skieuse, qui a participé l'an dernier au championnat juvénile canadien, a inscrit un excellent temps de 43.56 secondes, devançant ainsi Marie-Claude Gauthier, également d'Alma, par près de sept secondes. Nathalie Watanabe, de Kénogami, est arrivée au troisième rang de la catégorie juvénile avec un temps de 52.69 secondes.

Chez les garçons juvéniles, la victoire est allée à Luc Gagnon, d'Alma, qui a inscrit un temps de 45.73 secondes, comparativement à 46.45 secondes pour Pierre Lacasse du club Es-Ski-Mo de Jonquière. Jacques Lamontagne, de St-Félicien, s'est accaparé de la troisième place.

D'autre part, en catégorie junior, chez les filles, c'est Suzanne Robitaille, d'Alma, qui a remporté les honneurs du slalom spécial avec un temps de 45.30 secondes comparativement à 49.78 secondes pour Manon Vigneault, de Kénogami.

Pour sa part, Michel Lamontagne, de St-Félicien, l'a emporté chez les garçons en étant chronométré en 41.0 secondes, devançant ainsi Luc Dionne, de Dolbeau, qui lui a inscrit 41.39 secondes. Claude Bouchard, de Kénogami, a pris la troisième position.

Au total, 92 skieurs, garçons et filles, ont participé à cette première compétition de la zone de ski Sag-Lac, une compétition invitation.

Avec le départ de Weston, la dynastie Adams s'effrite

BOSTON (UPI) — "Je ne tiens pas à dénigrer qui que ce soit, mais je demeure avec un goût amer dans la bouche en ce qui a trait au hockey professionnel", révèle Weston Adams jr, qui a quitté son poste de président des Bruins de Boston, l'été dernier, 52 ans après que son grand-père eut fondé la Ligue nationale de hockey.

"Le hockey a toujours été un jeu d'enfants joué par des hommes et à l'époque, c'était plaisant. C'était l'époque où on pouvait conclure un marché avec seulement une poignée de mains. Mais ce n'est plus le cas. C'est devenu une gigantesque machine industrielle et c'est pour cette raison que j'ai un goût amer du hockey professionnel", d'avouer Adams, qui à l'âge de 31 ans, est aujourd'hui co-propriétaire d'une firme qui vend des bateaux de plaisance à Marblehead au Massachusetts.

Depuis que les Bruins n'appartiennent plus à la famille, Adams, ce dernier ne fait que quelques présences au Garden de Boston. "C'est pour revoir de vieux amis", dit-il.

Avec le départ de Weston Adams, cela marque la fin d'une longue épopée dans l'histoire des Bruins de Boston. En effet, depuis 1924 les Bruins ont passé de père en fils à cette famille typiquement américaine.

"J'étais tout prêt de l'équipe dès l'âge de six ans. Je suivais mon père dans les différents cokctails afin d'apprendre comment le tout fonctionnait", de rappeler Adams.

Adams est déçu de la tournure des événements. Il aurait voulu que les nouveaux propriétaires des Bruins, une corporation que dirigent les frères Jacob, respectent certains points établis depuis fort longtemps.

"Mais que voulez-vous les temps changent. Je demeure avec de bons souvenirs de cette aventure. Le meilleur de ces heureux moments est certes la conquête de la coupe Stanley lorsque Bobby Orr avait compté en supplémentaire contre les Blues de St-Louis".

L'autre fait d'arme de Adams aura été la décision d'échanger Phil Esposito. "L'idée d'échanger Esposito est née le printemps dernier dans l'avion qui nous ramenait de Chicago, quelques heures après avoir été éliminés par les Hawks. Tout le monde était désappointé. Harry Sinden et moi-même avons commencé à discuter de cette transaction. A cette époque, il n'était pas question d'échanger Phil en retour de Brad Park, mais de l'échanger tout simplement..."

Présentement, l'une des choses qui plaisent le plus à Adams dans ses nouvelles fonctions demeure le fait qu'il n'a plus à se tracasser au sujet des importantes décisions.

"Je me couche avec l'esprit en paix. Je n'ai plus besoin de dormir sur les nerfs en attendant jusqu'à quatre heures du matin un coup de téléphone m'annonçant l'état de santé de Ted Green ou que Bobby Orr s'est blessé à nouveau au genou..."

"Et le plus important, je n'ai pas besoin de prendre ces décisions, qui vous font songer si vous êtes encore humain ou devenu un automate. Non, je ne croyais jamais que j'aurais un goût aussi amer du hockey", de conclure Weston Adams.

Delvecchio s'en prend à la nonchalance de ses vétérans

DETROIT (UPI) — Alex Delvecchio a critiqué ouvertement les joueurs des Red Wings de Detroit pour leur piètre rendement.

Instructeur et gérant général de l'équipe, Delvecchio a cité les noms de Mickey Redmond et Phil Roberto, de même que celui du nouveau venu Mike Korney, les accusant de ne pas donner leur plein rendement.

"Le succès de notre équipe de l'effort des 19 joueurs du club", a fait remarquer Delvecchio. "Quelques-uns de nos joueurs ne donnent pas leur pleine mesure."

"Ce n'est pas loyal pour le reste de l'équipe", a-t-il ajouté. "Le fait que ces joueurs ne comptent pas autant qu'ils le devraient ne dépend pas du coach."

Delvecchio a mentionné que l'équipe avait manqué de détermination, dimanche, à la suite de la défaite contre les Canuks.

Le trio de Dan Maloney, Walt McKechnie et Michel Bergeron est le seul dont Delvecchio est satisfait et qu'il n'a pas modifié jusqu'à maintenant, à la suite de discussions avec ses assistants Billy Dea et Denis Dejordy.

Redmond a constitué un désappointement cette saison, n'enregistrant que 10 buts et n'amassant que 13 passes en 32 rencontres. A la suite de son opération au dos, il n'a pas affiché la même tenue que lui avait permis de récolter plus de cinquante buts au cours des deux saisons antérieures.

Korney, un géant évoluant à l'aile droite, n'a marqué qu'un seul but et récolté six passes en 25 parties. Il a depuis été transféré à l'aile gauche, sur le trio de Nick Libbett et Bill Hogaboam.

Roberto a été appelé à jouer en compagnie de Redmond et du joueur de centre Dennis Polonich, particulièrement reconnu pour son maniement du bâton.

Jean-Paul Leblanc, un transfuge de l'Association mondiale, a été placé au centre de Mike Bloom et de la recrue Don Martineau.

Malgré tous ces changements, les Red Wings occupent toujours le quatrième rang, accusant un retard de six points sur les Pengouins de Pittsburgh.

Barry Gibbs rêve au jour où...

ATLANTA (UPI) — Pour Barry Gibbs, une participation aux séries éliminatoires représente beaucoup plus que les montants d'argent qui s'y rattachent.

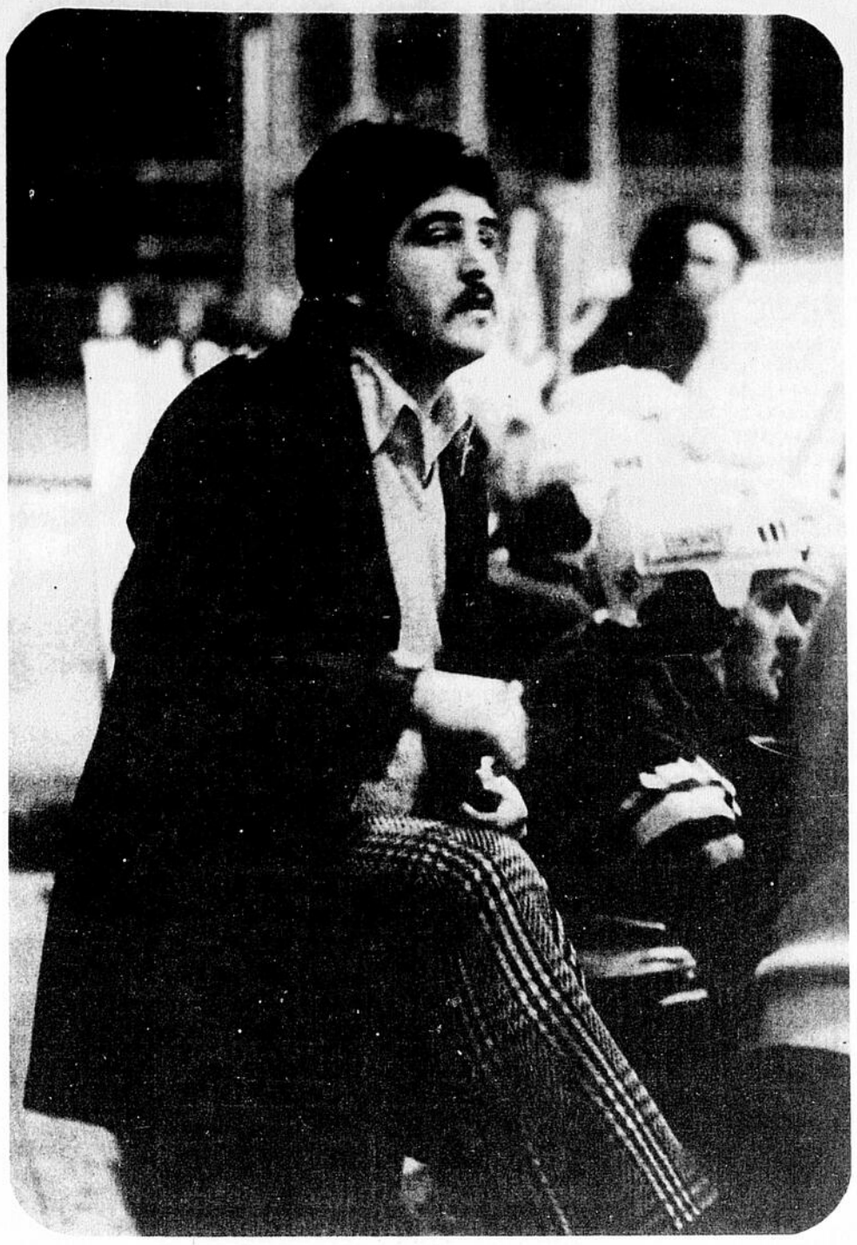
Depuis deux ans, Gibbs a fait partie de formations n'ayant pas pris part aux séries d'après-saison. Cela a fait prendre conscience de certains points au grand défenseur des Flames d'Atlanta.

"Avant que l'AMH fasse son apparition, faire partie des séries éliminatoires signifiait pour les joueurs, l'opportunité de se faire de l'argent en surplus pour le prochain été..."

"Vous ne réalisez jamais jusqu'à quel point il est important de participer aux séries éliminatoires jusqu'au jour où vous êtes exclus des séries. Etre des séries signifie que vous êtes une très bonne équipe de hockey. C'est à cette époque que se rencontrent les meilleures formations du hockey professionnel", de poursuivre l'ancien défenseur des North Stars du Minnesota.

Depuis son arrivée avec les Flames, Gibbs est devenu très vite un meneur d'hommes. De fait, il a été l'artisan numéro un d'un important triomphe des Flames contre leurs principaux rivaux, les Rangers de New York, dernièrement. Les Flames l'ont emporté 8 à 1 et Gibbs a été sur la patinoire pour les huit buts des siens. Il s'est même permis une performance de trois buts, son premier truc du chapeau en neuf ans de carrière.

Dans le fond, Gibbs aimerait bien voir beaucoup d'action au cours du mois d'avril cette année. Ca fait deux ans qu'il attend l'occasion de jouer au hockey alors que la majorité des autres joueurs sont déjà en vacances.



CONFIANT — Maurice Ménard des Ouananiches de Roberval est confiant de voir ses protégés prendre part aux prochaines séries éliminatoires.
(Photo Gratien Tremblay)

Les Blues: une toute nouvelle expérience pour Léo Boivin

ST. LOUIS (AP) — Léo Boivin, un défenseur, qui a évolué pendant 18 saisons dans la Ligue nationale de hockey, a été nommé hier instructeur des Blues de St. Louis, une équipe qui connaît d'énormes difficultés présentement.

Boivin, âgé de 44 ans, a terminé sa carrière en 1970. Il a été engagé par les Blues à titre de dépisteur en 1974 et a été nommé assistant-instructeur le 15 décembre dernier. Depuis lors, il dirigeait les exercices de l'équipe pour aider Lynn Patrick, vice-président de l'équipe qui cumulait les fonctions d'instructeur.

Boivin, qui a déjà agi comme instructeur des 67s d'Ottawa de la Ligue junior majeure de l'Ontario, devient ainsi le neuvième instructeur de l'histoire des Blues.

"Il fallait absolument faire quelque chose pour corriger la situation de l'instructeur, a déclaré Patrick. La nomination de Léo sera un bienfait pour tous". Patrick était instructeur des Blues depuis le congédiement de Garry Young le 14 décembre dernier.

Boivin, qui a été choisi par le président, Sid Salomon, tentera de faire remonter la pente aux Blues, eux qui n'ont remporté que quatre victoires au cours de leurs 18 derniers matches.

"Il est malgré tout heureux que nous soyons dans une telle section, a fait remarquer Boivin en parlant de la troisième place qu'occupent les Blues au classement de la section Smythe. Si nous pouvons aligner quelques victoires, nous serons en excellente posture. Nous n'avons pas disputé beaucoup de matches au cours des deux dernières semaines et nous avons eu la chance de pratiquer".

Reconnu pour être un mordu du conditionnement physique, Boivin a porté les couleurs des Bruins de Boston, des Maple Leafs de Toronto, des Red Wings de Detroit, des Penguins de Pittsburgh et des North Stars du Minnesota.

Billy Reay déroge de ses habitudes

CHICAGO (UPI) — Instructeur des Black Hawks de Chicago, Billy Reay ne semblait pas trop se préoccuper, hier, de l'attitude de son équipe, face au prochain match contre les Ailes du Soviet.

"Je ne pense pas avoir à me préoccuper de l'attitude de mes joueurs", de prétendre Reay. "Il s'agit d'un match international et je crois que nous jouerons bien, animé d'un sentiment de fierté".

Néanmoins, Reay a dérogé à ses habitudes et commandé un exercice en vue du match contre les Soviétiques. Normalement, les Hawks ont congé le lundi et ne pratiquent que le mardi. Malgré leur victoire de 5 à 3, remportée dimanche aux dépens des Pengouins de Pittsburgh, Reay a fait pratiquer ses joueurs lundi matin.

Les Hawks n'auront pas un alignement complet pour cet important match. Ils seront définitivement privés des services du défenseur Keith Maguson, indisposé par des troubles d'estomac, tandis que le joueur de centre Yvan Boldirev demeure un cas douteux, après avoir été blessé à l'épaule lors du match de dimanche.

Reay a surveillé l'équipe des Russes, regardant les matches contre Pittsburgh et Buffalo à la télévision.

"J'ai été très impressionné par les Russes lors du match contre les Pengouins", de faire remarquer Reay. "Ce ne sont pas réellement les Ailes du Soviet. Leur alignement a été complété de quatre joueurs de l'équipe du Spartak. Ces trois joueurs forment le meilleur trio de leur club".

Le pilote des Hawks n'a encore aucune idée comment il va agencer ses trios pour essayer de stopper les Soviétiques.

"Ils se passent bien la rondelle et transportent le disque avec facilité", de rappeler Reay. "Je suis encore plus impressionné par leurs lancers et nous pourrions être dans le trouble s'ils profitent de nos erreurs".

Nouveau souffle pour les Ouananiches

Maurice Ménard veut lui aussi s'améliorer

par Claude Lussier

CHICOUTIMI — Il n'y a rien de tel qu'une victoire pour remonter le moral d'une équipe de hockey. Surtout si celle-ci se nomme les Ouananiches de Roberval.

Reconnus plus souvent qu'autrement comme les parents pauvres de la Ligue junior régionale, les Ouananiches ont été éprouvé, depuis le début de la présente saison, beaucoup plus que par les sept plaies d'Egypte.

Grâce à leur victoire fort importante, dimanche soir, contre le National de La Baie les joueurs de l'instructeur Maurice Ménard se retrouvent donc à égalité au quatrième rang du circuit Dicaire. Victoire d'autant plus encourageante, puisqu'elle fût remportée dans le château fort du National.

Depuis le dernier remaniement au sein de la direction de l'équipe, les Ouananiches semblent en voie de retrouver le souffle de vie afin de prendre part aux prochaines séries éliminatoires.

"Oui c'est vraiment encourageant depuis que la nouvelle direction a pris les rennes de l'équipe. Je ne veux surtout pas diminuer le crédit qui revient de droit à l'ancienne direction. Mais les joueurs ont senti tout de suite la différence avec les nouveaux dirigeants", d'expliquer Maurice Ménard.

"Avec l'ancienne direction, les joueurs n'entendaient parler que d'argent de la part des directeurs. On ne pensait qu'à cet argent nécessaire à combler un déficit que l'on percevait comme un monstre".

"Avec les nouveaux dirigeants, les choses ont été mises au point très rapidement. Ils sont venus dans le vestiaire de l'équipe en mettant dans la tête des joueurs de laisser faire le côté financier pour ne s'occuper que d'une chose: jouer au hockey..."

Pour Ménard et ses Ouananiches, l'objectif ultime qu'ils se sont fixé demeure cette participation aux séries d'après-saison. "Nous savons que nous pouvons battre au moins deux équipes. Il s'agit du National de La Baie et des Saguenéens de Chicoutimi. Quant aux Aiglons d'Alma ce sera un peu plus difficile, mais nous sommes en mesure d'offrir une très forte opposition", de mentionner Ménard.

Toutefois, depuis qu'il est à la barre des Ouananiches, Ménard n'a pas progressé comme il l'aurait souhaité. "Avec tout ce qui est survenu je suis demeuré au même point qu'à mon arrivée. De plus, le long congé des Fêtes n'a pas été de nature à améliorer les choses. On recommence une autre fois et je suis confiant que ce sera pour de bon", poursuit le pilote robervalois.

De fait, si les Ouananiches ont réussi à disposer de leurs éternels rivaux, dimanche soir, c'est uniquement dû à un meilleur jeu de position et non à un conditionnement physique supérieur à leurs rivaux, dixit Ménard.

Bref l'atmosphère est dorénavant plus sereine à Roberval. Une atmosphère beaucoup plus propice à faire du hockey d'une façon beaucoup plus sérieuse. Une victoire n'assure pas automatiquement une présence en séries éliminatoires, soit. Mais il y a un début à tout et Maurice Ménard ne se plaint nullement de la présente situation.

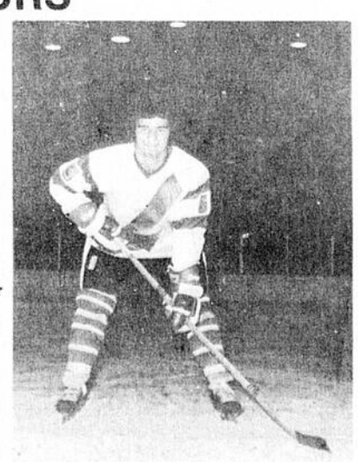
Oui, il n'y a rien comme une victoire pour remonter le moral d'une équipe...

MARDI SOIR, 6 JANVIER, 8 HEURES
LES REMPARTS DE QUEBEC
visitent
LES SAGUENEENS
JUNIORS MAJEURS

SOIREE
LOUIS LAVOIE
Photo souvenir, Coca-Cola de Louis Lavoie

CONCOURS DEVINEZ LE VAINQUEUR
Coupon dans le programme.
Agence de voyages Gilbert, Adventures Tours et Québecair.

Tirage au numéro du programme.
Prix de présence: billets Loto Olympique, offerts par Jean-Yves Girard.



3 ETOILES
DE LA
COUPE LION D'OR

CONFRONTATION SPORT PEPSI

Prochaine partie vendredi, 9 janvier.
LE NATIONAL LAVAL nous visite

Le 25 janvier, vous pourriez devenir riche.



Loterie Olympique Canada a déjà remis onze chèques d'un million de dollars chacun et s'apprête à en remettre bientôt trois autres au 7e tirage, le 25 janvier 1976. Vous serez peut-être l'un des quelque 90,000 gagnants qui se partageront près de $28½ millions dont 36 grands prix allant de 12 de $50,000. chacun jusqu'à 3 d'$1 million chacun. Mais, comme les jours, les billets s'envolent.
Achetez vite les vôtres! Vous les trouverez dans les banques, compagnies de fiducie, caisses populaires, caisses d'économie et chez les détaillants autorisés.
Gagnez $1 million comptant, non imposable.

GAGNEZ $1 million · GAGNEZ $1 million · GAGNEZ $1 million

DIXIT...



Joe Bugner

"Mon amour pour la boxe a disparu. La boxe est un sport que je n'ai jamais apprécié mais pour lequel je me suis passionné. Cette passion a disparu après mon combat contre Ali. Après ce combat, j'ai reçu des propositions intéressantes, mais je ne les ai pas acceptées. Elles m'auraient apporté beaucoup d'argent, mais l'argent n'a jamais été mon principal souci", dixit Joe Bugner.

HOCKEY

Ligue junior majeure

Hier
Montréal 6 Laval 4

Aujourd'hui
Québec à Chicoutimi
Cornwall à Hull
Sorel à T.-Rivières

Demain
Hull à Sorel

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
T.-Rivières	40	21	15	4	215	198	46
Québec	39	18	16	5	173	175	41
Sorel	39	15	18	6	168	214	36
Chic.	40	15	20	5	188	206	35
Shawing	39	7	29	3	157	288	17

Division Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Sherbr.	36	25	7	4	263	139	54
Cornwall	39	22	12	5	207	147	49
Montréal	37	21	12	4	181	140	46
Hull	40	16	20	4	178	184	36
Laval	41	12	23	6	175	210	30

Les meneurs

Locas, Chic.	37	46	83
Marsh, Sher.	41	38	79
Dalbé, T.-Rivières	36	43	79
Geoffrion, Corn.	27	48	75
Bossy, Laval	41	33	74
Brassard, Corn.	38	35	73
Shardley, Hull	29	44	73
Boucher, T.-Riv.	33	34	67
Sewpson, Sher.	28	39	67
Dupont, Mtl.	33	33	61

Match d'hier non inclus

Ligue junior

Vendredi
Alma à Jonquière
Chicoutimi à La Baie

Dimanche
Roberval à Chicoutimi
La Baie à Alma

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Jonquière	23	21	2	0	176	74	42
Alma	26	19	7	0	206	96	38
Chicou	23	11	12	0	141	138	22
La Baie	23	4	19	0	87	156	8
Roberval	23	4	19	0	68	213	8

Les compteurs

	B	A	Pts
Vigneault, L., Jong.	39	33	72
Gagnon, D., Alma	25	44	69
Maltais, D., Alma	26	38	64
Dufour, R., Chic.	25	35	60
Dicaire, G., Jong.	24	34	58
Paradis, D., Chic.	13	26	39
Villeneuve, M., Jong.	13	25	38
Rosamilia, V., Alma	14	23	37
Girard, J.-P., chic.	14	23	37

Ligue juvénile

Vendredi
Arvida à St-Jérôme
Mistassini à Alma

Dimanche
Kénogami à Arvida
St-Jérôme à Mistassini

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Kénogami	19	12	3	4	99	92	28
St-Jérôme	18	7	6	5	92	84	19
Alma	20	8	9	3	98	101	19
Arvida	19	6	9	4	94	98	16
Mistass.	20	5	11	4	71	95	14

Les compteurs

	B	A	Pts
Godin Gilles, Kén.	27	18	45
Villeneuve Jacques, Kén.	9	25	34
Drolet Jacques, Alma	17	16	33
Perron Steeve, Kén.	13	19	32
Tremblay Marc, Arv.	15	14	29
Girard Alain, St-Jé.	14	15	29
Chabot, J.-M., St-Jér.	10	19	29

Ligue midget

Vendredi
La Baie à Kénogami

Samedi
Kénogami à Chicoutimi
Jonquière à St-Honoré
Arvida à Alma

Dimanche
Alma à La Baie
St-Honoré à Arvida
Chicoutimi à Jonquière

	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
La Baie	27	18	8	1	93	70	37
Chico.	26	17	8	1	78	56	35
Alma	26	12	12	2	93	79	26
Kénogami	26	11	11	4	103	103	26
St-Hon.	26	8	11	7	84	104	23
Arvida	26	7	12	7	77	75	21
Jong.	26	6	17	4	65	103	16

Ligue bantam

Samedi
Kénogami à Chicoutimi
Arvida à Jonquière
Chic-Nord à Alma

Dimanche
Jonquière à Chic-Nord
Alma à Kénogami
Chicoutimi à Arvida

	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
Arvida	24	22	2	0	155	49	44
Chico.	24	17	4	3	129	71	37
Keno.	24	13	9	2	100	86	28
Alma	24	8	12	4	81	76	20
Chic-N.	24	5	11	0	62	157	10
Jong.	24	2	21	1	51	143	5

Ligue pee wee

	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
Alma	23	15	4	4	86	47	34
Jong.	21	13	4	4	55	34	30
St-Jéro.	22	12	8	2	52	42	26
chico.	22	10	8	3	60	57	23
Arvida	23	7	11	5	43	46	19
Kénog.	22	7	13	2	48	73	16
Chic-N.	24	2	19	2	59	92	7

Ligue nationale

Hier
Buffalo 4 Montréal 2

Aujourd'hui
Rangers à St-Louis
Kansas City à Islanders
Détroit à Atlanta
Vancouver à Washington

Demain
Montréal à Minnesota
Philadelphie à Toronto
Los Angeles à Kansas C.
Pittsburgh à Californie

Division Norris

	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
Mont.	39	27	6	6	166	80	60
L. Ang.	40	21	17	2	129	132	44
Pitts.	38	15	19	4	154	158	34
Detroit	38	12	22	4	98	142	28
Wash.	39	13	23	3	105	132	11

Division Adams

Boston	39	21	9	9	138	112	51
Buff.	38	22	11	6	166	111	49
Toronto	37	16	14	8	124	117	40
Calif.	39	13	23	3	105	132	29

Division Patrick

Phila.	39	25	6	8	171	107	58
Isla.	38	20	11	7	151	94	47
Atlanta	41	21	16	4	139	113	46
Rangers	38	15	19	4	120	151	34

Division Smythe

Chicago	39	16	10	13	127	107	45
Vanc.	36	14	15	7	118	116	35
St-Louis	37	12	20	5	110	137	29
Minne.	37	12	23	2	84	132	26
K.-City	39	11	24	4	93	152	26

Les compteurs

	B	A	PT
Clarke, B., Phil.	19	41	60
Lafleur, G., Mtl.	22	34	56
Dionne, M., LA	25	25	50
Larouche P., Pit.	23	27	50
Mahovlich, P., Mtl.	18	32	50
Pronovost, J., Pit.	25	24	49
Borber, B., Phil.	21	28	49
Potvin, D., Isl.	16	31	47
Ipps., S., Pit.	14	33	47
Perreault, G., Buf.	19	27	46

Match d'hier non-inclus.

Association mondiale

Hier
Aucun match

Aujourd'hui
Indianapolis à Edmonton
Cincinnati à Houston
N.-Angleterre à Ottawa
Winnipeg à Calgary
San Diego à Toronto

Demain
San Diego à Cleveland
Toronto à Winnipeg
Phoenix à Minnesota

Division Canadienne

	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
Winn.	40	26	14	0	163	113	52
Québec	42	24	16	2	183	168	50
Calgary	38	21	15	2	154	128	44
Edm.	42	15	25	2	142	176	32
Toronto	38	13	22	3	159	183	29

Division Est

N.-Ang.	38	18	17	3	115	110	39
Cinc.	38	18	19	1	147	165	37
Ind.	37	15	20	2	113	115	32
Clev.	37	14	21	2	118	132	30

Division Ouest

Houston	35	22	13	0	142	110	44
S. Diego	36	17	15	4	138	165	38
Minne.	34	17	14	3	110	115	37
Phoenix	36	16	17	3	124	125	35

Les compteurs

	B	A	PT
Tardif, M., Qué.	35	38	73
Bordeleau, C., Qué.	21	40	61
Hull, B., Win.	26	34	60
Nilsson, V., Win.	18	40	58
Bernier, S., Qué.	18	37	55
Houle, R., Qué.	25	28	53
Cloutier, R., Qué.	29	22	51
Hedberg, B., Win.	26	24	50
Nedomanski S., Tor.	28	20	48
Nebster, T., N.-A.	22	26	48

SOMMAIRES

Ligue nationale

Buffalo 4
Montréal 2

Première période

1- Buf., Martin 26 (Spencer) 17:49.
Pén.: Hajt Buf. 8:04, Tremblay M. 12:42.

Deuxième période

2- Buf., Richard 9 (Perreault) 4:02.
1- Mont., Shutt 20 (Lapointe, Jarvis) 17:33.
Pén.: Korab Buf., Tremblay M. majeures 5:21, McNab Buf. 5:24, Risebough M. 5:26, Hajt Buf. 11:43, Rise
Pén.: Korab Buf, Tremblay M. majeures 5:21, McNab Buf. 5:24, Risebrough M. 5:26, Hajt Buf. 11:43, Risebrough M. 15:22.

Troisième période

2- Mont., Gainey 7 (Jarvis) 1:52.
3- Buf., Martin 27 (Ramsay, Stanfield) 3:59.
4- Buf., Martin 28 (McNab, Hajt) 12:55.
Pén.: Risebrough M. 1:00, Wilson M. 2:50, Guevremont Buf. 4:15, Fogolin Buf. 18:17.

Tirs aux buts:

Buffalo	10	12	13-35
Montréal	12	7	7-26

Gardiens: Desjardins, Buffalo; Dryden, Montréal.
Assistance: 18,053.

Joe Bugner a perdu la passion...

Le pugiliste Joe Bugner n'a plus le feu sacré. Il a annoncé, hier, qu'il abandonnait définitivement la boxe. Sa défaite contre Mohamed Ali l'a fortement influencé, paraît-il. Bugner avoue qu'il n'a plus la passion d'antan pour la boxe. D'ailleurs, Bugner mentionne qu'il n'a jamais apprécié la boxe mais qu'il était devenu passionné avec le temps. Voir les commentaires de Bugner dans notre coin réservé au dixit...

Un rempop

Intéressante cette promotion des Remparts de Québec afin de promouvoir l'intérêt des jeunes amateurs. En collaboration avec les Caisses populaires du Québec métropolitain, les Remparts offrent ainsi plusieurs opportunités à leurs jeunes partisans à l'achat d'une carte de membre. Outre le fait d'assister à certains matches gratuitement, ou d'autres à prix modiques, le tirage au sort permettra à certains d'entre eux de suivre les Québécois sur la route ou encore, à une jeune fille membre, de souper en compagnie du joueur de son choix. Il doit y avoir du Jean Sawyer là-dessous...

LE RAPIDO

Mauvaise soirée

Une mauvaise soirée, dimanche, pour certains joueurs professionnels. Suite au revers de 3 à 2 des Whalers de la Nouvelle-Angleterre devant Indianapolis, le défenseur Brad Selwood, s'est fracturé une cheville et un autre défenseur des Whalers s'est déchiré des tendons de la main gauche. Par contre, dans la Ligue nationale, le gardien John Davidson, des Rangers, s'est fracturé la jambe droite quand il est entré en collision avec Lanny McDonald, des Leafs de Toronto. Dans son cas, les Rangers ont fait appel aux services de Mike Ralph, rappelé des Flags de Port Huron.

Un séjour

Le gardien Gary Inness a été cédé aux Bears de Hershey par les Pingouins de Pittsburgh afin que celui-ci retrouve sa forme. Avec raison, d'ailleurs, puisqu'il n'a officié que quatre matches depuis le début de la saison. Pour le remplacer, les Pingouins ont fait appel à Gordon Laxton, des Bears, qui secondera Michel Plasse.

Duhamel blessé

Le Montréalais Yvon Duhamel a été impliqué dans un grave accident, hier, lors des épreuves de la coupe Kawartha, l'une des plus importantes compétitions de motoneige au Canada. Duhamel a manqué un virage, se retrouvant dans la clôture. Il a subi une fracture au genou et à la cheville.

En sécurité

Lynn Swann, l'ailier éloigné numéro un des Steelers de Pittsburgh, devrait quitter l'hôpital aujourd'hui mais sa participation au Super Bowl, le 18 janvier, est incertaine.

Swann a subi une commotion cérébrale, dimanche, quand il fut durement plaqué par le demi de sûreté Jack Tatum, des Raiders d'Oakland, après avoir capté une passe de 23 verges de Terry Bradshaw. Il a quitté le terrain sur une civière.

Mauvaise surprise

Le club de curling d'Alma et le quatuor dirigé par Arlène Kelley, en particulier, s'est vu surprendre de mauvaise façon au cours du week-end, lors des éliminatoires de zone devant mener au championnat provincial junior féminin. Arlène Kelley, qui tentait de remporter un troisième titre consécutif au niveau régional, a été vaincue par Hélène Roy, du club Saguenay. La victoire n'a toutefois pas été facile pour Hélène Roy car il a fallu procéder à un second tirage, suite à une triple égalité survenue en première élimination. Hélène Roy, Sylvie Rivard, Manon Larouche et Sylvie Sirois représenteront maintenant la région à Rosemere, du 12 au 15 février prochain.

Autre surprise

Cette surprise était en fait la deuxième signée par les curlers du club Saguenay au cours de la dernière semaine, si l'on tient compte de la victoire du quatuor de Claude Brochu lors du championnat régional de curling scolaire. Nullement favori au départ de cette importante compétition, Brochu a joué de finesse pour se sauver avec les honneurs de la guerre et se mériter ainsi un laisser-passer pour le championnat provincial scolaire qui aura lieu à Alma du 15 au 21 février prochain. Fabien Gaudreault, Pierre Bureau et André Gagnon complétaient l'équipe de Claude Brochu.

Jean-Guy Gendron critiqué

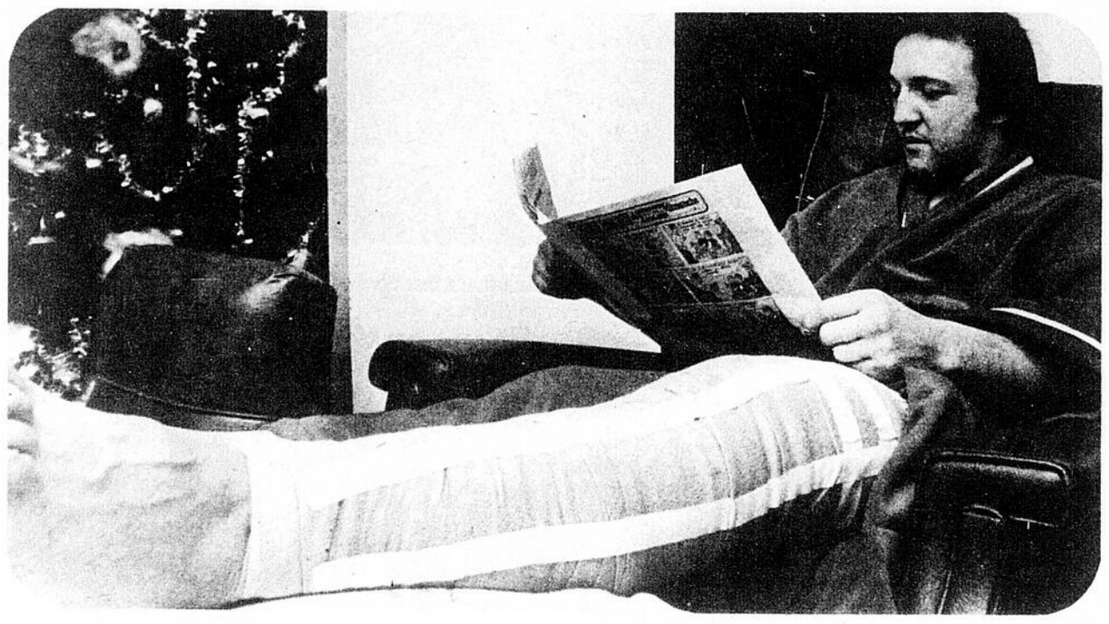
L'instructeur Jean-Guy Gendron a-t-il encore sa place dans le coeur des partisans des Nordiques?... C'est la question que l'on peut se poser après avoir suivi attentivement une certaine ligne ouverte, "les amateurs de sports", dimanche matin dernier sur les ondes d'une station de la vieille capitale. Le moins que l'on puisse dire c'est que les partisans locaux, ceux de St-Emile en particulier, digèrent mal que Gendron fasse réchauffer le banc à Buddy Cloutier, plus souvent qu'à son tour, dit-on. Lors de l'inertie quasi totale des Nordiques, samedi dernier contre les Roadrunners de Phoenix, Cloutier a été souvent remplacé par Reynald Leclerc, ce que les partisans n'ont guère apprécié. Rarement n'avait-on entendu une ligne ouverte aussi chaude...

Compétition senior féminine

Une compétition féminine senior de curling débutera demain soir au club Riverbend pour se poursuivre jeudi au club Saguenay du secteur Arvida. Cette compétition est réservée aux dames de 50 ans et plus et il s'agira d'une série 2 de 3. Les équipes de Cicely Richardson, d'Alma et Liliane Simard, d'Arvida seront alors en lice pour le titre régional qui doit conduire au championnat provincial, lequel aura lieu au club Alpine de Ste-Marguerite, du 8 au 11 février prochain.

En diligence

Les Steelers de Pittsburgh sont favoris par la marge de sept points pour remporter les honneurs du Super Bowl contre les Cowboys de Dallas... Bobby Orr se sent bien pour la nième fois qu'on nous la présente celle-là... Les Racers d'Indianapolis aimeraient obtenir les services du vétéran joueur de centre Ralph Backstrom, des Civics d'Ottawa, si l'Association mondiale de hockey n'y voit pas d'objections...



AU REPOS — Quand on vous disait que le boxeur chicoutimien Jean-Yves Fillion avait fait des folies aux guidons de sa motoneige, en voici la preuve... pour les incrédules, hein Fred! Une semaine et plus de repos pour Fillion... (Photo Réal Tremblay)

Coupe du monde

Les Italiens prouvent leur adresse

GARMISCH - PARTENKIRCHEN (AFP) — En remportant une brillante double victoire très nette, la première de la saison, par Fausto Radici et Piero Gros, les Italiens ont démontré hier à Garmisch-Partenkirchen, dans le slalom spécial du 41e Kandahar, comptant pour la Coupe du Monde masculine de ski alpin, qu'ils sont toujours de redoutables spécialistes sur glace.

Ils s'étaient déjà imposés l'an dernier sur la même piste dans des conditions analogues par Gros, Gustavo Thoeni et Radici. Cette fois, Radici, 23 ans, de Bergame, lauréat de la Coupe d'Europe 1973, a obtenu la consécration que laissait présager la régularité depuis le début de saison (4e à Vipiteno, 5e à Schladming). Quant à Gros, qui collectionne les places d'honneur ces derniers temps, il talonne maintenant d'un point le Suédois Ingemar Stenmark pour la tête de la Coupe du Monde, dont l'attribution est, cette fois, loin d'être décidée.

Par ailleurs, avec Diego Amplatz, Bruno Noeckler et Sepp Oberfrank, talents en plein essor qui ont permis à Bruno Cotelli de placer cinq de ses hommes dans les dix premiers, les Italiens ont prouvé qu'ils forment une équipe solide capable de pallier les défaillances d'un Gustavo Thoeni, vainqueur de la Coupe du Monde 1974-75, qui s'est montré hors de forme à Garmisch.

Toutefois cette course a continué à montrer que malgré leur suprématie du moment, les Italiens doivent rester vigilants. Le phénomène suédois Ingemar Stenmark, avec son énergie rageuse, l'Autrichien Hans Hinterseer, avec son allant parfois mal contrôlé, son compatriote Alois Morgenstern, ainsi que deux vétérans, le Suisse Walter Tresch, 28 ans et l'Allemand Christian Neureuther, 27 ans, sont plus que jamais capables de les inquiéter et de s'intercaler.

Disputé sur deux parcours entièrement glacés comprenant chacun 57 portes piquetées sur 180 mètres de dénivelé par l'Italien Josef Messner et l'Allemand Kuno Messmann, ce slalom fut sans merci comme en témoigne la cinquantaine d'abandons et d'éliminations qui fut enregistrée.

Après la première manche, Radici, donnant une impression d'aisance extraordinaire, s'était détaché à 34-100 d'Amplatz et à 47-100 de Hinterseer, parti trop nerveusement. Suivaient Tresch à 50-100, Oberfrank à 87-100, Morgenstern à 94-100, Neureuther à 1''07, Gros à 1.28. Stenmark était distancé de 1.55. Quant à Thoeni, il était irrémédiablement lâché à 2.95, devançant de 54-100 le champion olympique espagnol Francisco Fernandez Ochoa, tout aussi hors de forme que lui.

La deuxième manche vit un assaut général des Italiens et des étrangers sur Radici, qui partait cette fois en 6e position et ne pouvait surveiller tous ses adversaires. Gros, deuxième à prendre la piste, attaqua à fond et fut crédité de 41''96, temps que Stenmark (parti 11e) fut le seul à approcher de 6-100. L'Italien Bruno Noeckler obtint 42.92 et l'Autrichien Morgenstern 43.10. Radici, sagement, assura et fut crédité de 43.15, terminant avec 1.19 de retard sur Gros, ce qui était suffisant pour gagner. Neureuther (43.31), Tresch (43.39) et Amplatz (43.54) firent cette fois encore moins bien que Radici et ne purent donc l'inquiéter. Thoeni ne se racheta pas et termina encore loin en 44.51.

Quant à Hinterseer, qui était en passe de faire mieux que Gros, il chuta à trois portes de l'arrivée sur une spectaculaire faute de carrés qui lui valut d'être éliminé.

Au temps total Radici s'est donc finalement imposé avec 9-100 d'avance sur Gros, 42-100 sur Stenmark, 74-100 sur Tresch et 76-100 sur Amplatz. Il précède aussi de 1''61 Philippe Hardy, seul Français à avoir terminé parmi les dix premiers (il est 10e) après avoir obtenu à la 2e manche 43.33, à 2-100 derrière Neureuther.

La lutte pour la Coupe du Monde, dominée pour l'instant par le duel Stenmark-Gros, tous deux étant nettement détachés, se poursuivra à partir de vendredi à Wengen où le combiné du Kandahar se clôturera sur la descente raccourcie du Lauberhorn. On prête à "Pierino" l'intention de s'aligner pour tenter de marquer des points au combiné et prendre la tête du "trophée Evian" avant la classique du Lauberhorn (sanctionnée également par un combiné) afin d'aborder le géant d'Adelboden en bonne position.

Tardif maintient ses positions

TORONTO (PC) — Marc Tardif a une avance de 11 points sur Bobby Hull au classement des marqueurs de l'Association mondiale de hockey à l'approche du match annuel des étoiles.

Tardif, ailier gauche étoile des Nordiques de Québec, a une fiche de 35 buts et 38 passes pour un total de 73 points. Hull, des Jets de Winnipeg, a 26 buts et 36 passes. Il est suivi de Christian Bordeleau, des Nordiques, et de son coéquipier Ulf Nilsson, qui ont tous deux des fiches de 61 points.

Serge Bernier, des Nordiques, vient au cinquième rang avec 56 points, suivi de Réjean Houle, 53 et Anders Hedberg, des Jets, 52 points.

Les joueurs des Nordiques et le trio des Jets de Hull-Hedberg-Nilsson seront les piliers de l'équipe canadienne qui rencontrera les étoiles américaines à Cleveland mardi prochain.

Pour sa part, Joe Daley domine toujours chez les gardiens de buts. Le gardien des Jets n'a alloué que 75 buts en 1,764 minutes de jeu pour une moyenne de 2.55. Christer Abrahamsson, des Whalers de la Nouvelle-Angleterre, suit avec une moyenne de 2.62.

GRANDE VENTE ANNUELLE

Tout doit sortir

du magasin
et de l'entrepôt

du 15 décembre au 15 janvier

chez
claude chrétien ltée

485, boul. Harvey, Jonquière Tél.: 547-3628



Le programme anti-inflationniste causera encore de nombreux maux de tête en 1976

OTTAWA (PC) — Le mouvement syndical entreprend 1976 avec un pouvoir de négociation diminué, après avoir été accusé de prendre plus que sa juste part du gâteau national.

Les chefs syndicaux, face aux contrôles sélectifs des prix et salaires, voudraient voir le programme fédéral anti-inflationniste jeté à la poubelle.

Le Congrès du travail du Canada (CTC), qui représente plus de deux millions de travailleurs, demeure énergiquement opposé au programme, parce que, disent les leaders syndicaux, il obligera les salariés à accepter des bénéfices réduits pendant que les sociétés continueront à hausser leurs prix et à faire des profits généreux.

Le ministre du Travail, M. John Munro, admet volontiers que le programme d'austérité annoncé par le premier ministre Trudeau, le jour de l'Action de grâces imposera des restrictions aux conventions collectives, mais le gouvernement, de son côté, affirme que les compagnies impliquées dans les contrôles sélectifs ne pourront pas y échapper.

"J'ai confiance que les syndicats, même à contrecoeur, accepteront le programme", dit M. Munro.

Opposition du CTC

Cependant, M. Joe Morris, chef du CTC, déclare que cette organisation est farouchement opposée aux contrôles. "Nous nous efforcerons, avec nos membres, d'influencer le gouvernement pour qu'il retire cette loi, parce que c'est une mauvaise loi. S'ils adoptaient une loi qui nous forcerait à être enchaînés... nous ne l'accepterions pas sans protester."

Les négociations de contrats "énervent toujours les gens", de dire M. Morris, mais les règlements fédéraux anti-inflationnistes vont ralentir encore plus les négociations et aggraver les problèmes qui existaient avant l'introduction du programme.

"Je pense que ce programme va causer plus de conflits syndicaux".

L'année 1975 a été fertile en conflits entre les syndicats et la partie patronale, même avant l'introduction des restrictions anti-inflationnistes. Ces restrictions limitent plus de 4.3 millions de fonctionnaires et d'employés de l'industrie privée à une hausse de salaire de 10 pour cent pendant la première année d'un contrat. La Commission de lutte contre l'inflation a cependant le pouvoir d'accorder des exemptions.

La commission a refusé de faire exception dans le cas d'un récent règlement concernant le service des postes, règlement qui a mis fin à une grève de six semaines mettant en cause près de 22,000 préposés au tri et commis postaux.

Décision outrepassée

Cependant, le cabinet fédéral a renversé la décision de la commission et a ratifié l'entente par laquelle le salaire de base était augmenté de 38 cents l'heure, sur une période de 36 mois, pour atteindre un taux moyen de $6.29 l'heure.



MAUX DE TETE — Les maux de tête que causera, au cours de 1976, le programme anti-inflationniste, aux syndicats et à leurs membres, ne risquent guère de se manifester de cette façon. Il n'en reste pas moins que des heurts amers pourraient faire suite à ce programme. Celui-ci pourrait en outre laisser de profondes cicatrices dans le monde du travail. (Téléphoto PC)

Après une grève longue et coûteuse, les bénéfices monétaires de base n'étaient guère plus avantageux que ce qui avait été offert aux 22,000 travailleurs avant la grève.

M. Munro et M. Claude Edwards, ce dernier président de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC), qui compte 170,000 membres, déclarent que les restrictions contenues dans le programme anti-inflation pourraient avoir pour résultat un nombre moins grand de jours-hommes perdus à cause de grèves, en 1976.

"Il y a moins de chances qu'une grève soit déclarée, dit M. Edwards. Faire une grève, pourquoi faire?"

Il a ajouté que l'AFPC, dont 100,000 membres doivent renégocier leurs contrats avec le gouvernement au cours de l'année, tenteront d'exercer des pressions en vue d'obtenir des contrôles plus équitables. "Nous croyons que les directives concernant les prix sont extrêmement faibles."

En 1975, le gouvernement fédéral est intervenu pour légiférer en faveur du retour au travail des manutentionnaires de blé sur la côte Ouest et des débardeurs au Québec. Ces deux conflits ont retardé le transport des céréales.

M. Munro dit que le gouvernement espère éviter de telles interventions à l'avenir.

Formation d'un conseil

Le Conseil canadien des relations ouvrières, formé de représentants des syndicats, de la finance et du gouvernement, a été formé l'an dernier pour trouver des moyens d'améliorer le climat des relations industrielles, mais les remèdes qu'il cherche sont plutôt à long terme.

Les problèmes immédiats consistent en un certain nombre de contrats importants qui ont expiré en 1975 et en plusieurs centaines d'autres qui doivent expirer en 1976.

Un des plus urgents est la grève impliquant plus de 25,000 ouvriers des pâtes et papier au Québec, en Ontario, et dans les provinces de l'Atlantique. Certains de ces ouvriers sont en grève depuis la mi-juillet, et les grèves menacent de faire du tort à l'exportation canadienne.

Les dirigeants de l'Union des ouvriers du papier ont conseillé à leurs membres de rester en grève jusqu'à ce que l'appel soit entendu contre une décision de la Commission de lutte contre l'inflation rejetant un règlement entre l'Irving Pulp and Paper Ltd., de Saint-Jean (N.-B.), et ses employés.

Le programme anti-inflationniste a également réduit à néant les pourparlers entre les représentants de 95,000 ouvriers du rail et 11 entreprises ferroviaires, déclare un porte-parole du syndicat.

L'incertitude: un problème

"Le problème, dans les négociations, c'est que les deux parties tentent de comprendre exactement ce qui se passe, déclare un porte-parole, M. Robert Douglas. Nous sommes conscients du fait que nous ne pouvons tout simplement pas échapper aux directives anti-inflationnistes uniquement du seul fait que les Syndicats associés de chemin de fer est la plus grande unité de négociations au pays".

L'Association canadienne du contrôle du trafic aérien, qui compte 2,200 membres, a également été prise par surprise, par le programme anti-inflation.

CANADA EN BREF

Enseignants

TORONTO (PC) — Le président du comité de négociations des enseignants a déclaré dimanche que des enseignants du secondaire retourneront en classe dans le Toronto métropolitain, quelle que soit l'issue du vote de mercredi sur les offres de la commission scolaire.

M. Douglas Dinsmore n'a toutefois pas donné une idée du nombre de ceux qui reprendraient le travail.

Mais dans les municipalités de York et de Etobicoke, dit-il, il n'est pas question de retourner en place parce que les commissions scolaires y ont décrété le lock-out.

Ailleurs, aujourd'hui et mardi, les enseignants rencontrent les négociateurs. Il y aura une assemblée générale mardi, en préparation du vote qui aura lieu mercredi sous la surveillance d'une commission spéciale nommée par le gouvernement provincial.

Hellyer

OTTAWA (PC) — Ex-ministre dans un cabinet libéral, M. Paul Hellyer annoncerait sa candidature à la direction du parti progressiste-conservateur, auquel il a adhéré en 1971.

M. Hellyer, qui avait été battu en 1974 par le libéral Aideen Nicholson, a convoqué les journalistes pour 14.30 hres, lundi.

S'il se présente à la direction du parti, cela porterait le nombre des candidats à 17, deux candidatures ayant été retirées la semaine dernière.

Médecins

EDMONTON (PC) — Le Canada n'a pas été assez prudent en accueillant des médecins et étudiants en médecine de pays en voie de développement, a déclaré, en fin de semaine, le Dr Douglas Ringrose, qui revient d'un séjour d'un mois en Indonésie.

A son avis, il y a probablement assez de médecins au Canada, mais dans certaines facultés de médecine, les immigrants constituent le quart des étudiants.

Le Dr Ringrose a précisé que nous avons environ un médecin par 600 Canadiens, alors qu'en Indonésie, on compte un médecin pour 15,000 personnes et 80 pour cent pratiquent dans deux des plus grandes villes, ce qui veut dire que la population dans les régions rurales est beaucoup plus frappante.

Il me semble, de dire le Dr Ringrose, qu'il vaudrait mieux diriger les médecins vers Bornéo où il n'y a pratiquement pas de personnel médical.

Union Mutual — acquisition

TORONTO (PC) — La filiale canadienne de Union Mutual de Portland, Maine, a été achetée par des Canadiens de la société américaine, pour une somme non révélée, a-t-on annoncé lundi.

A la suite de la transaction, Unionmutual Life Assurance Co. changera de nom et s'appellera désormais Constellation Life Assurance Co. of Canada.

C'est ce qu'a indiqué dans un communiqué émis lundi le président directeur général, M. David F. Eustace.

Conservateurs — Stevens

HALIFAX (PC) — M. Sinclair Stevens, candidat à la succession de M. Robert Stanfield, a déclaré ce week-end que le Parti progressiste-conservateur offre comme politique de stabilisation de l'économie un "arrêt" de la tendance à la hausse des dépenses gouvernementales.

M. Stevens, député de York-Simcoe aux Communes, a ajouté devant un groupe de membres du parti que "le conservatisme n'a pas besoin d'importer le libéralisme, le socialisme ou les artifices à la Trudeau" et que le Parti conservateur devrait endosser un retour à une économie d'entreprise relativement libre.

"Le principe du libre échange doit être bon, fondamentalement, a-t-il poursuivi. Il doit donner accès à des marchés étrangers, mais il doit aussi être institué de telle sorte qu'aucune industrie canadienne n'en souffre indûment".

Selon un député ontarien

Les Canadiens vivent bien parce qu'ils ont vendu leur économie à l'étranger

THUNDER BAY, Ont. (PC) — Si les Canadiens jouissent d'un niveau de vie élevé, c'est parce qu'ils ont vendu leur économie plutôt que grâce à leur travail, a déclaré ce week-end M. Stuart Smith, député libéral de Hamilton-ouest à l'Assemblée législative ontarienne et candidat à la direction du Parti libéral provincial.

La mainmise étrangère a réduit la motivation et le rendement, et le pays s'en trouve dans l'impossibilité de vendre à des prix concurrentiels sur les marchés étrangers, a déclaré M. Smith lors d'une réunion libérale qui se déroulait dans la région de Thunder Bay où, avec cinq autres candidats à la succession de M. Robert Nixon, il passait la première de quatre journées de rencontre avec des délégués du nord de la province au congrès du parti qui aura lieu du 23 au 25 janvier.

Les autres candidats sont MM. Albert Roy, député d'Ottawa-est, David Peterson, député de London-centre, Mark MacGuigan, député fédéral de Windsor-Walkerville, Larry Condon, député fédéral de Middlesex-London-Lambton, et Michael Houlton, promoteur d'Ottawa.

On sait que M. Nixon a annoncé son intention de démissionner de son poste après les élections provinciales du 18 septembre.

M. Roy a déclaré de son côté qu'il n'est pas réaliste pour les Canadiens de tenter de racheter à la fois le contrôle de leurs ressources naturelles et leur industrie manufacturière.

La croissance de la mainmise étrangère peut être arrêtée, a-t-il ajouté, mais les Canadiens hésitent à risquer leurs propres capitaux.

M. Peterson s'est déclaré persuadé, pour sa part, qu'il y a assez d'argent au pays pour "racheter" l'économie. Le problème ne peut être résolu du jour au lendemain, mais il faut encourager les entreprises appartenant à des intérêts canadiens et les investisseurs canadiens.

Pour M. Houlton, les entreprises étrangères sont en mesure de "contourner notre bureaucratie", et le Canada devrait prendre tous les moyens dont il dispose pour assurer sa survie.

M. MacGuigan, quant à lui, a déclaré que le Parti libéral n'a pas été pris au sérieux aux dernières élections provinciales à cause d'un manque de politiques constructives. Le parti a combattu l'opposition mais il ne semblait avoir aucune solution à offrir, a-t-il ajouté.

Enfin, M. Condon a affirmé que les problèmes du nord de la province doivent être abordés à partir de suggestions et de discussions au niveau local.

Les candidats sont aujourd'hui à Sault-Ste-Marie; ils seront à Sudbury demain et à North Bay mercredi.

Du soleil pour refroidir

LONDON, Ont. (PC).— Un certain nombre de chercheurs scientifiques s'efforcent de mettre au point des dispositifs de réfrigération et de climatisation d'air faisant appel à l'énergie solaire, selon le Dr Robert Swartman, de l'Université de l'Ouest de l'Ontario.

D'ici une dizaine d'années, des perfectionnements substantiels pourraient rendre les dispositifs de climatisation d'air à l'énergie solaire totalement différents des modèles rudimentaires qui existent à l'heure actuelle, a précisé le Dr Swartman au cours d'une récente interview.

Une certaine indifférence, voire une opposition, continue de se manifester à l'égard de la réfrigération à l'énergie solaire, a-t-il noté. Ces dispositifs emploient l'énergie solaire pour faire passer des réfrigérants par des cycles liquide-vapeur qui leur permettent de produire un refroidissement.

Le Dr Swartman, qui effectue des travaux dans ce domaine depuis huit ans, a ajouté avoir rencontré de nombreuses difficultés dans ses efforts visant à intéresser les organismes gouvernementaux au financement de telles recherches. Il est parti passer un mois en Floride où il sera conseiller auprès de l'Université de Miami, qui travaille à la conception d'un dispositif de climatisation à l'énergie solaire destiné à une école.

M. E. P. Cockshutt, coordinateur du projet énergétique du Conseil national de recherches, a déclaré de son côté qu'environ $1 million serait affecté aux recherches cette année. Ces fonds devraient permettre de multiplier par un facteur de trois ou de quatre l'ampleur des recherches effectuées au Canada en matière d'énergie solaire, a-t-il dit.

M. Frank Hooper, ingénieur en mécanique à l'Université de Toronto, a déclaré pour sa part que les Etats-Unis consacrent une plus grande partie de leurs ressources énergétiques à la réfrigération.

Cinquante ans dans un hôpital torontois

TORONTO (PC) — Dorothy Aldridge, 67 ans, a célébré, dimanche, le 50ème anniversaire de son entrée à l'hôpital Reine Elizabeth et le lieutenant-gouverneur Pauline McGibbon est venue célébrer l'événement en sa compagnie en lui offrant du champagne servi dans des gobelets d'argent.

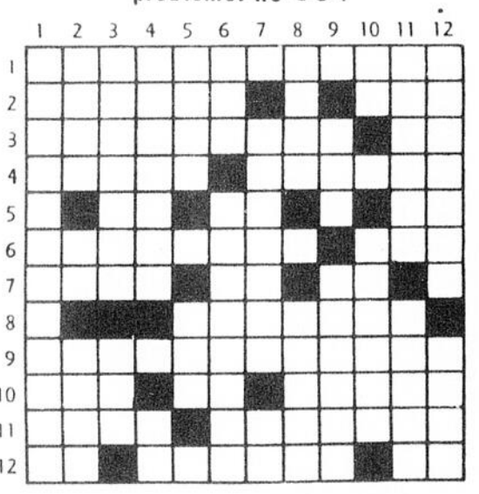
Mlle Aldridge, une paraplégique ne pouvant bouger que partiellement un de ses bras, portait une robe couleur cerise qu'elle s'est faite elle-même assise dans sa chaise roulante mécanique.

Atteinte de poliomyélite à l'âge de cinq mois, son père est mort alors qu'elle n'avait que huit ans et sa mère ne pouvant plus prendre soin d'elle, elle fut confiée à un hôpital où elle demeura neuf ans. Elle opta pour la Reine Elizabeth à l'âge de 17 ans.

Le plus grand changement dans la vie de Mlle Aldridge est intervenu en 1971 lorsqu'un donateur anonyme lui offrit une chaise roulante mécanisée. Jusqu'alors, elle avait toujours eu besoin de quelqu'un pour la pousser au cours de ses déplacements, ne possédant qu'une chaise roulante ordinaire.

MOTS CROISES

problème: no 664



HORIZONTALEMENT

1- Qui a la forme d'une imprécation.
2- Qualité estimable d'une chose. -- Du verbe "rire".
3- Marche, développement. -- Or.
4- Nourriture que l'on prend chaque jour. -- Compte sur la venue prochaine de quelqu'un.
5- Préfixe. -- Chiffre romain . -- Titane.
6- Action de sucer . -- Dans la rose des vents.
7- Suinter. -- Saint . -- Conjonction.
8- Qui n'aura point de fin.
9- Préparation.
10- Du verbe "nuire". -- Argent. -- Refuse de reconnaître comme tel.
11- Propres. -- Exprimer.
12- En matière de . -- Ensemble des cellules disposées sur une couche. -- En les.

VERTICALEMENT

1- Produit une impression matérielle.
2- Femelle d'un animal. --Voyelles jumelles. --Voies urbaines.
3- Favorable. -- Est couché.
4- Rire à demi. -- Possessif.
5- Saisons . -- Ecole Nationale d'Administration.
6- Démonstratif . -- Restes du passé.
7- Souverainement parfaites. -- Note.
8- La totalité . -- Qui ne sont pas communs.
9- Sainte. -- Obstiné , têtu.
10- Infinitif. -- Qui a perdu son éclat.
11- Qui aiment à rire. -- Le plus long fleuve de France.
12- Préparés avec soin. --Venues au monde.

problème: no 663

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	A	I	S	O	N	N	E	R	■	R	O
2	A	L	L	U	M	E	■	C	■	E	U	S
3	L	O	I	R	E	■	C	L	A	N	S	■
4	L	I	E	■	T	A	■	A	N	I	E	R
5	O	■	N	U	T	R	I	T	I	V	E	■
6	N	■	N	E	R	E	I	S	■	R	■	J
7	G	R	E	L	E	■	■	■	T	E	T	E
8	E	U	■	E	■	C	A	L	U	M	E	T
9	M	I	S	■	R	A	■	U	■	E	R	E
10	E	N	E	■	A	C	T	I	O	N	N	E
11	N	E	N	U	P	H	A	R	■	T	I	■
12	T	E	S	T	E	E	■	E	S	S	E	S

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Ytes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
A.G.F.M	100	170	170	170	+25	
AbbyGlen	3100	340	335	340	+ 5	
AbyGInw	500	86	86	86	+ 3	
Abitibi	8400	$9	8⅞	9	+ ⅛	
Abitbi10	4100	$50	50	50	+ ⅛	
Acklands	100	$14¼	14¼	14½	− ½	
AcmeGas	12000	10½	10	10		
Advocate	500	125	125	125	+ 8	
AgnicoE	800	365	360	360	− 5	
Agraind	300	$5⅜	5¼	5⅜	+42	
Akaitcho	z300	94	94	94		
Albany	2000	24	24	24	+ 1	
AltEastG	5115	$9	8¾	9		
AltaGasA	9756	$11⅜	11⅜	11½		
AltaGCp	z50	$54	54	54		
AltaNat	z7	$23	23	23		
Alcan	44235	$21	20⅜	21	+ 1	
AlgoCent	945	$13	13	13	− ⅛	
AlgomaSt	945	$24¼	24	24		
Algon	100	$5¾	5¾	5¾	+ ½	
All-CanB	500	240	240	240		
AllarcoDv	400	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛	
AllianceB	200	400	400	400	+10	
Alminex	z20	480	480	480		
AmBonza	5450	280	274	280	+ 5	
AmLarder	6000	29	29	29	− 3	
AmEagle	500	34½	34½	34½	− ½	
AmLeduc	z100	5	5	5		
AngCT265	z50	$24¾	24¾	24¾		
AngUDev	500	113	113	113	+ 3	
Aquitaine	3200	$18½	18⅜	18½	+ ⅜	
Args260p	355	$26¾	26¾	26¾	+ ¾	
ArgusCpr	200	$14	14	14		
Asamera	6200	$8¼	7⅞	8⅛	+ ⅜	
Asbestos	2000	$22	21½	22	+ ½	
AshlandC	1000	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅜	
AtcoA	3970	$13	12⅜	13	+ ⅜	
BCSugarA	300	$21⅛	21⅛	21⅛	+ ⅛	
BPCan	500	$11	11	11	− ⅛	
BadBoy	100	410	410	410	+10	
BalIndery	5000	32	32	32	+ ½	
BanisterC	600	$6⅝	6½	6⅝	+ ¼	
BankBC	270	$19¾	19¾	19¾	− ¼	
BankMtl	10269	$16⅜	16¼	16⅜	+ ¼	
BankNS	2147	$40¾	40⅜	40⅜	+ ⅛	
BankNSr	58806	58	56	57		
Bankeno	10500	218	210	218	+ 3	
BCdnNat	150	$13¾	13¾	13¾		
Bathrstp	210	$11	11	11		
BatonB	z25	$6¾	6¾	6¾		
BayMilsp	z50	$10⅛	10⅛	10⅛		
BeckerBp	100	$6½	6½	6½	+ ¼	
BellCanad	8940	$43⅜	43⅛	43¼	+ ⅛	
BellApr	z50	$43	43	43		
BellCpr	z20	$25⅛	25⅛	25⅛		
BellDpr	z75	$48¼	48¼	48¼		
Bell2.28	1250	$25¾	25⅝	25⅝	+ ⅛	
BellCanW	12361	175	165	171	+ 3	
BethCopA	885	$11⅜	11¼	11⅜		
BiHawk	4000	28	28	28		
BlackPA	100	400	400	400	+15	
BlakwodA	1000	$5½	5½	5½		
BlockBros	2050	350	350	350		
Bombrder	300	250	245	245	−15	
BorderC	1000	175	175	175	+ 3	
BovisC	104800	107	94	107	+12	
BowValy	1460	$15¾	15½	15⅝		
BralorRes	1400	195	195	195	+ 3	
Bramalea	646	$5½	5⅜	5½	+ ⅜	
Brameda	8600	120	113	113	− 7	
BrascanA	7862	$11¾	11⅜	11¾	+ ⅝	
Bridger	525	340	330	335	+ 5	
Brinco	z8	390	390	390		
BCForest	200	$16	16	16	+ ½	
BCFrestp	210	$32	32	32	+ 1	
BCPhone	2125	$11¼	11⅛	11¼	+ ⅛	
BCPh4.84	150	$12	12	12	− ½	
BCPh5¾p	z10	$57	57	57		
BCPh6.80	z50	$17½	17½	17½		
BCP7.04p	100	$17¾	17¾	17¾	− ½	
BCP10.16p	z115	$27¼	26¼	27¼		
BroulReef	1000	25½	25½	25½	− ½	
Brunswk	2100	405	400	400		
BuddAuto	1500	460	450	455	+ 5	
BuddAw	100	140	140	140	+14	
BurnsFds	426	$11	11	11		
C						
CCYachts	1000	245	240	245	+ 5	
CAEA	350	$8⅞	8¾	8¾	− ¼	
CadFrv	600	$10¼	10¼	10¼	+ ¼	
CadFrvA	100	$16½	16½	16½	+ ¾	
CalPowA	2700	$28½	28	28½	+ ¼	
CalP10p	450	$104½	104½	104½	+1½	
CalmorIB	1000	74	74	74		
CalvrtDle	1100	125	125	125	+ 5	
CamMine	21600	32½	31	32		
Camflo	3340	$9⅞	9⅝	9⅝	− ¼	
CampRL	2560	$20¼	20	20	− ⅜	
CampauA	1200	470	465	470	+10	
CanCemL	747	$9⅛	8⅞	8⅞	− ⅛	
CCemLp	z50	$14½	14½	14½		
CanDevp	343	$96	96	96	+ ¾	
CanMaltA	100	$20	20	20	+ ⅜	
CNorWest	3000	485	480	480		
CPakrsC	200	$20½	20½	20½o'mn		
kanPerm	670	$16⅜	16½	16½	+ ⅛	
CSafwayp	z30	$79¾	79¾	79¾		
CSPete	14600	297	285	294	+ 5	
CTung	700	285	278	278	− 4	
CdnArrow	3500	12½	12½	12½	+ ½	
CCablesy	100	$12¼	12¼	12¼	+ ¼	
CdnCel	1000	480	480	480		
CCManA	200	$20	20	20	+ ¾	
CCurtis	2000	39	39	39	+ 4	
CExGas	2800	280	275	280	+ 5	
CGE	1000	$24¼	24¼	24¼		
CGInvest	389	$19½	19½	19½		
CHomestd	5300	$5⅜	5⅛	5¼	+ ⅛	
CHydro	240	$5¾	5⅜	5⅜		
CIBkCom	4941	$25¾	25⅛	25⅜	+ ⅜	
CIL	500	$18	18	18		
CIPowrA	850	$14⅞	14¾	14¾	− ⅛	
CLIPete	z200	6	6	6		
CMalart	5500	21	19	21		
CManoir	400	385	375	385	+10	
CMarconi	550	425	415	425	+10	
CMerrill	2700	$5¾	5⅜	5¾	+ ⅛	
CPInve	3150	$16⅞	16½	16⅞	+ ¼	
CPInvepr	z50	$33½	33½	33½		
CPLtd	16200	$13¾	13½	13¾	+ ¼	
CPLAp	100	$8⅜	8⅜	8⅜	− ⅛	
CPL4p	z25	$5¾	5¾	5¾		
CReserve	1300	290	290	290	+ 5	
CdnSalt	200	$13⅜	13⅜	13⅜		
CdnSupO	z50	$40⅜	40⅜	40⅜		
CdnTireA	1241	$46¼	45⅞	46¼	+ ½	
CUilties	2550	$9¾	9½	9¾		
CUtilw	10500	240	240	240	+ 5	
Canbra	4100	425	400	425	+35	
CandelOil	z50	$13¾	13¾	13¾		
Canron	1050	$18	17⅞	17⅞	− ⅛	
Canronpr	z35	$87½	87½	87½		
CapitDiv	5000	32	29	32	+ 4	
Cara	500	440	435	440	+10	
CarlOK	14630	270	256	270	+15	
CarlAp	150	$19	19	19		
CarlBp	z10	$23½	23½	23½		
CarrierJD	525	150	145	145	− 5	
Cassiar	100	$7	7	7		
Celanese	1900	445	425	440	+ 5	
ChieftanD	5420	$8⅜	8⅜	8⅜		
Chimo	500	94	94	94	− 1	
Chrysler	12791	$12¼	11⅜	12⅛	+ ⅞	
CHUM	z20	$6½	6½	6½		
CHUMB	z112	$7½	6⅞	7½		
CitySavT	100	$10	10	10		
Claiborne	300	225	225	225	+ 5	
CochWill	9000	36	33	33	− 2	
Cockfield	100	420	420	420	+ 5	
Cominco	4963	$35⅛	34⅜	35⅛	+ ⅝	
ComCap	150	340	340	340	+10	
CHolidayI	1510	275	265	265		
Comtech	300	400	400	400		
ConBathA	900	$26½	26½	26½		
ConBathp	z60	$15¼	15¼	15¼		
ConBldg	2900	240	235	240	+ 3	
ConFardy	1700	255	250	255	+ 4	
CDurham	6000	52	50	51	+ 3	
CMorisn	7500	135	130	135	+ 2	
ConsProf	5622	25	24	24	− 1	
CRambler	z100	95	95	95		
CRexspar	8100	65	62	65	+ 3	
ConDistrb	13050	400	390	400	+ 5	
ConsGas	8147	$12⅜	12	12¼	+ ⅛	
Copeland	800	186	180	180	− 5	
CopFields	800	125	120	120	− 5	
Corbyvt	300	$15¾	15¾	15¾	− ⅛	
CorbyB	100	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ⅛	
CorpFood	100	$5⅜	5⅜	5⅜	− ½	
CosekaR	9050	305	300	300	− 5	
Craigmt	4700	485	480	480	− 5	
CrainRL	300	$9	9	9		
Crestbrk	500	275	275	275	+ 2	
CrowNest	127	$26	26	26	+ ½	
CrushIntl	1350	$8½	8	8½	+ ½	
CuvierM	1500	86	86	86	+ 1	
Cyprus	1300	$9	9	9		
D to G						
Dale-R	z53	$7	7	7		
DaonDev	425	$6⅜	6¼	6⅜	− ⅛	
DaonA	2225	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛	
DAragon	2000	15	15	15		
Datline	200	380	380	380	+10	
DeccaR	1300	400	390	395	+15	
DEIdona	5300	36	35	36	+2½	
Denison	2137	$58½	57¾	58¼	+1½	
Dicknsn	100	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛	
Digtech	1000	69	69	69	+ 4	
Domanl	4230	$8½	8¼	8½	+ ¼	
Dome	611	$37⅛	37	37⅛	+ ⅛	
DomePete	6285	$35	34½	34¾	+ ½	
DBridge	300	$25¾	25¾	25¾		
DExplor	3000	26½	26	26	+ 4	
DofascoA	1640	$23¾	23	23¾	+ ⅞	
Dofascop	z30	$54	54	54		
DomStore	700	$17⅛	17	17⅛	− ⅛	
DTextieA	1600	$9	8⅞	9		
Domtar	6100	$20⅝	19⅝	20¼	+ ¾	
DuPont	100	$17¾	17¾	17¾	+ ½	
DylexLtd	100	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ½	
DylexLA	125	$7	7	7	+ ¼	
EastMal	1930	218	203	213	− 7	
EastSulA	300	145	145	145	+ 2	
EconInv	z50	$12½	12½	12½		
EgoMines	19500	63	57	60	− 3	
ElectroA	500	375	375	375	−10	
Emco	725	$7½	7¼	7¼		
Extndcar	292	$5¼	5⅛	5¼	+45	
Extdwt	12000	150	150	150	−25	
FalconC	10600	$6¼	6⅛	6⅛	+ ⅛	
Falcon	1718	$30½	29½	30⅜	+1⅛	
FarmMern	1000	$7	7	7	+ ¼	
FedDiver	100	225	225	225	−25	
FedIndA	1400	$6	5⅜	6	+ ⅜	
FedPion	200	$19½	19½	19½	+ ¼	
FieldsS	3700	$10	9⅞	9⅞	+ ⅜	
FMar	2000	38	38	38	+ 4	
FoodcrpLt	2950	262	260	260	− 1	
FoodexS	450	340	330	340	+10	
FordCnda	200	$72½	71½	72½	+ ½	
Francana	500	$7⅜	7½	7½	− ½	
GazMetr	1000	$5⅞	5⅞	5⅞	− ⅜	
GMC	2164	$60	59½	60	+ ¾	
GenstarL	1207	$19⅛	19	19		
GnstarLw	300	450	450	450		
GescoDis	500	370	360	370	−10	
GntMascT	47100	132	125	127	+ 6	
GiantYk	502	$6¾	6¾	6¾	− ⅛	
Gibraltar	2600	$5⅝	5½	5½		
Glendale	2200	167	157	165	+10	
Gozlan	1400	300	300	300	+ 5	
Granduc	300	138	138	138		
GtOilSds	300	$5	485	485	+ 5	
GLPaper	600	$20¾	20¾	20¾		
GLPapw	1500	375	375	375	+10	
GNFin	500	118	118	118	− 1	
GtWLife	100	$51	51	51	− ½	
GWestwt	400	225	225	225		
Greyhnd	245	$18½	18¼	18¼	− ⅛	
GuarTrst	200	$5¾	5¾	5¾		
GulfCan	3224	$28½	27½	28½	+ 1	
Gulfstrem	1000	15	15	15	+ 2	
H to L						
HardCrpA	200	490	490	490		
HardCrpC	100	470	470	470	+40	
Harlequin	z59	$9	8½	8½		
HawkerS	9220	$7⅛	7	7	− ⅛	
HayesDA	635	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛	
Highmont	100	115	115	115	+ 5	
HomeA	13020	$27½	27	27¼	+ ¼	
HowdnDH	300	$7¾	7¾	7¾		
HudBayA	4400	$15¼	15¼	15¼		
HBayCo	1330	$16¼	16	16¼	+ ⅜	
HBOilGas	577	$34½	34	34½	+ ⅞	
HurEriA	500	$25	24⅞	25	+ ½	
HuskyOil	3222	$18⅛	17⅝	18⅛	+ ½	
HuskyEw	6720	$5¼	490	5¼	+30	
IAC	6210	$18½	18⅜	18½		
ITLInd	300	105	100	105	+ 7	
IUIntl	9678	$10⅜	10	10⅜	+ ⅜	
ImascoA	2700	$26½	26¼	26½	+ ¼	
ImpOilA	20109	$23	22¾	22⅞		
Indal	500	$12	12	12	+ ¼	
Indusmin	115	$7¼	7¼	7¼		
InlandGas	1000	$9¼	9	9¼	+ ¾	
Inter-City	700	410	400	400		
InterCBw	5300	188	175	185	+ 5	
IBM	1176	$232¼	229	232¼	+4⅛	
IntMogul	700	279	270	270		
IncoA	9654	$26⅜	25¾	26⅜	+ ⅜	
IncoB	405	$25⅞	25⅞	25⅞	+1⅜	
Interpool	300	$10⅜	10¼	10¼		
IntprPipe	7146	$12¾	12⅛	12¾	+ ⅞	
IntPipew	6150	41	40	41	+ 3	
Ipsco	600	$12⅞	12¾	12¾		
InvGroup	400	$6	6	6	+ ¼	
InvGrpA	2395	$6	5⅞	6	+ ⅛	
InvGrp5p	600	$13¼	13¼	13¼	+ ¼	
IronBayT	400	490	480	490	+15	
IrwinTA	z5	200	200	200		
IvacoA	2420	$9	8⅜	9	+ ¾	
Jannock	350	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅜	
Jelex	z20	2½	2½	2½		
JorexLtd	4000	16	16	16	− 2	
KaiserRe	6000	$9¾	9½	9⅝		
Kaiserwt	1425	$6¾	6¾	6¾		
KapsTran	3400	208	205	208	− 2	
Kenting	500	$8¼	8¼	8¼	− ¾	
KerrAA	1306	$10	10	10		
KerrAB	z8	$9⅜	9⅜	9⅜		
KAnacon	z87	13½	13½	13½		
KofflerA	900	345	345	345		
KofflerAp	333	$6⅞	6⅝	6⅞	− ⅛	
LaLuz	100	$7¼	7¼	7¼	− ¼	
LabattA	2400	$17⅜	17¾	17⅜	+ ½	
LabMin	z66	$28⅜	28⅜	28⅜		
Lacana	2000	370	370	370		
LaidlawA	1000	$5¾	5½	5¾	+ ¼	
LOntCem	100	345	345	345		
LShore	212	195	195	195		
Lakehead	16000	23	20	20	− 2	
LambdM	z150	100	90	90		
LauFin	450	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅜	
LeighInst	3950	230	215	230	+15	
Lincolnr	1703	18	14	16	− 2	
LLLac	2625	145	145	145		
Livingw	300	$6	6	6		
LobCoB	200	485	475	475		
LobCopr	219	$22¾	22¼	22¾	+ ¾	
LobLtdAp	100	$14	14	14	+ ⅛	
Lochiel	5300	93	90	93	+ 3	
LoebM	408	270	265	265	− 5	
LostRiver	300	270	270	270		
LyttonM	z250	65	65	65		
M to O						
MEPCw	580	90	90	90	+25	
MTSInter	1145	27	27	27	− 3	
MaclarnA	100	$27½	27½	27½	− ⅜	
MclanHA	400	$7¾	7½	7⅜	+ ⅜	
MBLtd	5990	$18	17¾	18		
Madeline	3900	200	169	200	+31	
Madsen	3000	49	49	49	− 1	
Magnason	2000	155	155	155	−10	
Magnetcs	6000	42	40	41	+ 3	
Maislinl	200	290	265	290	+20	
MajstcWil	100	255	255	255		
MajorHD	900	455	450	455	+ 5	
Malartic	2500	79	75	75	+ 2	
MLfGard	z5	$21	21	21		
MLfMills	z50	$26	26	26		
Maritime	100	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅜	
Martin	10000	12	12	12	+ 1	
MassFer	51518	$21½	21¼	21¼	+ ⅛	
MasF2.50	1425	$26¾	26½	26½	+ ⅛	
MatgmiA	2974	$14¾	14½	14¾		
McIntyre	890	$40	40	40	+ ⅝	
McLaghln	450	$8¾	8½	8½	− ¼	
Melchers	100	275	275	275	+ 5	
MeltonRE	150	380	380	380	− 5	
Mentor	2400	133	130	130	+ 5	
Mercantil	2717	$17	16½	17	+ ¾	
MerlandE	3400	190	180	190	+10	
MetStr67p	100	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛	
MetTrust	395	$12½	12½	12½	− 1	
MinrlRes	1750	100	100	100	+ 4	
MoffatA	300	$6¼	6¼	6¼	+ ¼	
MolsonA	982	$19⅜	19⅜	19⅜	− ⅛	
MolsonB	z123	$17	16⅜	16⅜		
MonLife	z50	$26	26	26		
MonecoA	100	$15	15	15		
MtlTrust	z10	$12½	12½	12½		
Moore	3513	$48⅞	48¼	48⅝	+ ⅝	
Multi-Mi	2400	40	39½	40	+ ½	
MultiAcc	1200	300	285	300	+45	
Murphy	500	420	420	420	+15	
NBCook	z100	67	67	67		
NaChrsl	21450	$5	490	495	+ 5	
NabrsDlg	500	$26	25¾	26	+ ½	
NatPete	z300	23	23	23		
NatTrust	401	$16	16	16		
Neonex	1300	145	137	140	− 5	
NBTel	265	$13¾	13⅜	13⅜	+ ⅛	
NBTelAp	1000	$14½	14½	14½	+ ½	
NDimens	7500	18	18	18	+ ½	
NGoldvue	2000	5½	5½	5½	+ ½	
NKelore	16200	14	13	14	+ ½	
NQueRagl	130	205	205	205	+ 7	
NSenator	25500	17	16½	17	+ 1	
NYorkOil	3525	36	33½	33½	−1½	
NewcoFin	z5	$10½	10½	10½		
Newconx	1100	425	410	410	− 5	
NfldLPA	500	$10½	10½	10½	+ ⅜	
NickRim	5000	11	10	11		
NobleM	2000	30	29	30	+ 4	
NorandaA	8205	$30	29⅝	29⅞	+ ⅛	
Norbaska	1000	19½	19½	19½	+6½	
Norcen	9193	$10¼	10⅛	10⅛	− ⅛	
NorcenB	258	$19½	19¼	19½	+1⅛	
Norcn150	125	$19	19	19	+ ½	
Norcenw	300	150	150	150		
NordairL	300	185	185	185	− 5	
Norlex	20000	15	14	14		
NCOils	8200	450	440	450	+10	
NorElect	1950	$26⅛	26	26⅛	+ ⅛	
NeBellw	3000	$8⅛	7⅞	8	− ⅛	
NorthId	6000	10	8½	10	+1½	
NSSavngs	100	$13	13	13	+ ¼	
NowscoW	630	$8¾	8¾	8¾	− ¼	
Nu-WstA	650	$12½	12	12½	+ ½	
NufortRes	10166	26	25	26	− 1	
Nurnac	150	$11	11	11		
OPILtd	7400	190	185	190	+ 5	
OSFInd	800	360	350	360	+10	
OakwoodP	3000	74	74	74		
OcelotInd	2700	$9¾	9⅝	9⅝	− ⅛	
OrchanA	1000	250	245	250	+10	
OshawaA	1000	485	480	485	+15	
Oshawaw	1000	19½	19½	19½	− ½	
Osisko	1500	15	15	15		
P to S						
PacCoper	1000	70	70	70		
PacPete	7985	$27	26⅞	27	+ ¼	
PalomaP	z30	181	181	181		
PamourA	2525	380	370	370	−15	
PanCentr	z58	96	96	96		
PanOcean	3569	$11⅛	10⅞	10⅞	− ⅛	
Pancanal	z200	82	82	82		
PanCanP	1040	$16¼	16¼	16¼	+ ¼	
Pennant	1800	315	310	310	− 5	
Penningtn	z1	$8¾	8¾	8¾		
PDeptS	3846	335	325	335	+15	
PJewlA	1200	$5½	5	5	− ½	
Petrofina	300	$18¼	18	18		
Petrol	500	130	130	130		
PeytoOils	3200	335	325	325		
PhillipsCb	300	$9½	9½	9½	+ ½	
PickCrow	3000	18	16	16	− 1	
PinePoint	700	$29¼	29⅛	29¼		
PittsC	200	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛	
Placer	100	$19	19	19		
Plysr840	200	$23½	23¼	23½		
Pominex	16700	51	48	50	+ 1	
PowCorp	1025	$8⅛	8	8	− ⅛	
PowCrppr	z40	$24¼	24¼	24¼		
PradoExp	1100	160	160	160		
PreCable	1700	$6	6	6	+ ¼	
Preston	700	$14½	14¼	14½	+ ⅛	
PriceCo	658	$13½	13½	13½		
ProvBCan	100	$12½	12½	12½	− ⅛	
Pursides	500	30	30	30		
QMattgmi	1500	30	30	30	+ 5	
QueSturg	700	129	125	125	− 4	
Quenswer	100	340	340	340		
Ram	1030	290	285	285	−10	
Ranger	5170	$14⅜	14	14¼	+ ½	
RankOrgA	z6	340	340	340		
RealtyA	z100	260	250	250		
RedpathA	350	$22½	21½	22½	+1⅜	
Redstone	17000	68	65	68	+ 3	
ReedPapA	400	$21¼	21¼	21¼	− ¼	
ReedOslrA	3700	$6¾	6⅛	6¾	+ ½	
Reichhold	100	$18	18	18	+ 1	
Reichwt	200	$8½	8½	8½	+ ½	
ReitmanA	400	$12½	12½	12½		
Revelstk	1100	$8¼	7⅞	8¼	+ ⅜	
RevnuPrp	8109	75	72	75	+ 2	
RioAlgom	1092	$29¼	28½	29¼		
RLittle	400	190	190	190	+10	
Roman	1775	$14⅜	14	14⅜	+ ⅝	
Rothman	150	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛	
Rothmnw	z10	112	112	112		
RoyalBnk	6237	$30¼	29⅞	30	+ ¼	
RoyalTrA	1596	$20¾	20½	20¾	+ ¾	
RyIT&M	420	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛	
RusselH	100	$10¼	10¼	10¼	− ¼	
StLCemA	100	$14½	14½	14½	+ ½	
StLCorpp	z50	$50	50	50		
Schneidbp	130	$8½	8½	8½	+ ⅜	
Scintrex	1050	85	85	85	+ 3	
ScotLasal	1500	225	220	225		
ScotYork	500	163	163	163	− 5	
ScotYorkr	81500	3½	2	2	−1½	
Scotts	530	$7½	7½	7½	+ ⅛	
Seagram	6240	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅜	
Seawaypr	100	$5¼	5¼	5¼		
SecoCem	5000	$7½	7½	7½	− ¼	
ShawPipe	100	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛	
ShellCan	7817	$15	14⅝	15	+ ½	
SXHERRITTA	3975	$5⅞	5⅝	5⅞		
Siebens	400	$10¾	10½	10½	− ¼	
SiftonPro	400	$5½	5½	5½	+ ¼	
Silvmq	8000	26	25	25		
SilverwdA	100	$8½	8½	8½		
Simpsons	3506	$7¼	7	7		
SimpsonS	3765	$10	9¾	9¾	− ¼	
SklarM	2600	234	228	234		
SklarW	2800	115	106	106	− 4	
SkyeRes	1100	300	298	298	+13	
SkylineH	6800	281	270	270	−11	
SlaterStl	320	$8	7⅞	7⅞	+ ⅛	
SlatWCan	30000	$7¼	7¼	7¼		
Sogepet	z100	95	95	95		
SonyCorp	100	$9½	9½	9½	− ⅝	
SouthmA	773	$23	23	23	+ 1	
SparAero	900	235	229	235	+10	
Spooner	28000	24	22	24	+ ½

Maison pour handicapés



OTTAWA (PC) — Pour la première fois depuis des années, Monique Parisien, Suzanne Larocque et Met Brown habitent un vrai foyer.

Ces adultes handicapés viennent de s'installer dans un cottage où tout a été prévu pour leur confort. A la fin de janvier, huit autres handicapés logeront dans cette maison payée et aménagée par un société de bienfaisance, la Résidence Carleton-Ottawa pour handicapés.

Je vais enfin mener une vie normale, déclare Mlle Parisien, âgée de 35 ans, qui est handicapée depuis l'âge de cinq ans par la polio et qui, depuis cinq ans, ne peut se déplacer qu'en chaise roulante.

Auparavant, elle vivait dans une chambre d'hôpital, avec une femme de 80 ans.

Il y a deux ans, Mlle Stella Turner, directrice des services bénévoles au Royal Hospital d'Ottawa, lançait un mouvement en faveur du logement des handicapés et elle reçut l'aide d'un architecte, M. Ralph Olson.

L'entreprise était difficile car il fallait trouver une maison transformable sans trop de frais et conforme aux règlements de zonage. Ensuite, il fallait trouver un poêle facilement manoeuvrable par des handicapés, installer des systèmes d'alerte d'accès commode.

En cas d'incendie, des détecteurs placés dans chaque pièce de la maison donneraient l'alerte et les handicapés pourraient facilement se réfugier sur une grande terrasse.

Le poêle est encavé dans le mur, à hauteur commode pour Mlle Sandra Routliffe, l'une des deux personnes non handicapées. Elle aura comme assistante à la cuisine Mlle Suzanne Larocque, 20 ans, légèrement affectée par une paralysie cérébrale et qui, pour la première fois, n'est plus à la charge de ses parents. J'ai enfin la chance d'être utile à d'autres handicapés, dit-elle.

Mat Brown a enfin sa chambre privée, après plusieurs années dans une pièce avec trois malades âgés de 78 à 97 ans.

A son avis, ce sera plus qu'un foyer pour handicapés: aller se coucher quand on veut, recevoir des amis, sortir et entrer sans avoir besoin de se faire aider.

Papier Projet rejeté

CORNWALL, Ont.(PC) — Environ 1,100 grévistes, membres du Syndicat canadien des employés du papier, ont rejeté samedi un projet de contrat de trois années, proposé par Domtar Fine Papers Ltd.

Le contrat précédent est expiré depuis le 1er avril et la grève a été déclenchée le 18 septembre.

Le salaire horaire moyen est actuellement de $5.81 et le contrat proposé le montait à $8.10.

Entrepôt incendié

SAINT -GEORGES - DE-BEAUCE (PC) — Un incendie a complètement détruit, dimanche soir, l'entrepôt et les bureaux de la firme Nelson Jalbert Inc., distributeur de la brasserie Labatt, à Saint-Georges-de-Beauce, à 55 milles au sud de Québec.

Le contenu de l'entrepôt, y compris quatre camions, sont une perte totale.

Un porte-parole du service des incendies de l'endroit a évalué les dégâts à quelque $400,000.

Personne n'a toutefois été blessé. Une enquête a été ouverte pour déterminer la cause du sinistre.



ENTRECROISÉS

5 LETTRES CACHÉES — PROBLÈME NO 610 — JEAN-PAUL L'ALLIER

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

4
erre
être
fuir
idée
pour
près
tenu
viol

5
amuse
caver
doute
droit
effet
enfin
entre
larme
lilas
parti
recul
reste
tenir
tirer
vivre

6
achète
crédit
dédier
erreur
étudie
expier
gauche
nielle
raison
redire
unique

7
appuyer
étendre
fédéral
innovée
matière
prévoir
variole

8
assister
intégral
nombreux
objectif
prêcheur
préférer
rappeler

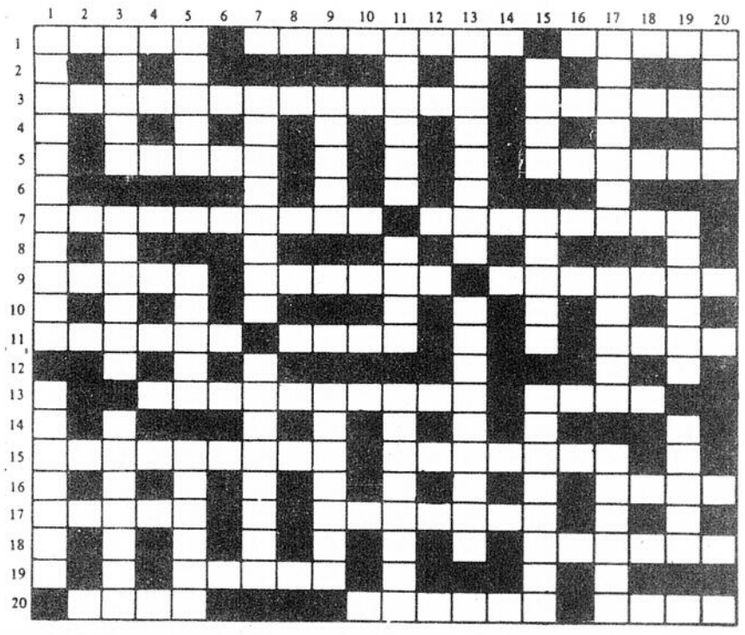
9
expansion
opération

10
anglophone
renseigner

11
Radio-Canada

13
développement

La réponse du problème précédent: hôpital



MOT MYSTÈRE

Probleme 610 — 7 lettres cachées — THEME LA BAIE JAMES

Lorsque tous les mots ci dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A
actuel
agréé
amas
aménage
arbre

B
bilan
Bourassa
brûle

C
climat
contrat
cris

D
danger
document
dossier

E
expert

F
feux
forage
force

G
gérer
grand
guide

H
hausse

I
ingénieur

M
Mackenzie
mètre
mille
million
ministre
monde

N
nord

nucléaire
O
oiseau
P
pont
prétions
R
ravin
région
rentable
revenus

richesse
Rupert
S
six
spéculé
T
taxe
tracés
travaux
V
vase

La réponse du problème précédent: oeuvre

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	M	I	L	L	I	O	N	E	L	B	A	T	N	E	R
2	R	A	R	E	I	S	S	O	D	A	N	G	E	R	I
3	D	X	C	S	U	S	E	C	A	R	T	R	R	R	C
4	O	U	E	K	U	T	O	R	A	V	I	N	E	E	H
5	C	A	E	A	E	N	C	S	I	A	F	V	O	S	E
6	U	V	H	R	T	N	S	A	E	T	E	O	I	P	S
7	M	A	A	R	B	A	Z	L	R	N	A	R	R	E	S
8	E	R	A	S	R	R	C	I	U	F	C	M	M	C	E
9	N	T	U	U	E	U	A	S	E	V	O	E	I	U	E
10	T	I	O	P	N	M	I	N	I	S	T	R	E	L	G
11	R	B	M	R	E	G	I	O	N	R	S	E	A	E	C
12	E	R	O	I	U	R	E	R	E	D	N	A	R	G	F
13	P	U	N	I	L	X	T	E	G	A	N	E	M	A	E
14	X	L	D	N	A	L	I	B	N	O	R	D	E	A	U
15	E	E	E	T	P	R	E	T	I	O	N	S	S	I	X

LES BANDES ILLUSTRÉES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE



SOURIS MIQUETTE



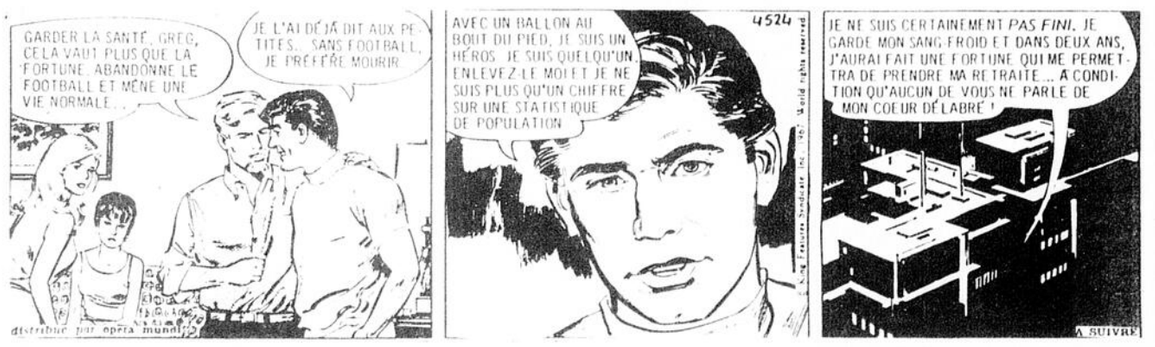
LA FAMILLE FLOP



AGENT SECRET



JULIETTE



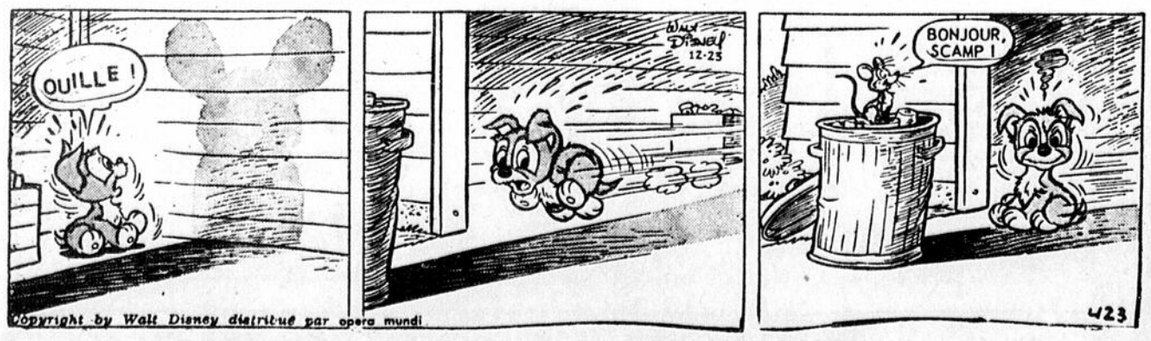
BLONDINETTE



LUC BRADEFER



SCAMP



ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Felicien et les environs 679-3832

AUTOS A VENDRE

HONDA CIVIC: 1975, 15,000 milles, en très bon état. Chaussée en radiaux d'été, aussi: pneus d'hiver. Transmission manuelle, tout équipée. Ziebart. Cause: maladie. Tél.: 544-5789, ou 544-4516, demandez Claude.
F-4917

DIVERS A VENDRE

ANTIQUITES: table avec 8 chaises et buffet, commodes en pin, lits en bois, causeuses, fauteuils. Tél.: 547-0252.
F-4915

— — —

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos, usagés, neufs, à vendre. Pour informations, tél.: 549-3925.
F-4845

— — —

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camion, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc... communiquez au numéro de téléphone: 418-899-6840.
F-4913

MAISON A VENDRE

MAISON A VENDRE: 4 logements, chauffés, éclairés, peuvent rapporter $400.00 par mois, $25,000.00. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-4856

— — —

A VENDRE: maisons modèles, avec base de foyer, 25 x 40, briques, arrière Place du Royaume, style canadien, prix: $34,950.00. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-4854

— — —

MAISON: 5½ pièces, 25 x 40, en pierres et briques, chauffage à eau chaude, plancher en bouleau, terrain fini avec arbustes, directement du propriétaire, située à Chicoutimi-Nord, quartier résidentiel. Tél.: 543-0648.
F-4863

GRANDE MAISON, située à Desbiens, directement du propriétaire, comprenant plusieurs avantages, tels que: chauffage électrique, sous-sol fini. Tél.: 547-1945.
F-4850

MAISONS-MOBILE A VENDRE

MAISON MOBILE, 60 x 14, 1973. Tél.: 547-4468.
F-4852

TERRAINS A VENDRE

5 TERRAINS, près Place du Royaume, décor enchanteur, rue passant Domaine Saguenay Inc., prix: $2,200.00, conditions faciles, service public non rendu, arrière Place du Royaume, continuation rue Champs-Elysées. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-4855

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: 5 pièces, chauffé, éclairé, meublé, tapis, situé près des institutions, libre. Tél.: 549-4771.
F-5535

APPARTEMENTS NEUFS: avec terrain boisé, Habitat Saguenay Enr., arrière Place du Royaume, tapis mur à mur, meublés, chauffés, éclairés, stationnement, disponibles pour 2 à 4 personnes, prix variant de $195.00 à $225.00 par mois, suivant la localisation et les meubles fournis. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-4857

APPARTEMENTS LE GITE: 3½ pièces, ultra-modernes, balcons, portes panoramiques, meublés, style colonial, service de conciergerie, stationnement, buanderie, tapis mur à mur, situés rues Alma, des Hospitalières, des Champs-Elysées, Chicoutimi, 1450, du Perche et 1469, boul. Mgr-Racine, Rivière-du-Moulin, $185.00 à $195.00 par mois. Tél.: 549-9973 ou 549-4803.
F-4859

CHAMBRES A LOUER

POUR JEUNES FILLES seulement, située près d'université, entrée indépendante. Tél.: 549-5903, après 6 hres.
F-4866

LOCAUX A LOUER

ALMA: local commercial à louer, superficie: 1,200 pi. car., avec air climatisé, situé 435, Collard ouest, dans centre-ville, à 50 pi. de la Plaza. Tél.: 662-7489, Alma, le soir; 545-0794, le jour.
F-4858

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 4½ pièces, chauffé, fini moderne, en face de la polyvalente Charles-Gravel. Tél.: 543-6937.
F-5534

LOGEMENTS: 3½ pièces, meublés ou non, arrière de Place du Saguenay, libres immédiatement. Tél.: 543-4021 ou 549-5149.
F-4853

— — —

POUR LOUER ou sous-louer votre logement, communiquez avec la Banque de Loyers Enr., services gratuits pour locataires. Tél.: 543-4021, le jour; 549-5149, le soir.
F-4823

FAIRE-PART: Futurs mariés; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-5714

DEMANDES

BESOIN URGENT: hommes et femmes avec auto, salaire et avantages, garanties. Tél.: 543-6443.
F-4916

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur Saguenay-Lac-St-Jean

$1.00 par semaine, 6 éditions.
1 an: $50.00, 6 mois: $25.00

Prix dans les dépôts: 20 la copie.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac-St-Jean et Côte-Nord.

1 an: $50.00, 6 mois: $25.00

Autres regions au Canada:
1 an: $60.00, 6 mois: $30.00

Pays etrangers:
1 an: $70.00, 6 mois: $35.00
Depôt legal: Bibliotheque Nationale du Québec.

POUR INSERER UNE
ANNONCE CLASSEE
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

Petro-Canada, une multinationale

OTTAWA (PC) — Le personnage choisi pour diriger Petro-Canada, M. Maurice Strong, entrevoit la possibilité de faire de cet organisme une entreprise multinationale pleinement intégrée.

Même si sa priorité majeure est l'exploration et le développement des réserves domestiques de pétrole, cette compagnie appartenant au gouvernement pourrait songer à se lancer dans le raffinage et la mise en marché, de même que dans l'exploration dans des pays étrangers.

DU 5 AU 14 MARS 1976
aux bouleaux avec...
jako


A la mémoire de feue Mme Phydime Gagnon, mère de monsieur le notaire Alyre Gagnon de Chicoutimi, les bureaux des notaires, Gagnon, Gagnon, & Côté, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi, seront fermés toute la journée aujourd'hui, jour des funérailles.

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 décembre au 20 janvier)	Journée marquée par un grand amour de la nature. Les vallées, les coteaux, les champs et les bois seront bondés. Faites tout votre possible pour vous isoler; mais ce sera compliqué.
LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)	Affaires: concluez un arrangement, mais toute opposition n'est pas morte. Amours: fleuries. Santé: prudence sur les routes. Personnes âgées: du bon entre 11 et 13 heures. Jeunes: un coup de veine.
LES POISSONS (du 20 février au 20 mars)	Affaires: vous y verrez plus clair, ce qui est une chance. Amours: on n'en croira pas ses yeux. Santé: excellente. Personnes âgées: vous devriez vous reposer. Jeunes: grande indécision.
LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)	Affaires: ne vous mêlez pas des histoires des autres. Amours: vie conjugale difficile. Santé: des dermatoses. Personnes âgées: défendez âprement vos droits. Tous. Jeunes: sautez la barrière.
LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)	Affaires: ne voyez pas des difficultés futures là où il n'y en a pas. Amours: coeur et argent pas d'accord. Santé: ménagez vos nerfs. Personnes âgées: musique douce. Jeunes: chance au jeu.
LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)	Affaires: assurez -vous que vos avantages sont durables. Amours: bourgeoises au possible. Santé: irréprochable. Personnes âgées: oubliez certain passé. Jeunes: ira-t-on jusqu'au mariage?
CANCER (du 22 juin au 22 juillet)	Amours: de vieilles liaisons craqueront enfin. Santé: irrégulière. Personnes âgées: moins de café fort. Jeunes: on s'arrange très bien. Les affaires sont bonnes.
LE LION (du 23 juillet au 23 août)	Journée caractérisée par beaucoup de moqueries, de sarcasmes, de railleries. Les caricaturistes s'en donneront à coeur joie. Ne vous laissez pa s ridiculiser et rendez coup pour coup.
LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)	Affaires: reprenez votre souffle pour y voir plus clair. Amours: des duos deviendront trios. Santé: à ne pas négliger. Personnes âgées: recevez vos relations . Jeunes: aucune drogue.
LA BALANCE (du 23 septembre au 22 octobre)	Affaires: possibilité d'un succès dans le troisième Décan. Amours: égarement heureusement sans conséquences. Santé: veillez à l'hygiène-mentale, à l'hygiène tout court si vous êtes du troisième âge.
LE SCORPION (du 23 octobre au 22 novembre)	Affaires: une décision ne devrait pas être prise avant lundi. Amours: pas pures du tout. Santé à surveiller. Personnes âgées: gardez votre bonne humeur. Votre jour: mardi.
LE SAGITAIRE (du 23 novembre au 21 décembre)	Journée caractérisée par la bonne humeur, mais également par des paroles imprudentes, des excès de langage, des professions de foi bien inutiles. Votre jour: mercredi.

AVIS PUBLIC — PUBLIC NOTICE

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

PUBLIC NOTICE, is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

CHICOUTIMI

Fieri Facias

Cour supérieure — District de Chicoutimi

No 150-05-000151-75. Shérif: 455-75 — PAUL MATTE, résidant et domicilié à 62, Place des Acadias, en la ville de Candiac et le district de Montréal, demandeur, *vs* LA CIE TOURISTIQUE DU SAGUENAY LTEE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Jonquière, dans le district judiciaire de Chicoutimi, défenderesse.

« Un immeuble situé dans la municipalité de St-Charles-Borromée, dans le district de Chicoutimi, formé et constitué des parties ci-après désignées plus amplement des lots connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton Bourget, dans le district de Chicoutimi sous les numéros vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six-A (22, 23, 24, 25 et 26-A) du premier rang dudit canton Bourget:

a) Toute cette partie dudit lot numéro vingt-deux (no 22 ptie); bornée vers le nord par le cordon divisant les rangs un et deux (Rgs 1 et 2), dudit canton, vers l'est par le lot cadastral numéro vingt et un (no 21), desdits rang et canton, propriété de Georges Bergeron ou représentants, vers le sud par le terrain d'Alcoa Power Company Limited ou représentants et vers l'ouest par le lot cadastral numéro vingt-trois (no 23), desdits rang et canton;

Sauf à distraire de ladite partie du lot, les droits, si droits il y a, en faveur d'Almas Munger ou représentants, sur cette partie comprise entre le cordon divisant les rangs un et deux (Rgs 1 et 2), dudit canton, au nord, et le chemin public au sud;

b) Toute cette partie de la demie est dudit lot numéro vingt-trois (no 23 ptie ½ E.); bornée vers le nord par le cordon divisant les rangs un et deux (Rgs 1 et 2), dudit canton, vers l'est par cette partie dudit lot numéro vingt-deux (no 22 ptie) ci-dessus désignée au paragraphe *a*, vers le sud par le terrain d'Alcoa Power Limited ou représentants, vers l'ouest par cette partie de la demie ouest dudit lot numéro vingt-trois (no 23 ptie ½ O.), ci-après désignée au paragraphe *c*;

Sauf à distraire également de ladite partie dudit lot numéro vingt-trois (no 23 ptie), les droits, si droits il y a, en faveur d'Almas Munger ou représentants, sur cette partie dudit lot comprise entre le cordon divisant les rangs un et deux (Rgs 1 et 2) dudit canton au nord, et le chemin public au sud; et sauf également à distraire, cette partie dudit lot vendue par Me Georges Larouche en faveur de Sa Majesté la Reine, par acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chicoutimi, sous le numéro 159-000:

c) Toute cette partie de la demie ouest dudit lot numéro vingt-trois (no 23 ptie ½ O.); bornée vers le nord par le terrain de Georges Brisson ou représentants, vers l'est par cette partie de la demie est dudit lot numéro vingt-trois (no 23 ptie) ci-dessus désignée au paragraphe *b*, vers le sud par le terrain d'Alcoa Power Company Limited ou représentants, vers l'ouest par cette partie du lot numéro vingt-quatre (no 24 ptie), ci-après désignée au paragraphe *d*;

d) Toute cette partie dudit lot numéro vingt-quatre (no 24 ptie); bornée vers le nord par le terrain de Georges Brisson ou représentants, vers l'est par cette partie de la demie ouest du lot numéro vingt-trois (no 23 ptie) ci-dessus désignée au paragraphe *c*, vers le sud par le terrain d'Alcoa Power Company Limited ou représentants, vers l'ouest par cette partie du lot numéro vingt-cinq (no 25 ptie), ci-après désignée au paragraphe *e*;

e) Toute cette partie dudit lot numéro vingt-cinq (no 25 ptie); bornée vers le nord par le terrain de Georges Brisson ou représentants, vers l'est par cette partie dudit lot numéro vingt-quatre (no 24 ptie) ci-dessus désignée au paragraphe *d*, vers le sud par le terrain d'Alcoa Power Company Limited ou représentants et vers l'ouest par cette partie du lot numéro vingt-six-A (no 26-A ptie), ci-après désignée au paragraphe *f*;

f) Toute cette partie dudit lot numéro vingt-six-A (no 26-A ptie); bornée vers le nord par le terrain de Georges Brisson ou représentants, vers l'est par cette partie du lot numéro vingt-cinq (no 25 ptie) ci-dessus désignée au paragraphe *e*, vers le sud par le terrain d'Alcoa Power Company Limited ou représentants et vers l'ouest par le lot cadastral numéro vingt-six-B (no 26-B); desdits rang et canton, propriété de Ferdinand Bouchard ou représentants;

h) Le tout, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Pour être vendus au bureau du registrateur de la division d'enregistrement de Chicoutimi, au palais de justice de Chicoutimi, le VINGT ET UNIÈME jour du mois de JANVIER 1976, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif,
JEAN-CLAUDE BASQUE.

Bureau du shérif,
Chicoutimi, le 2 décembre 1975. 62879-o

CHICOUTIMI

Fieri facias

Superior Court — District of Chicoutimi

No. 150-05-000151-75. Sheriff: 455-75. — PAUL MATTE, residing and domiciled at 62 Place des Acacias, in the Town of Candiac and the District of Montreal, plaintiff, *vs* LA CIE TOURISTIQUE DU SAGUENAY LTÉE, a corporation legally incorporated, having its head office in Jonquière, in the Judicial District of Chicoutimi, defendant.

"An immoveable located in the Municipality of Saint-Charles-Borromée, in the District of Chicoutimi, consisting of parts, hereinafter described more fully, of the lots known and described, on the official plan and in the book of reference for the Township of Bourget, District of Chicoutimi, as numbers twenty-two, twenty-three, twenty-four, twenty-five and twenty-six-A (22, 23, 24, 25 and 26-A) in the First Range of the said Township of Bourget:

(*a*) All of that part of the said lot number twenty-two (No. 22 Pt.) bounded towards the north by the boundary line between Ranges One and Two (Rges I and II), in the said Township, towards the east by cadastral lot number twenty-one (No. 21), in the said Range and Township, property of Georges Bergeron or representatives, towards the south by the land of Alcoa Power Company Limited or representatives and towards the west by cadastral lot number twenty-three (No. 23), in the said Range and Township;

To be withdrawn from the said part of lot the rights, if there be any, benefitting Almas Munger or representatives, on that part comprised between the boundary line between Ranges One and Two (Rges 1 and 2), said Township, on the north, and the public road on the south;

(*b*) All of that part of the east half of the said lot number twenty-three (No. 23 Pt. E. ½); bounded towards the north by the boundary line between Ranges One and Two (Rges 1 and 2), said Township, towards the east by that part of the said lot number twenty-two (No. 22 Pt.) described hereinabove in paragraph *a*, towards the south by the land of Alcoa Power Company Limited or representatives, towards the west by that part of the west half of the said lot number twenty-three (No. 23 Pt. W. ½) hereinafter described in paragraph *c*;

To be withdrawn also from the said part of the said lot number twenty-three (No. 23 Pt.) the rights, if there be any, benefitting Almas Munger or representatives, on that part of the said lot comprised between the boundary line between Ranges One and Two (Rges 1 and 2) in the said Township, on the north, and the public road on the south; to be withdrawn also that part of the said lot sold by Me Georges Larouche to Her Majesty the Queen, under the terms of a deed registered under number 159-000 at the Division of Chicoutimi Registry Office;

(*c*) All of that part of the west half of the said lot number twenty-three (No. 23 Pt. W. ½) bounded towards the north by the property of Georges Brisson or representatives, towards the east by that part of the east half of the said lot number twenty-three (No. 23 Pt.) described hereinabove in paragraph *b*, towards the south by the land of Alcoa Power Company Limited or representatives, towards the west by that part of lot number twenty-four (No. 24 Pt.) hereinafter described in paragraph *d*;

(*d*) All of that part of the said lot number twenty-four (No. 24 Pt.) bounded towards the north by the property of Georges Brisson or representatives, towards the east by that part of the west half of lot number twenty-three (No. 23 Pt.) described hereinabove in paragraph *c*, towards the south by the land of Alcoa Power Company Limited or representatives, towards the west by that part of lot number twenty-five (No. 25 Pt.) hereinafter described in paragraph *e*;

(*e*) All of that part of the said lot number twenty-five (No. 25 Pt.) bounded towards the north by the property of Georges Brisson or representatives, towards the east by that part of the said lot number twenty-four (No. 24 Pt.) described hereinabove in paragraph *d*, towards the south by the land of Alcoa Power Company Limited or representatives and towards the west by that part of lot number twenty-six-A (No. 26-A Pt.) described hereinafter in paragraph *f*;

(*f*) All of that part of the said lot number twenty-six-A (No. 26-A Pt.) bounded towards the north by the property of Georges Brisson or representatives, towards the east by that part of lot number twenty-five (No. 25 Pt.) described hereinabove in paragraph *e*, towards the south by the land of Alcoa Power Company Limited or representatives and towards the west by cadastral lot number twenty-six-B (No. 26-B), in the said Range and Township, property of Ferdinand Bouchard or representatives;

(*h*) The whole, with buildings erected thereon, appurtenances and dependencies."

To be sold at the Office of the Registrar for the Registration Division of Chicoutimi, in the Chicoutimi Court House, on the TWENTY-FIRST day of JANUARY 1976, at TEN o'clock in the forenoon.

JEAN-CLAUDE BASQUE,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Chicoutimi, December 2, 1975. 62879

AVIS
Sears
Dans notre circulaire parue dans le Progrès-Dimanche du 4 janvier.
A la page 13 SS
Item **OREILLERS #43206,**
nous devrions lire: **$2.99** chaque
A la page 12 SS
TOILES THERMOGUARD
(sans frange), devraient se lire:

27"	Rég.: $5.49	SPECIAL:	$4.46
30"	Rég.: $6.49	SPECIAL:	$5.19
36"	Rég.: $6.99	SPECIAL:	$5.59
42"	Rég.: $8.99	SPECIAL:	$7.19
48"	Rég.: $12.49	SPECIAL:	$9.99
54"	Rég.: $13.98	SPECIAL:	$11.18
63"	Rég.: $23.98	SPECIAL:	$19.18
72"	Rég.: $27.98	SPECIAL:	$22.38
77"	Rég.: 40.98	SPECIAL:	$32.78

A la page 16 SS
L'item **22812 SCIE CIRCULAIRE** ne sera pas disponible.

PATRONS



Très à la mode!

Patron imprimé 9417, grandeurs: 8-20.
Par Marian Martin

Pour la classe et de la résistance confectionnez cet ensemble-pantalon avec ceinture dans du tissu infroissable, du denim ou des mélanges. Des coutures contrastantes accentuent les lignes amincissantes.

Grandeurs: 8-10-12-14-16-18-20. La grandeur 12 (buste 34) requiert 1½ verge de tissu 60 pouces de largeur pour le haut et 1 3/8 verge pour le pantalon.

$1.00 pour chaque patron...

$1.00 pour chaque patron, argent, chèque ou mandat. Ajoutez $0.15 pour chaque patron, pour livraison 1ère classe et manipulation. Imprimez lisiblement le nom, l'adresse et le numéro du patron. Envoyez à Marian Martin "Le Quotidien" rayon des patrons, 60 Progress Avenue, Scarborough, Ontario M1T 4P7.

Vous économisez de l'argent en vous procurant notre nouveau catalogue Printemps-Eté! Vous obtiendrez gratuitement un patron d'un dollar en utilisant le coupon dans le catalogue. Dépêchez-vous d'envoyer $0.75, pour un catalogue!
Catalogue Couture et tricot: $1.25.
Catalogue d'artisanat: $1.00.
Catalogue de modes: $1.00.
Catalogue pour couture rapide: $1.00.

9417 8-20

Marian Martin

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT-JEAN du Sag.-Lac-St-Jean

60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, MIT 4P7

Numéro.....

Nom .....

Adresse .....

DECES

MLLE ANNETTE GAUDREAULT

A Chicoutimi, le 4 janvier 1976, à l'âge de 67 ans et 6 mois, est décédée **Mlle Annette Gaudreault,** fille de feu, Pitre Gaudreault et feue, Amanda Larouche. Elle demeurait au 427, Racine est, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 2 heures. Le départ se fera du salon Aubin, avenue du Séminaire, pour l'église de la Cathédrale, et de là, au cimetière de Chicoutimi.

Elle était la soeur de M. Paul Gaudreault.

Direction: Aubin & Fils.

M. EVAIL TREMBLAY

A Chicoutimi, en ce mois de janvier 1976, à l'âge de 63 ans, est décédé **M. Evail Tremblay,** époux de dame Laurette Bouchard. Il demeurait au 73, rue de l'Eglise, Mistassini.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures. Le départ se fera du salon C.-A. Gauthier Ltée, 83, Dequen, Mistassini, pour l'église St-Michel, Mistassini, et de là au cimetière paroissial.

Direction: C.-A. Gauthier Ltée.

M. EMILE GOBEIL

A Arvida, le 3 janvier 1976, à l'âge de 69 ans, est décédé **M. Emile Gobeil,** époux de dame Juliette Moreau. Il demeurait au 232, rue Alexander, Arvida.

Les funérailles auront lieu mardi, à 2 heures. Le départ se fera du salon Nault & Girard, 223, La Salle, Arvida, pour l'église St-Jacques, et de là au cimetière d'Arvida.

Direction: Nault & Girard.

M. PATRICK VAILLANCOURT

A Jonquière, le 4 janvier 1976, à l'âge de 61 ans, est décédé **M. Patrick Vaillancourt,** époux de dame Stella Rossi. Il demeurait au 144, St-Léandre, Jonquière.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Le départ se fera du salon Nault & Girard, 105, Ste-Famille, Kénogami, pour l'église Notre-Dame-de-Fatima, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Nault & Girard.

MME GERMAINE COUDE

A Alma, le 4 janvier 1976, à l'âge de 65 ans et 5 mois, est décédée **dame Germaine Coudé,** épouse de Léopold Savard. Elle demeurait au 805, Goyé est, Alma.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 2 heures. Le départ se fera du Funérarium Co-Op, 486, du Pont nord, Alma, pour l'église St-Sacrement, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Coopérative Lac-St-Jean.

MME AZILDA DALLAIRE

A Jonquière, le 4 janvier 1976, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée **dame Azilda Dallaire,** épouse de feu Almas Larouche. Elle demeurait au 380, rang St-Benoît, Jonquière.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Le départ se fera du salon funéraire Caron Inc., 146, de La Fabrique, Jonquière, pour l'église St-Raphaël, et de là au cimetière paroissial.

Direction: salon funéraire Caron Inc.

M. DANIEL BOUDREAULT

A Jonquière, le 4 janvier 1976, à l'âge de 21 ans, est décédé **M. Daniel Boudreault,** fils de M. Lucien Boudreault. Il demeurait au 306, Montfort, Jonquière.

Les funérailles auront lieu mardi, à 11 heures. Le départ se fera du salon Caron Inc., 146, de La Fabrique, Jonquière, pour l'église Ste-Marie, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Caron Inc.

MME EVA SASSEVILLE

A Jonquière, le 3 janvier 1976, à l'âge de 82 ans, est décédée **dame Eva Sasseville,** épouse de feu Phydime Gagnon. Elle demeurait au 55, St-Antoine, Jonquière.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures. Le départ se fera du salon Caron Inc., 146, de La Fabrique, Jonquière, pour l'église St-Dominique, et de là au cimetière de Jonquière.

Direction: Caron Inc.

BRIDGE

Vrai ou faux?

Faites naître le doute à l'esprit de l'adversaire et déjà à demi votre succès est assuré. Alors qu'à une certaine suite il ne serait d'aucune utilité d'en faire connaître le partage avec précision, vous pouvez certainement trouver profit à semer le doute à l'esprit de l'adversaire et l'exposer ainsi à faire fausse route.

Donneur: Nord
Personne vulnérable

	Pi- 7-4-3-2 Co- 6-5-4 Ca- A-9-8 Tr- R-6-5	
Pi- V-10-6 Co- 8-3-2 Ca- V-7-3 Tr- D-V-9-8	O N E S	Pi- A-5 Co- 10-9-7 Ca- 10-6-5-2 Tr- A-10-7-4
	Pi- R-D-9-8 Co- A-R-D-V Ca- R-D-4 Tr- 3-2	

Nord	Est	Sud	Ouest
passe	passe	1- pique	passe
2- piques	passe	3- coeurs (1)	passe
4- piques (2)	passe	passe	passe

(1) La suite pique ayant été agréée comme atout, le changement à coeur oblige sans condition le partenaire de poursuivre la recherche.

(2) Nord a une préférence pour les piques mais alors que sa main ne présente aucune possibilité de coupes l'enchère 3-S-A était à considérer.

Entame:- dame de trèfle.

En poursuivant leur attaque à trèfle, les adversaires forcent une coupe de la part du déclarant. La seule rentrée au Mort est utilisée en vue d'une attaque à l'atout et tout naturellement Est n'en fournit que le cinq. Quelle carte doit jouer Ouest alors que le déclarant a chargé de son roi?

Ouest doit jouer soit le dix et le valet de pique, mais non pas le SIX!

Ouest doit s'efforcer de maintenir un doute à l'esprit du déclarant au sujet du partage des atouts. Il est à noter que le déclarant n'est pas en état de remonter au Mort et qu'il doit poursuivre l'attaque de sa propre main. Ainsi après le jeu du SIX de pique quelle serait pour le déclarant son unique chance de succès. Si déjà l'as est trahi chez Est il lui faudrait espérer qu'Ouest était l'adversaire à détenir trois atouts et ainsi faire suivre le neuf de pique avec l'espoir qu'Est devra prendre de son as. En effet dans la situation présente une telle façon de procéder assurerait le succès du contrat.

Mais alors que sous le roi de pique Ouest en a fourni le dix ou le valet, n'est-ce pas qu'il y a lieu pour le déclarant d'envisager que chez Ouest se trouvait un doubleton formé du valet du dix. Le déclarant doit refuser d'envisager un singleton chez Ouest, ce qui ne lui laisserait aucune chance de succès. Ainsi si le déclarant envisage qu'Ouest était en possession d'un doubleton valet-dix, chez Est se trouvent encore l'as et le SIX. Ainsi l'unique façon de réussir le contrat est de poursuivre l'attaque par le jeu de la DAME. Mais cette fois à sa grande déception le déclarant verra de la main Ouest apparaître le SIX et laissera cet adversaire avec l'atout majeur qui représentera la levée de chute.

Est-ce vrai? Est-ce faux? Si vous forcez un adversaire à se poser une telle question, vous avez une chance sur deux qu'il fasse fausse route.

Noël Duchesne

Détournement avorté

MANILLE (AP) — Deux hommes armés qui s'étaient emparés, lundi matin, à Manille, d'un DC-8 de la compagnie Japan Airlines ayant à son bord 219 personnes, se sont rendus dans la soirée après une journée de négociations et de suspense.

Il s'agirait de deux Philippins, qui étaient désireux de se rendre au Japon. Selon des sources militaires, ils ont exigé l'anonymat en échange de leur reddition. C'est pourquoi, lorsqu'ils ont quitté l'avion, en compagnie du secrétaire philippin au Tourisme, M. Jose Aspiras, et du général Gregorio Fider, chef-adjoint de la police (qui étaient montés dans l'avion lors des derniers moments de la négociation), les photographes et cameramen avaient été priés de se tenir à plus de 50 m. En outre les deux hommes se cachaient le visage derrière un mouchoir.

Selon un porte-parole des JAL, les deux hommes ont demandé "oubli et pardon spéciaux".

Tout avait commencé, peu avant 13 h. 45, au moment où un homme armé faisait passer au commandant de bord une note annonçant "c'est un détournement". Aux autorités, les deux hommes — qui ne possédaient pas de billets — devaient annoncer par la suite: "Nous voulons seulement sortir librement du pays. Nous ne voulons faire de mal à personne."

Négociations

Des négociations commencèrent alors avec le général Mariano Castaneda, contrôleur militaire de l'aéroport, à qui les deux hommes promirent: "C'est simplement un vol ordinaire. Tous les passagers seront autorisés à débarquer à Osaka. Ce que nous voulons c'est partir..."

Mais le Japon ne voulait pas accueillir un avion à bord duquel se trouvaient des hommes armés. Les négociations continuèrent donc. Les "pirates de l'air" libérèrent d'abord une femme souffrant de troubles cardiaques.

Puis ils firent de même pour les huit hôtesses de l'air, en échange de la venue à bord du consul du Japon, M. Tamotsu Furuta et de M. Seike Sakae, directeur des JAL à Manille. Puis ils libérèrent tous les passagers, ne conservant que MM. Furuta et Sakae et 12 membres de l'équipage.

Cessez-le-feu en Angola

Ford favorable

WASHINGTON (AP) — Dans un discours prononcé lundi à Saint-Louis devant le congrès de la Fédération du bureau agricole américain, le président Gerald Ford s'est déclaré favorable à la conclusion d'"un cessez-le-feu immédiat en Angola, à la fin de toute intervention étrangère et à la formation d'un gouvernement d'unité nationale permettant la solution du problème angolais par les Angolais eux-mêmes".

Le chef de l'exécutif américain a également promis la poursuite des efforts des Etats-Unis "dans le domaine diplomatique et dans d'autres pour stabiliser la situation militaire en Angola et promouvoir un règlement rapide et pacifique".



VILLE DE JONQUIERE
DISTRICT DE CHICOUTIMI
PROVINCE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

DEPOT DU ROLE D'EVALUATION

Avis public est donné, que le rôle d'évaluation devant servir à l'imposition des taxes foncières pour l'exercice financier 1976 est déposé au bureau du greffier, hôtel de ville, Place Davis, Jonquière (secteur Arvida), que tout intéressé peut en prendre connaissance et que toute plainte doit être déposée avant le 1er mai 1976.

Jonquière, P. Q., ce 31ième jour de décembre 1975.

SIGNE: RENE PERRON,
greffier de la ville.

PUBLIC NOTICE

DEPOSIT OF THE VALUATION ROLL

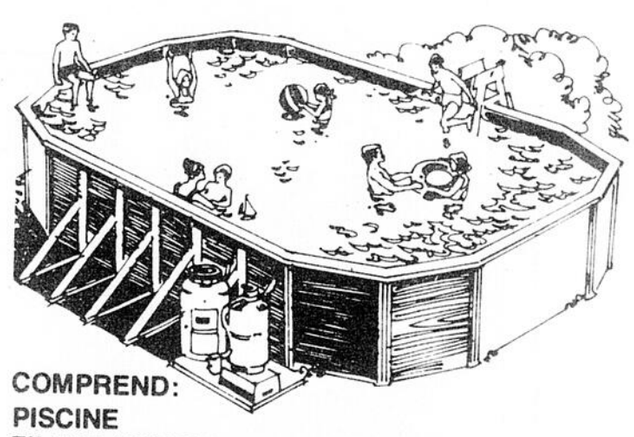
Public notice is hereby given that the valuation roll to be used for the levying of the real estate taxes for fiscal year 1976 is deposited at the office of Town Clerk, City Hall, Davis Square, Jonquière (Arvida section), that any interested persons may examine it and that any complaint must be lodged before the first of may 1976.

Jonquière, P. Q., this 31st, day of December 1975.

SIGNED: RENE PERRON,
City Clerk.

Sears **vente d'entrepôt**

EN VENTE DU 7 au 12 JANVIER 1976
OU JUSQU'A EPUISEMENT



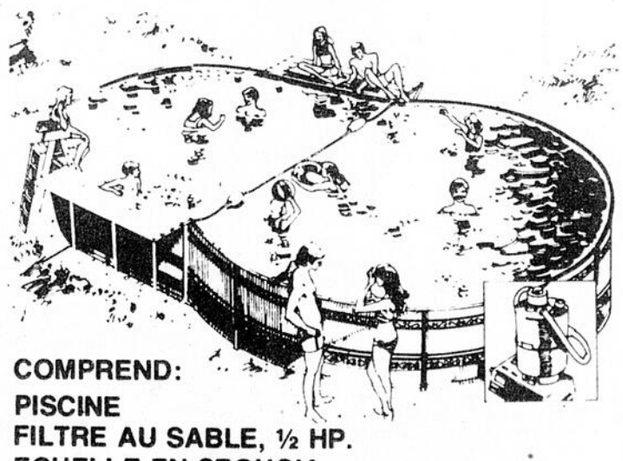
Piscines en aluminium 15' x 30'

Piscines en aluminium 4''. Dimensions: 15' x 30' x 48'' de vrofondeur. Comprenant: piscine, échelle en aluminium, de sécurité, filtre ½ HP, écumoir mural. Quantité 4.
Aussi offertes dans le 24' de diamètre. quantité 8.

15' x 30' Rég.: $1,649.98 SPECIAL: **$1,349.99**

24' de diamètre Rég.: $1,149.98 SPECIAL: **$949.99**

COMPREND:
PISCINE
FILTRE ECHELLE EN ALUMINIUM
ECUMOIR



Piscines en acier

Piscines en acier, 15' x 18' x 31' x 48'' x 66'' de haut. Rebord de 1½''. Comprennent: piscine, filtre, échelle, écumoir mural. Quantité 12.
Aussi offertes dans le 18' de diamètre. Quantité 10.

15' x 18' x 31' Rég.: $1,668.94 SPECIAL: **$1,299.99**

18' de diamètre Rég.: $614.94 SPECIAL: **$499.99**

COMPREND:
PISCINE
FILTRE AU SABLE, ½ HP.
ECHELLE EN SEQUOIA
ECUMOIR MURAL

Piscines 12' x 36''

Piscines 12' x 36'' de haut. Comprenant: échelle et filtreur. #**64603.** Quantité 3.

Rég.: $159.98 SPECIAL: **$134.99**

SEARS — Piscines — (Rayon 42)

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING 549-8240
Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous vendons.
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA 548-8213
ALMA 668-8357
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-0947

Sears

vente d'entrepôt

CA COMMENCE **DEMAIN** **9:15** A.M.

MERCREDI, 7 JANVIER 1976
AU LUNDI, 12 JANVIER 1976

MAGASINAGE
EN PERSONNE SEULEMENT

Rabais appréciable sur échantillons de plancher, démonstrateurs, marchandises légèrement défraîchies. Quantité limitée aux nombres listés ci-dessous. Pas de commande postale ou téléphonique.

CUISINIERES

# Stock	Description	Rég.:	Spécial:	Qtée
94950	Cuisinière "Kenmore" 30", éléments Autonettoyant.	$789.98	$650.00	1
92240	Cuisinière "Kenmore 30". Eléments amovibles. Blanc.	$349.98	$210.00	1
97450	Four encastré "Moffat". Porte en vitre noir et tiroirs.	$319.98	$210.00	1
92240	Cuisinière "Kenmore" 30", éléments amovibles. Blanc.	$349.98	$199.00	1
91650	Cuisinière "Kenmore", nettoyage continu. Blanc.	$299.98	$199.00	1
99	Four micro-ondes.	$579.98	$399.00	1
91350	Cuisinières "Kenmore" 30", nettoyage continu. Blanc.	SPEC.:	$275.00	4
92650	Cuisinières "Kenmore" 30", nettoyage continu. Blanc.	$284.98	$259.00	5

(Rayon 22)

LAVEUSES-SECHEUSES

#Stock	Description	Rég.:	Spécial:	Qtée.
87140	Sécheuse "Kenmore". Bouton-poussoir. Blanc. 3 cycles.	SPEC.:	$220.00	1
21320	Laveuse-essoreuse "Kenmore". Blanc.	$269.95	$175.00	1
85500	Sécheuse automatique "Kenmore". Fabric Master.	$249.98	$199.00	1
76071	Lave-vaisselle "Kenmore". Contrôle par bouton-poussoir.	$459.98	$379.00	1
72140	Lave-vaisselle "Kenmore", 6 cycles. Encastré. Avocado.	SPEC.:	$225.00	1
72150	Lave-vaisselle "Lady Kenmore". 7 cycles. Brun.	SPEC.:	$250.00	1
68406	Mini-sécheuse "Kenmore", 3 programmes.	$269.98	$199.00	1

REFRIGERATEURS

#Stock	Description	Rég.:	Spécial:	Qtée.
43901	Compacteur. Presse-ordure. "Lady Kenmore".	$299.98	$199.00	1
63194	Réfrigérateur "Coldspot". Porte côte à côte. Sans givre. 19.1 pi. cu. Avocado.	$839.98	$699.00	1
63191	Réfrigérateur "Coldspot". 19.1 pi. cu Porte côte à côte. Blanc.	$829.98	$680.00	1
75976	Réfrigerateur "Coldspot". 17.1 pi. cu. Jaune.	$579.98	$499.00	1
51850	Réfrigérateur compact. 4.5 pi. cu. Dessus en arborite.	$205.00	$119.00	1
51852	Réfrigérateur compact. Dessus en arborite.	$215.00	$175.00	1
92850	Réfrigérateur. Dégivrage automatique. 9.6 pi. cu.	$335.98	$249.00	1
55950	Réfrigérateur, 15 pi. cu. Sans givre.	$519.98	$429.00	1
85576	Réfrigérateur, 18 pi. cu. Sans givre.	$729.98	$599.00	1

(Rayon 46)

TELEVISEURS-STEREOS

#Stock	Description	Valeur:	Spécial:	Qtée.
14302	Télécouleur 26", 100% transistorisé. Contemporain.	$669.98	$499.00	1
14036	Télécouleur 20", portatif. Châssis entièrement automatique.	$569.98	$389.00	1
14029	Télécouleur 20", 100% transistorisé. Automatique.	$569.00	$499.00	1
14028	Télécouleurs 20", 100% transistorisé. Portatif.	$549.98	$399.00	2
14027	Télécouleurs 20". Tout transistorisé.	$499.98	$389.00	3
14037	Télécouleur 20", automatique. 100 transistorisé. Tube écran Supermatrix.	$549.95	$429.00	1
14009	Télécouleur 18", portatif. 100% transistorisé.	$499.00	$429.00	1
14031	Télécouleur 20", portatif. 100% transistorisé.	$469.00	$388.00	1
14008	Télécouleurs 18", 100% transistorisé. Automatique.	$479.98	$399.00	2
28428	Chaînes-stéréos. 4 canaux. Transistorisé. Circuits intégrés. 4 haut-parleurs.	$299.98	$199.00	2
28427	Chaînes AM-FM. Lecteur 8 pistes. Phono. Transist.	$169.95	$139.00	2
28460	Chaînes-stéréos. 8 pistes. Magnéto-cassettes. Transistorisé.	$219.95	$159.00	3
28455	Chaînes-stéréos, magnétophone 8 pistes. Phono. Transistorisé.	$329.98	$239.00	3
28498	Chaînes-stéréos AM-FM. Stéréo. Magnétophone 8 pistes. Transistorisé. Commandes rotatives.	$249.98	$169.00	2
28495	Chaîne AM-FM, FM-cassette 8 pistes. Transist. Circuits intégrés. Curseurs de commande.	$299.98	$199.00	1
28710	Chaîne sonore à magnéto-cassettes 8 pistes. Transist.	$299.98	$199.00	1
SPEC.:	Chaînes-stéréos. Phono-cassettes. 2 haut-parleurs.	$229.95	$149.00	2
SPEC.:	Chaînes-stéréos avec tables-tournantes et 2 haut-parleurs.	$129.98	$ 88.00	2
SPEC.:	Chaînes-stéréos-phonos avec 2 haut-parleurs.	$ 99.98	$ 69.00	2

ASPIRATEURS-LAVE-TAPIS

#Stock	Description	Rég.:	Spécial:	Qtée.
8380	Laveurs à tapis.	$ 99.98	$ 54.98	3
8560	Laveurs à tapis.	$ 79.98	$ 49.98	3
8440	Laveurs à tapis.	$ 79.98	$ 49.98	4
2495	Aspirateur avec balai électrique.	$259.98	$189.98	1

SEARS — Balais et aspirateurs — (Rayon 20)

MOBILIER DE CHAMBRE

#Stock	Description	Rég.:	Spécial:	Qtée.
60311	Bureau triple. Style espagnol.	$169.98	$ 89.98	1
60636	Tables de nuit.	$ 29.98	$ 19.98	3
60144	Bureaux triples. Style espagnol.	$369.98	$179.98	2
60455	Bureau triple. Style espagnol.	$269.98	$ 79.98	1
63031	Commode, 5 tiroirs.	$139.98	$ 89.98	1
09-405	Commode moderne. Couleur noire.	$159.98	$ 99.98	1
60632	Commode, 4 tiroirs.	$109.98	$ 59.98	1
60634	Têtes de lit, bibliothèque.	$ 49.98	$ 29.98	2
64552	Bureau triple. Colonial.	$174.98	$129.98	1
59981	Bureau double. Provincial.	$169.98	$ 99.98	1
60634	Mobilier de chambre. Moderne, 6 pièces.	$679.98	$499.98	1

MOBILIERS DE CUISINE

#Stock	Description	Rég.:	Spécial:	Qtée.
22507	Mobiliers de cuisine. Méditerranéen.	$399.98	$199.98	2
20822	Tables provincials, français.	$169.98	$ 89.98	2
22828	Mobilier de cuisine. Style provincial, français, 6 pièces.	$599.98	$399.98	1

MOBILIER DE SALON

#Stock	Description	Rég.:	Spécial:	Qtée.
51323	Chaises contemporaines. Beige.	$235.98	$135.98	2
51325	Chaises contemporaines. Beige.	$265.00	$165.00	2
51023	Chaise moderne. Brun/blanc.	$125.00	$ 59.98	1
50112	Causeuse vinyle. Or.	$349.98	$199.98	1
51083	Chaises contemporaines. Beige.	$165.00	$ 89.98	2
50113	Chaise vinyle. Or.	$219.98	$ 99.98	1
47577	Chaises colonial. Couleur: toast.	$ 69.98	$ 39.98	2
50111	Sofa vinyle.	$429.98	$219.98	1
7783	Salon colonial. Rust.	$499.98	$299.98	1
50115	Chaise pivotante. Or.	$259.98	$159.98	1
5109-3-415	Mobilier de salon. 4 pièces. Beige.	$679.98	$479.98	1
6006	Module séparé. 4 pièces. Rust.	$699.98	$499.98	1
50145	Chaise berçante. Vinyle or.	$199.98	$129.98	1
55041/3	Mobilier de salon, style espagnol. 2 pièces. Rouge.	$729.98	$529.98	1
51045	Chaise. Beige.	$190.00	$ 99.98	1
49577	Mobilier de salon, 6 pièces, style colonial. Sofa-chaise droite berçante, tabouret, table.	$399.98	$259.98	1
5082/23	Mobilier de salon, vinyle. Rouge, 2 pièces.	$589.98	$389.98	1
5132/3	Mobilier de salon. 2 pièces. Beige.	$689.98	$539.98	1
5113-3	Mobilier 2 pièces. Contemporain. Rayé or.	$409.98	$269.98	1

PLOMBERIE

#Stock	Description	Rég.:	Spécial:	Qtée.
	Bain gauche. Bleu.	$ 84.98	$ 35.00	1
	Bains gauches. Vert.	$ 84.98	$ 35.00	2
	Bain droit. Rose.	$ 84.98	$ 35.00	1
	Bain droit. Bleu.	$ 84.98	$ 35.00	1
91931	Pharmacie ovale.	$ 34.98	$ 9.98	1
91937	Pharmacie.	$ 39.98	$ 11.98	1
91813	Pharmacie.	$ 40.98	$ 12.98	1

SEARS — Plomberie et chauffage — (Rayon 42)

TISSUS-TENTURES

#Stock	Description	Rég.:	Spécial:	Qtée.
28995	Tentures 150 x 95	$148.98	$ 89.38	
28992	Tentures 75 x 95	$ 52.98	$ 31.78	
25076	Tentures 150 x 95	$ 86.98	$ 52.18	
25073	Tentures 75 x 95	$ 43.98	$ 26.98	
28435	Tentures 72 x 95	$ 35.98	$ 18.00	
25066	Tentures 75 x 63	$ 33.98	$ 20.38	
28429	Tentures 75 x 45	$ 20.98	$ 12.58	
28993	Tentures 100 x 95	$ 91.98	$ 55.18	
13718	Tentures 50 x 63	$ 21.98	$ 5.00	
13719	Tentures 75 x 63	$ 34.98	$ 12.00	
29603	Tentures 50 x 63	$ 20.98	$ 10.00	

SEARS — Tissus et tentures — (Rayon 24)

QUINCAILLERIE

#Stock	Description	Rég.:	Spécial:	Qtée.
55575	Tondeuses électriques.	$107.98	$ 89.98	5
55460	Tondeuses électriques.	$107.98	$ 89.98	9
57302	Tondeuses manuelles.	$ 27.98	$ 15.98	14
57333	Tondeuses manuelles.	$ 51.98	$ 29.98	6
56543	Tondeuses à gaz.	$ 97.98	$ 75.98	7
55473	Tondeuses électriques.	$ 92.98	$ 69.98	11
55476	Tondeuses électriques.	$137.98	$119.98	7
56594	Tondeuse à gaz.	$229.98	$199.98	1
56559	Tondeuzes à gaz.	$109.98	$ 89.98	2
55472	Tondeuse électrique.	$ 71.98	$ 49.98	1
56592	Tondeuse à gaz.	$129.98	$109.98	1
57374	Tondeuse à gaz.	$254.98	$225.00	1

SEARS — Quincaillerie — (Rayon 09)

LAMPES ET LUSTRES

LIQUIDATION DE 25 A 50%
SUR LAMPES ET LUSTRES SUSPENDUS.
SEARS — Luminaires — (Rayon 34)

CENTRE DU SPORT

#Stock	Description	Rég.:	Spécial:	Qtée.
74104	Table de pool.	$279.98	$200.00	1
74104	Table de pool.	$279.98	$229.98	1
74402	Table de ping-pong endommagée.	$ 79.99	$ 40.00	1
74100	Table de pool. Telle quelle.	$139.98	$100.00	1
60257	Moteurs Evinrude, neufs.	$291.00	$275.00	2
SPEC.:	Garages 10' x 20', neufs.	$369.99	$299.00	6
60013	Moteur Sears, 3.5 HP. Tel quel.	$229.99	$175.00	1
60040	Moteur Sears, 5 HP. Tel quel.	$259.99	$225.00	1
60015	Moteur Sears, 1.2 HP.	$189.99	$159.99	1
25236	Chaloupes, 12', aluminium.	$409.99	$369.99	2
25009	Canots Sportspal.	$299.99	$269.99	2
27642	Bicycles 20", pour enfants.	$ 54.98	$ 35.00	20
41528	Hamacs.	$ 34.98	$ 29.98	10
75037	Tentes Acapulco, 9' x 15'.	$289.98	$225.00	2
75017	Tentes Laurentienne, 9' x 12'.	$209.98	$175.00	2
75038	Tentes Acapulco, 9' x 18'.	$319.98	$250.00	2
75036	Tentes Acapulco, 9' x 12'.	$239.98	$190.00	2
75211	Dînette, 10' x 10'.	$ 79.98	$ 50.00	1
	Chaufferettes Martin.	$ 59.99	$ 45.00	1

SEARS — Sports — (Rayon 06)

Lot de matelas ou sommiers
de 39-54-60". Certains modèles discontinués et autres légèrement brisés.
Valeur: $59.98 à $199.98
SPECIAL: **39.98 à 99.98**

Lot de tables de salon.
Modèles discontinués. D'autres légèrement brisés dans le transport.
Valeur: $69.98 à $189.98
SPECIAL: **39.98 à 119.98**

Lot de fauteuils
inclinables. Modèles discontinués ou légèrement défraichis.
Valeur: $109.98 à $259.98
SPECIAL: **69.98 à 189.98**

PARTICIPEZ
A NOTRE *CONCOURS*
1 semaine à Londres par British Airways
Vente d'entrepôt
British airways
- PLUS $200 EN ARGENT
- 1 COUPLE CHANCEUX
- AUCUN ACHAT REQUIS
- BILLETS DE PARTICIPATION A NOS CENTRES DE VENTE
- TIRAGE 12 JANVIER

ARRANGEMENT TERRESTRE FOURNI PAR STANDARD TOURS Collaboration VOYAGES MICHEL

